

DFO - Library / MPO - Bibliothèque



14035273

MISE À JOUR DE L'INFORMATION SUR LES HABITATS DE POISSON DE LA BAIE DES CHALEURS

Rapport présenté à

*La Direction de la Gestion de l'Habitat du Poisson
Ministère des Pêches et des Océans*

*QUÉBEC
MARS 1994*

QL
639.8
M573
Ex.2



Pêches et Océans Fisheries and Oceans



Université du Québec
Institut national de
la recherche scientifique
INRS-Eau



***MISE À JOUR DE L'INFORMATION
SUR LES HABITATS DE POISSON
DE LA BAIE DES CHALEURS***

Rapport présenté à



***La Direction de la Gestion de l'Habitat du Poisson
Ministère des Pêches et des Océans***

***QUÉBEC
MARS 1994***

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Pêches et des Océans

Responsables:

Claude Grondin
Marc Crispin
Jean-François La Rue
Yvan Vigneault

Groupe Environnement Shooner inc.

Directeur de projet:
Chargé de projet:
Collaborateur:
Enquêtes auprès des pêcheurs:
Revue de littérature et transfert thématique:
Numérisation:

Gilles Shooner
Ronald Greendale
Richard Lalumière
Jean Therrien
Claude Lemieux
Francis Rondeau
Claire Thériault
Michel Boies
Johanne Boulanger
Anne Boissonneault
Marie-France Richard

Édition dans SPANS:
Cartographie:

Traitement de texte:

INRS-Eau

Collaborateur:

Marius Lachance

Référence à citer:

Lalumière, R., M. Lachance, R. Greendale, M. Boies, J. Therrien et C. Lemieux. 1994.
Mise à jour de l'information sur les habitats de poisson de la baie des Chaleurs.
Rapport conjoint Groupe Environnement Shooner et INRS-Eau pour la Direction de la
Gestion de l'Habitat du Poisson (DGHP), ministère des Pêches et des Océans. 39 p. +
4 annexes.

Groupe Environnement Shooner inc., 5355, boulevard des Gradins, bureau 101, Québec
(Québec) G2J 1C8. Tél.: (418) 623-2010

INRS-Eau, Carrefour Molson, 2800, rue Einstein, Case Postale 7500, Sainte-Foy (Québec)
G1V 4C7. Tél.: (418) 654-2524

REMERCIEMENTS

L'équipe de réalisation tient à formuler son appréciation à toutes les personnes et tous les organismes qui ont contribué au succès de ce projet d'envergure. Nos remerciements s'adressent plus spécialement aux pêcheurs et aux représentants des associations de pêcheurs de la baie des Chaleurs qui ont gracieusement accepté de nous consacrer de leur précieux temps, pour fournir l'information de base sur la répartition des ressources, des habitats et des zones d'exploitation dans la baie des Chaleurs. Sans leur étroite collaboration, il aurait été difficile de présenter une image représentative de l'état actuel de la ressource et de ses habitats dans la zone d'étude. Notre appréciation s'adresse aussi aux agents des pêches du MPO et aux agents de conservation du MLCP (devenu le MEF) qui ont bien voulu scruter et valider l'information de base. Enfin, nous ne pouvons passer sous silence les responsables de la Direction de la protection et de la Direction de l'économie, de la statistique et de l'informatique du MPO, qui nous ont permis l'accès et la consultation de la base de données du programme des observateurs en mer.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
ÉQUIPE DE RÉALISATION	i
REMERCIEMENTS	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES ANNEXES	v
1. INTRODUCTION	1
2. MÉTHODOLOGIE	4
2.1 Recherche d'information	4
2.1.1 Cartes	4
2.1.2 Revue de la documentation	6
2.1.3 Consultation	7
2.2 Transfert thématique	8
2.2.1 Végétation et substrat	8
2.2.2 Secteurs coquilliers	8
2.2.3 Poissons, mollusques, crustacés et mammifères marins	9
2.3 Numérisation et intégration dans SPANS	13
2.3.1 Démarche retenue	13
2.3.2 Information de base	17
2.3.3 Informations thématiques	18
3. RÉSULTATS ET DISCUSSION	19
3.1 Liste des produits livrables	19
3.1.1 Cartes thématiques	19
3.1.2 Fiches "SYSTÈME"	19
3.1.3 Fichiers informatiques	24

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
3.2 Fiabilité des résultats	24
3.2.1 Végétation riveraine et substrat	25
3.2.2 Végétation aquatique	25
3.2.3 Secteurs coquilliers	25
3.2.4 Poissons, crustacés et autres mollusques	26
3.2.5 Mammifères marins	27
3.3 Données manquantes	28
3.3.1 Végétation	28
3.3.2 Substrat	28
3.3.3 Espèces rares ou absentes	28
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	32
5. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	36

LISTE DES TABLEAUX

	Page
TABLEAU 1.	Répartition des captures (kg) recensées par le programme des observateurs selon l'engin de pêche pour la zone 4Tm de 1991 à 1993. 10
TABLEAU 2.	Répartition des captures (kg) recensées par le programme des observateurs selon la profondeur pour la zone 4Tm de 1991 à 1993. 11
TABLEAU 3.	Liste des ressources pour lesquelles l'information est disponible. 20
TABLEAU 4.	Thématiques représentées de façon manuscrite sur les cartes topographiques à l'échelle 1:50 000 et 1:20 000. 22

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1.	Situation de la zone d'étude. 3
FIGURE 2.	Schéma des différentes étapes de numérisation et d'intégration des données dans SPANS. 14

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1.	Guide d'entrevues des pêcheurs et des agents des pêches.
ANNEXE 2.	Liste des personnes rencontrées.
ANNEXE 3.	Fiches "SYSTÈME".
ANNEXE 4.	Liste des fichiers SPANS.

1. INTRODUCTION

La *Loi sur les pêches* du gouvernement fédéral inclut des dispositions sur la protection de l'habitat du poisson où le poisson est défini comme étant: "tous les stades de la vie des poissons, des mollusques, des crustacés, des animaux marins et des plantes aquatiques". Pour bien administrer les articles de la Loi sur la protection de l'habitat, le ministère des Pêches et des Océans s'est doté d'une politique de gestion des habitats basée sur le principe directeur d'Aucune Perte Nette de la capacité de production des habitats. Cette politique de gestion fournit un cadre global pour la conservation, la restauration et l'aménagement d'habitats, avec comme objectif ultime de réaliser un gain net de la capacité de production. Ce cadre politique prend aussi en considération les intérêts d'autres secteurs afin que toutes les parties intéressées aux ressources aquatiques ou à l'aménagement du littoral puissent bénéficier d'avantages optimaux.

Dans cette optique, la Direction de la Gestion de l'Habitat du Poisson (DGHP) veut se doter d'un système informatique pouvant éventuellement produire des cartes sur mesure à partir d'informations géoréférencées et permettant de mesurer la sensibilité relative de différents habitats. Cet outil de gestion facilitera des interventions rapides et efficaces, afin d'assurer la protection des habitats critiques.

Depuis 1984, la DGHP possède un outil de gestion pour assumer son rôle de protection, de restauration et d'aménagement des habitats dans le but de maintenir et d'améliorer le potentiel halieutique de la baie des Chaleurs. En effet, des cartes manuscrites illustrent la répartition des espèces aquatiques et de leurs habitats entre Pointe-à-la-Croix et Grande-Rivière. Elles permettent aux gestionnaires d'identifier les habitats sensibles pouvant être affectés par des travaux en milieu côtier ou nécessitant une intervention prioritaire en cas d'urgences environnementales.

Il importe donc pour la DGHP de procéder à des mises à jour régulières de l'information, d'améliorer l'outil en s'appuyant sur les technologies les plus récentes (cartographie numérique géoréférencée; analyse par progiciel de la sensibilité des habitats, basée sur l'interaction des paramètres biologiques, physiques et socio-économiques; etc.) et d'implanter progressivement un système informatisé d'aide à la décision (SIAD) uniforme pour tout le littoral québécois et adapté à chacune des régions. Déjà, un projet-pilote de mise à jour des informations biologiques visant la cartographie de la sensibilité des habitats du poisson de la baie de Chandler a été effectué (Gauthier et Guillemette inc., 1993). La DGHP désire maintenant étendre cette mise à jour à toute la baie des Chaleurs (entre Pointe-à-la-Croix et Grande-Rivière) (Figure 1) et procéder à la numérisation de l'information pour en accélérer l'utilisation.

C'est dans ce cadre général que la DGHP a fait réaliser une étude dont les objectifs spécifiques sont les suivants:

- . mise à jour des informations sur les espèces et leur habitat, par une enquête auprès des agents des pêches, des agents de la faune, des associations de pêcheurs, des pêcheurs et des scientifiques impliqués dans le domaine des pêches, complétée par une revue de la documentation;
- . cartographie manuscrite et numérique des principaux types d'habitats du poisson et de leur utilisation par les ressources halieutiques (fraie, alimentation, alevinage).

Le contenu de ce rapport est livré en trois volets. Le premier fait état de la démarche méthodologique relative à la cueillette d'informations, à son transfert cartographique et à sa saisie numérique. Le second présente les résultats et discute brièvement de leur fiabilité. Enfin, le troisième et dernier volet propose quelques recommandations visant à orienter la poursuite des travaux.

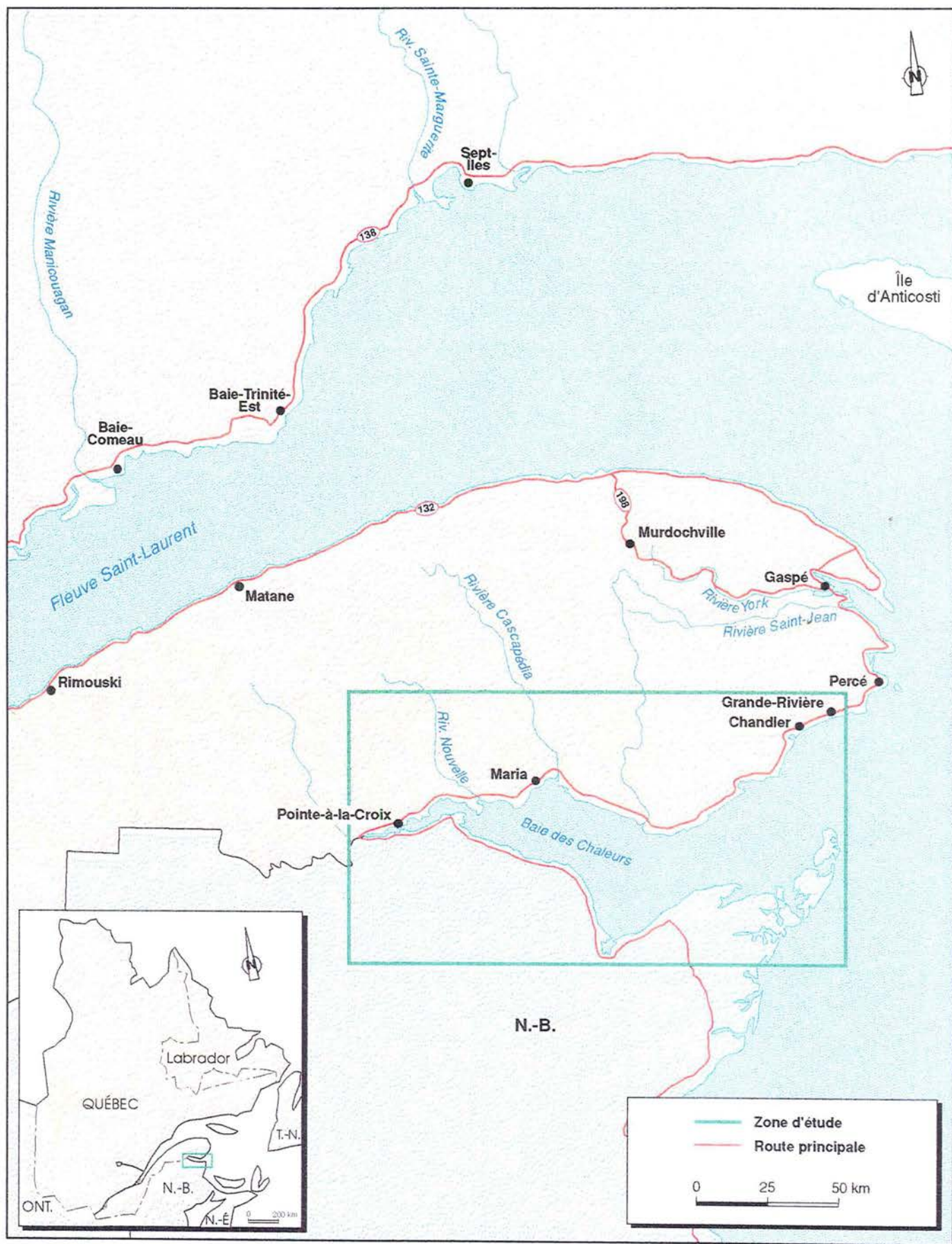


FIGURE 1. Situation de la zone d'étude.

2. MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre décrit les trois principales étapes de la démarche méthodologique que sont la recherche d'information, le transfert thématique et la numérisation et l'intégration dans SPANS¹.

2.1 Recherche d'information

2.1.1 Cartes

Plusieurs cartes topographiques et marines ont été nécessaires pour la numérisation du trait côtier et pour le transfert manuscrit de la thématique.

Le littoral de la baie des Chaleurs à l'échelle 1:50 000 est couvert par les cartes topographiques suivantes produites par la Direction des levés et de la cartographie du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Canada:

Cartes		Littoral baie des Chaleurs	
Nom	Numéro	Rive nord (Québec)	Rive sud (Nouveau-Brunswick)
Oak Bay	22 B/2	x	
Escuminac	22 B/1	x	
New-Richmond	22 A/4	x	
New-Carlisle	22 A/3	x	
Port-Daniel	22A/2-22A/1	x	
Chandler	22 A/7	x	
Cap D'Espoir	22 A/8	x	
Atholville	21 O/15		x
Charlo	21 O/16		x
Caraquet	21P/15-21P/16		x
Grande Anse	21 P/14		x
Pointe Verte	21 P/13		x
Bathurst	21 P/12		x
Burnsville	21 P/11		x
Tracadie	21 P/10		x

¹ SPANS (Spatial Analysis System): Système d'information géographique développé par la compagnie TYDAC Technologies Inc.

La thématique (végétation, substrat, secteurs coquilliers, poissons, etc.) a été transférée sur les cartes topographiques 1:50 000 de la rive nord de la baie des Chaleurs.

Afin de préciser l'information à l'intérieur des barachois, les cartes topographiques suivantes, produites par le Service de la cartographie du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, ont servi au transfert thématique:

Cartes 1:20 000	
Nom	Numéro
Ristigouche	22 B 02-200-0102
Escuminac	22 B 01-200-0101
Carleton	22 B 01-200-0102
New-Richmond	22 A 04-200-0201
Saint-Siméon	22 A 04-200-0102 et -0101
New-Carlisle	22 A 03-200-0101
Port-Daniel Ouest	22 A 03-200-0102
Port-Daniel	22 A 02-200-0201
Chandler	22 A 07-200-0102
La Grande Rivière	22 A 07-200-0202

Enfin, plusieurs cartes marines produites par le Service hydrographique du Canada du ministère des Pêches et des Océans ont servi pour l'enquête auprès des pêcheurs:

Nom	Numéro	Échelle
Baie des Chaleurs aux Iles-de-la-Madeleine	4024	1:350 000
Baie des Chaleurs	4486	1:150 000
Rivière Ristigouche	4426	1:36 360
Plans Baie des Chaleurs	4921	1:5 000 - 1:10 000 et 1:20 000
Cap des Rosiers à Chandler	4485	1:75 000

2.1.2 Revue de la documentation

La mise à jour des données sur les ressources et les habitats de poisson de la baie des Chaleurs a nécessité une recherche d'information provenant de plusieurs sources:

Centre de documentation du Groupe Environnement Shooner

La première démarche a consisté à répertorier tous les rapports et autres documents portant sur la baie des Chaleurs et qui étaient déjà en notre possession. Leur consultation a permis de retracer nombres d'études citées en références bibliographiques.

Banque de documentation de l'Institut Maurice-Lamontagne

La consultation de cette banque de documentation a permis de lister 122 titres portant sur le poisson et l'habitat du poisson de la baie des Chaleurs. De ce nombre, 29 proviennent de Aquatic Science and Fisheries Abstracts (ASFA). Dans l'ensemble, il s'agit de travaux très spécialisés qui ont fourni peu d'éléments pouvant être spatialisés.

Environnement Canada

Quelques personnes-ressources ont fourni de l'information pertinente:

M. Claude Grenier, du Service canadien de la faune a mis à notre disposition l'atlas des habitats propices aux oiseaux migrateurs à l'échelle 1:20 000 (Dryade, 1980).

M. Jacques Sénéchal, du Service Protection et Conservation, a fourni l'information relative aux secteurs coquilliers.

Mme Chantal Duhaime, responsable des urgences environnementales, a fourni des cartes d'habitat pour la baie des Chaleurs.

Travaux Publics Canada

M. Jean Martin a mis à notre disposition toutes les évaluations environnementales relatives aux projets de réfection de quais ou d'infrastructures portuaires réalisées dans la zone d'étude.

Bibliothèques de l'Université Laval et de l'INRS-Eau

Une recherche informatisée a été effectuée dans ces deux centres de documentation (Banque ARIANE, Université Laval et Banques ASFA, BADADUQ, AQUARES et WRA, INRS-Eau).

Centre de documentation de la DGHP

Enfin, le ministère des Pêches et des Océans a fourni toute l'information disponible dans le SIIGHP² sur l'habitat du poisson de la baie des Chaleurs.

2.1.3 Consultation

La consultation de personnes-ressources s'est effectuée en deux étapes. D'abord, des pêcheurs, puis des agents des pêches du MPO ont été rencontrés lors d'une tournée effectuée en Gaspésie du 7 au 10 février 1994. Ensuite, des précisions et des compléments d'information ont été recueillis auprès de biologistes oeuvrant au sein de divers organismes pertinents, gouvernementaux et autres.

² SIIGHP: Système Intégré d'Information pour la Gestion de l'Habitat du Poisson.

Le guide d'entrevue utilisé lors de la tournée est fourni à l'annexe 1. La liste exhaustive des personnes consultées est présentée à l'annexe 2. Tous les types de pêche côtière ont été inclus dans cet inventaire et les secteurs de pêche couvraient l'ensemble de la zone d'étude.

2.2 Transfert thématique

2.2.1 Végétation et substrat

L'information sur la végétation supralittorale (herbaciaies salées) provient de l'atlas des habitats propices aux oiseaux migrateurs (Dryade, 1980). Elle couvre l'ensemble de l'aire d'étude, aussi bien au 1:20 000 qu'au 1:50 000.

Quant à la végétation subaquatique, herbiers de zostère marine et colonies d'algues (*Fucus sp.*, *Enteromorpha sp.*, *Ulva sp.* etc.), l'information disponible n'existe que pour cinq barachois. Pour les barachois de Carleton, de Bonaventure, de Paspébiac et de Hopetown, l'information est tirée du rapport de Logimer (1985). Pour celui de Chandler, les données sont de Harvey et Brouard (1992).

Les données disponibles sur le substrat de la zone intertidale proviennent également des cartes de Dryade (*op. cit.*).

2.2.2 Secteurs coquilliers

La plupart de l'information sur les secteurs coquilliers provient des rapports produits dans le cadre du programme de salubrité des eaux coquillières d'Environnement Canada. Il s'agit des travaux de :

- Jean Béland et ass. inc. (1987, 1989 et 1990);
- Lemay *et al.* (1989);

- Centre spécialisé des Pêches et Groupe Environnement Shooner (1990 et 1991);
- Centre spécialisé des Pêches (1992 et 1993).

S'ajoutent à cette information celles tirées de Harvey et Brouard (1992) et de Gauthier et Guillemette inc. (1993) concernant le barachois de Chandler.

2.2.3 Poissons, mollusques, crustacés et mammifères marins

Le transfert de la thématique nécessite d'abord que les données recueillies lors de la consultation soient analysées en regard des autres sources d'information. Ensuite, le transfert proprement dit est réalisé.

Analyse des données

L'analyse des données s'appuie sur quatre sources d'information, à savoir:

- . la consultation de pêcheurs et de personnes-ressources;
- . la banque de données du programme des observateurs du MPO, laquelle est basée sur les relevés effectués en mer lors des opérations de pêche. Elle donne un aperçu du volume des prises accidentelles non rapportées et des différentes profondeurs où les espèces visées sont capturées. Les données analysées proviennent de la zone de pêche 4Tm, qui s'étend de Miguasha à Port-Daniel, pour les trois années couvertes par ce programme (1991 à 1993). Les tableaux 1 et 2 résument l'essentiel de ces données;
- . les statistiques de débarquement des prises commerciales des deux dernières années (1992 et 1993) pour les secteurs de baie des Chaleurs (Miguasha à Port-Daniel) et Gaspé-Sud (Port-Daniel à Cap aux Os);

TABLEAU 1. Répartition des captures (kg) selon l'engin de pêche pour la zone 4Tm de 1991 à 1993.

ESPÈCE	ENGIN ^a					TOTAL
	OTB2	SSC	SDN	PS	PTM	
Aiguillat commun	800	4	0	0	0	804
Alose d'été	3	0	0	0	0	3
Baudroie d'Amérique	10	0	0	0	0	10
Calmar	1	0	0	0	0	1
Crabe commun	99	0	9	0	0	108
Crabe des neiges	225	1 211	0	0	0	1 436
Crabe-araignée	7	34	6	0	0	47
Éperlan arc-en-ciel	58	0	0	0	7	65
Flétan atlantique	49	0	0	0	0	49
Flétan du Groenland	0	2	0	0	0	2
Gaspereau	14	0	0	0	57	71
Hareng atlantique	80	135	1	732 904	1 685	734 805
Homard américain	935	0	0	0	0	935
Limande à queue jaune	7 176	0	122	0	0	7 298
Loup tacheté	33	195	0	0	0	228
Maquereau bleu	1	0	0	500	1 039	1 540
Merluche à longues nageoires	100	0	0	0	0	100
Merluche blanche	215	218	0	0	0	433
Merluche-écureuil	320	0	0	0	0	320
Morue franche	7 646	35 735	169	0	0	43 550
Ogac	75	0	0	0	0	75
Petite poule de mer atlantique	1	0	0	0	0	1
Pétoncle géant	14	0	6	0	0	20
Plie canadienne	5 264	18 057	840	0	0	24 161
Plie grise	11	10	0	0	0	21
Plie rouge	66 216	39	206	0	0	66 461
Poulamon atlantique	39	0	0	0	0	39
Poule de mer	4	5	0	0	4	13
Saumon atlantique	4	0	0	0	0	4
Sébastes sp.	2	1	0	0	0	3
Turbot de sable	14	0	0	0	0	14
TOTAL	89 416	55 646	1 359	733 404	2 792	882 617

- ^a
- OTB2: Chalut de fond à panneau arrière
 - SSC: Seine écossaise
 - SDN: Seine danoise
 - PS: Seine bourse
 - PTM: Chalut boeuf pélagique à 2 bateaux

Source: Banque de données du programme des observateurs en mer, MPO.

TABLEAU 2. Répartition des captures (kg) selon la profondeur pour la zone 4Tm de 1991 à 1993.

ESPÈCE	PROFONDEUR (brasses)						TOTAL
	0-4	5-8	9-12	13-20	21-30	31 et +	
Aiguillat commun	0	601	15	159	29	0	804
Alose d'été	0	0	0	2	1	0	3
Baudroie d'Amérique	0	0	10	0	0	0	10
Calmar	0	0	0	0	1	0	1
Crabe commun	0	1	3	24	17	2	47
Crabe des neiges	0	14	57	21	14	2	108
Crabe-araignée	0	0	0	27	399	1 010	1 436
Éperlan arc-en-ciel	0	24	19	6	16	0	65
Flétan atlantique	0	1	0	3	45	0	49
Flétan du Groenland	0	0	0	0	0	2	2
Gaspereau	0	53	2	2	14	0	71
Hareng atlantique	0	5	0	1	2	5	13
Homard américain	0	1 352	7	528 809	65 669	138 968	734 805
Limande à queue jaune	20	555	324	36	0	0	935
Loup tacheté	5	1 878	3 842	1 033	540	0	7 298
Maquereau bleu	0	0	0	0	8	220	228
Merluce à longues nageoires	2	763	1	125	149	500	1 540
Merluce blanche	0	2	78	10	10	0	100
Merluce-écureuil	0	14	41	161	217	0	433
Morue franche	0	37	80	203	0	0	320
Ogac	0	264	1 351	4 027	17 781	20 127	43 550
Petite poule de mer atlantique	0	1	52	7	0	15	75
Pétoncle géant	0	0	1	0	0	0	1
Plie canadienne	0	0	6	14	0	0	20
Plie grise	0	21	188	8 201	6 742	9 009	24 161
Plie rouge	0	0	1	1	4	15	21
Poulamon atlantique	20	15 425	38 605	6 988	5 389	34	66 461
Poule de mer	0	10	25	4	0	0	39
Saumon atlantique	0	2	2	0	0	0	4
Sébastes sp.	0	0	0	1	2	0	3
Turbot de sable	0	11	1	2	0	0	14
TOTAL	47	21 034	44 711	549 867	97 049	169 909	882 617

Source: Banque de données du programme des observateurs en mer, MPO.

les documents disponibles sur les espèces en cause, soit particulièrement Scott et Scott (1990), Parsons *et al.* (1989), Gosner (1971) et certaines fiches de la série "Le monde sous-marin" publiée par le MPO.

Cette analyse a permis de regrouper l'information en quatre thèmes pour la plupart des espèces: les zones de répartition, les zones d'exploitation, les zones d'utilisation particulière (fraie, alimentation, concentration) et les couloirs de migration.

Les zones de répartition générale étant très vastes et indépendantes des saisons, elles n'ont pas été cartographiées. L'information est toutefois disponible dans les fichiers SPANS et sur les fiches "SYSTÈME".

Les trois autres thèmes ont été cartographiés séparément, la représentation des couloirs de migration se limitant toutefois à une indication aux embouchures de rivière.

Transfert des données

La première étape consiste à produire un support cartographique adéquat pour transférer l'information. Comme cette information est étroitement reliée à la bathymétrie, des cartes hybrides (sorties traceur SPANS) ont été créées pour faciliter la visualisation de l'information à partir des cartes topographiques à l'échelle 1:50 000, couvrant tout le littoral de la baie des Chaleurs, sur lesquelles les isobathes de 1, 3, 5, 10, 20, 30 et 40 brasses ont été reportées. Cinq cartes ont ainsi été produites correspondant aux numéros suivants: 22B/2 - 21O/15, 22B/1 - 21O/16, 22A/4 - 21P/13, 22A/3 - 21P/14 et 22A/2 - 22A/7.

La seconde étape se résume au transfert de l'information sur ces cartes en trois couches distinctes: les zones d'exploitation, les zones d'utilisation spécifique (frayère, alimentation, concentration) et les zones de migration associées aux embouchures de rivière.

2.3 Numérisation et intégration dans SPANS

2.3.1 Démarche retenue

Choix du logiciel de numérisation

En concertation avec le délégué de la DGHP, le logiciel PMTYDIG n'a pas été retenu pour la numérisation des entités spatiales. La numérisation de base s'est effectuée au moyen du logiciel MICROSTATION sur Macintosh. Les différentes étapes de numérisation et d'intégration des données dans SPANS sont représentées sur la figure 2.

Toutes les données ont été numérisées sous forme d'arcs avec le logiciel MICROSTATION. Ce logiciel permet de numériser les points et les arcs en coordonnées planes définies par le mode de projection du feuillet cartographique (UTM ou MTM dans notre cas). Pour chaque feuillet et pour chaque couche d'information, un fichier en format .DXF est produit et transféré sur un ordinateur IBM-PC compatible. L'utilitaire VECMENU a été ensuite utilisé pour traduire le fichier en format SPANS (.VEC/.VEH). Dans une première étape, le fichier a été importé dans SPANS, configuré avec une projection UTM zone 19 ou 20, afin de produire une sortie traceur (fichier .HPG) à des fins de vérification. La superposition de la sortie traceur et du document original a permis d'identifier toutes les anomalies et les segments manquants. Une fois les corrections faites avec le logiciel MICROSTATION, les données étaient ensuite acheminées dans SPANS selon la procédure représentée à la figure 2.

Définition de l'univers SPANS

La définition de l'univers est la première étape à effectuer dans SPANS. Cette étape permet de définir le territoire couvert par l'étude et la taille en mètres de la plus petite

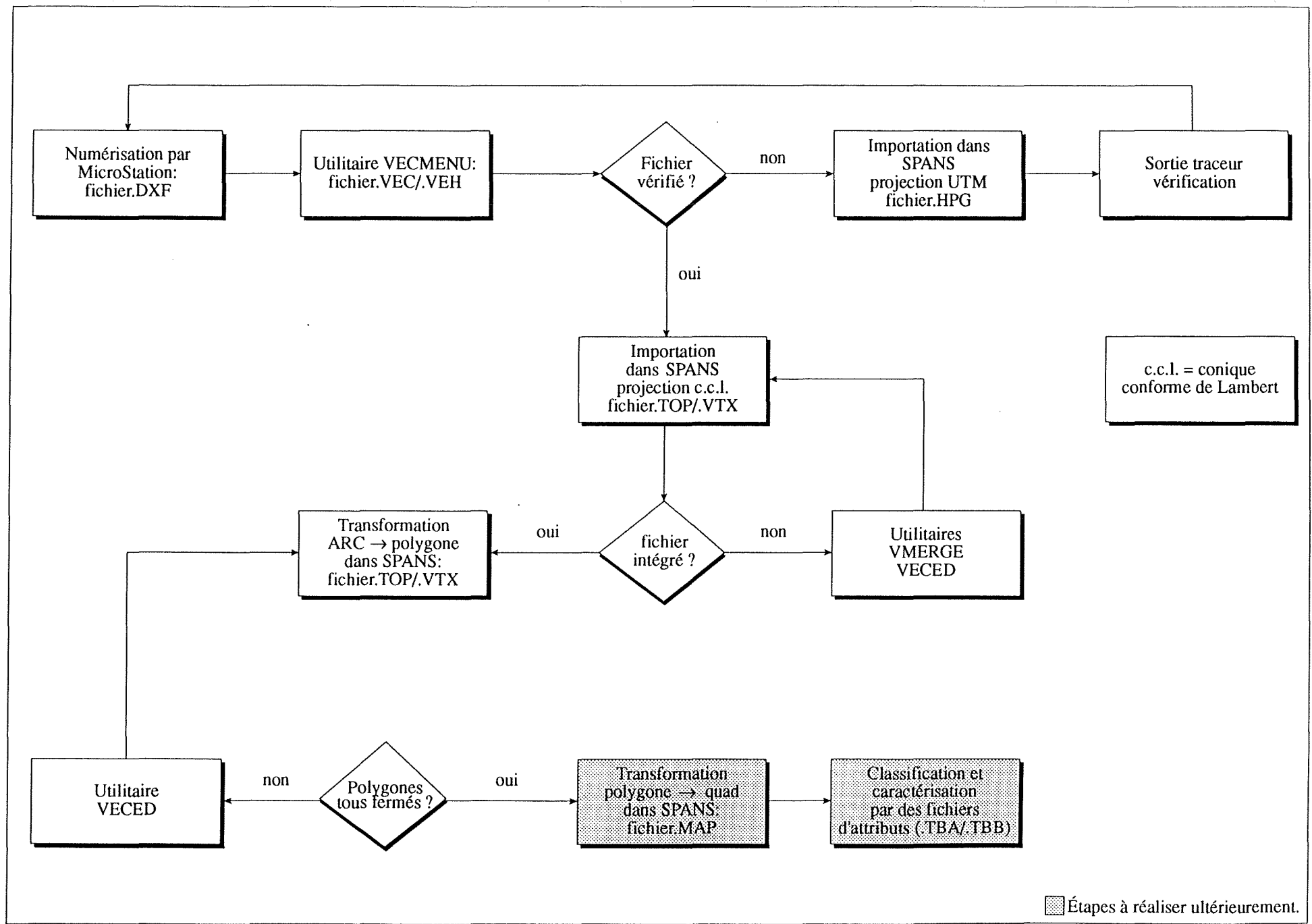


FIGURE 2. Schéma des différentes étapes de numérisation et d'intégration des données dans SPANS.

parcelle d'information. Cet univers a été défini par la DGHP et créé dans SPANS en fixant les limites à partir du coin inférieur gauche ($47^{\circ} 35'N$, $67^{\circ} 00'O$) et du coin supérieur droit ($48^{\circ}24'N$, $64^{\circ} 28'O$).

Choix du type de projection

Étant donné que le territoire à l'étude couvre deux zones UTM, il a fallu définir dans SPANS un mode de projection qui permet de bien représenter les données avec un minimum de déformation. Pour ce faire, la projection conique conforme de Lambert sécante à deux parallèles a été retenue. Les parallèles sont $47^{\circ} 52'09"N$ et $48^{\circ} 11'45"N$. Pour établir le zéro des points de projection, le méridien central a été fixé à $65^{\circ} 44'O$ alors que le parallèle origine l'a été à $45^{\circ}N$.

Choix de l'ellipsoïde de référence

La terre étant plus aplatie aux pôles et allongée à l'équateur, un rayon équatorial et un rayon polaire sont définis pour corriger cette distorsion dans la représentation. Jusqu'à tout récemment, le système géodésique NAD27, basé sur une correction définie par Clarke en 1866, était utilisé au Canada. En 1990, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada adoptait le système NAD83, basé sur une nouvelle définition de l'ellipsoïde déterminée par satellite (GRS 80), pour la production de toutes les cartes topographiques des régions du Canada. Puisque tous les documents cartographiques utilisés pour la numérisation sont en NAD27, il a été jugé préférable de retenir l'ellipsoïde de Clarke dans la définition du mode de représentation dans SPANS.

Il n'existe pas de méthodes faciles de passage permettant de corriger des données du NAD27 au NAD83; il ne s'agit pas seulement d'introduire deux nouveaux termes dans l'équation de projection. En effet, les cartes ont été tracées en utilisant des bornes géodésiques dont l'ampleur de la distorsion n'est pas facilement obtenue. Le système

SPANS permet une conversion des données de projection en latitudes/longitudes et une exportation de ces données dans un format d'archivage (.VEC/.VEH). Si on prend pour acquis que la conversion est exacte, il sera alors possible de redéfinir un nouvel univers SPANS avec l'ellipsoïde GRS 80 conforme au NAD83 et d'importer les fichiers d'archivage. Pour plus de détails sur la procédure, il est préférable de consulter le manuel technique (pages 3-71 à 3-78) qui fait partie de la documentation de SPANS.

Constitution d'une mosaïque

La numérisation feuillet par feuillet entraîne la segmentation de l'information en autant de couches que de feuillets utilisés. Pour reconstituer la mosaïque, l'utilitaire VMERGE, fourni par TYDAC, a été utilisé. Cet utilitaire permet de joindre facilement et rapidement en une seule couche autant de couches d'informations désirées. Ensuite avec l'utilitaire VECED, fourni par TYDAC pour l'édition des entités vectorielles dans SPANS, il suffit de vérifier si les segments d'arcs chevauchant plus d'un feuillet sont bien joints et d'effectuer la correction le cas échéant.

Transformation des arcs en polygones

Cette transformation, effectuée dans SPANS, produit la structure finale des entités vectorielles et permet de s'assurer qu'aucun segment d'arc isolé n'existe. Lorsqu'une liste d'arcs non rattachés est produite, une édition est alors effectuée au moyen de l'utilitaire VECED et le processus de transformation est recommencé jusqu'à ce que tous les polygones soient fermés (Figure 2). Une fois cette étape franchie, les entités vectorielles ont la structure SPANS permettant de procéder ultérieurement à leur transformation en QUAD (fichiers .MAP), à la production de cartes et à l'analyse spatiale des couches d'information. Également, des fichiers d'attributs peuvent leur être définis au besoin.

2.3.2 Information de base

L'information de base comprend toutes les données se rapportant à la rive et aux îles de la baie des Chaleurs (échelles 1: 50 000 et 1:20 000) , ainsi qu'à la bathymétrie (échelle 1:150 000). Toutes les cartes ayant servi à la numérisation ont été identifiées à la section 2.1.

Pour la rive nord de la baie des Chaleurs, des fichiers de numérisation fournis par le Centre Saint-Laurent correspondent aux feuillets 22 A/8, 22 A/7, 22 A/2, 22 A/3, 22 A/4, 22 B/1, 22 B/2, 21 O/15 et 21 O/16. On a reconstitué une seule couche d'information en utilisant les utilitaires VMERGE et VECED.

La rive sud de la baie des Chaleurs (située au Nouveau-Brunswick) a été numérisée afin de compléter la zone d'étude. Ces données numérisées ont été rattachées à celles éditées précédemment et provenant du Centre Saint-Laurent.

Dix barachois situés en rive nord de la baie des Chaleurs ont également été numérisés à partir des feuillets 1:20 000 identifiés à la section 2.1. Ces cartes sont en coordonnées MTM. Il a fallu alors utiliser le programme LAMBERT, développé par M. Thériault de l'université Laval, pour transformer les coordonnées de ce type de projection en latitude/longitude, car le logiciel SPANS ne supporte pas ce type de projection propre au Québec. On a par la suite édité et intégré ces données à celles de la rive 1:50 000 de façon à obtenir une seule entité spatiale.

Les isobathes 5, 10, 20, 30, 40 et 50 brasses ont été numérisées à partir de la carte marine à l'échelle 1:150 000 et ont été éditées de façon à former des polygones fermés. On dispose d'une couche d'information pour chaque isobathe et d'une couche pour l'ensemble de la bathymétrie.

2.3.3 Informations thématiques

Les données relatives à la végétation, aux zones coquillières, aux zones de répartition des poissons (frayères, concentrations, migration, exploitation) ont toutes été numérisées selon la procédure représentée à la figure 2 et décrite précédemment. Pour chacun des feuillets manuscrits et pour chacune des couches d'information, les aires de répartition ont été numérisées en arcs au moyen de MICROSTATION et transformées en polygones fermés selon la procédure établie précédemment. Les données sont ramenées à une couche d'information par espèce, codée différemment, pour l'ensemble de la baie des Chaleurs.

Des fichiers d'attributs, définis dans SPANS, peuvent alors être créés permettant de décrire plus précisément l'information relative à chaque thématique.

3. RÉSULTATS ET DISCUSSION

Ce chapitre comporte trois sections distinctes, lesquelles traitent respectivement des produits livrables, de la fiabilité des résultats et des données manquantes.

3.1 Liste des produits livrables

Dans le cadre de la mise à jour des données de la baie des Chaleurs, les produits livrables comprennent des cartes sur lesquelles la thématique a été reportée de façon manuscrite, des fiches "SYSTÈME" et des fichiers informatiques (SPANS et Word Perfect).

Le tableau 3 liste les ressources pour lesquelles une information est disponible sur un ou l'autre des trois types de produit livrable.

3.1.1 Cartes thématiques

Le tableau 4 liste les 30 cartes à l'échelle 1:50 000 et les 17 à l'échelle 1:20 000 et ventile la ou les thématique(s) qui ont été reportées sur chacune d'elles.

À cela s'ajoutent des cartes synthèses à l'échelle 1:150 000 qui illustrent les diverses thématiques: végétation et substrat, secteurs coquilliers, frayères et aires de concentration des principales espèces de poisson, zones d'exploitation des poissons et de quelques crustacés et mollusques ainsi que les principaux couloirs de migration.

3.1.2 Fiches "SYSTÈME"

Les 24 fiches "SYSTÈME" ont été mises à jour en fonction de l'information provenant de la revue de littérature et des enquêtes en région. Rappelons que ces fiches décrivent

TABLEAU 3. Liste des ressources pour lesquelles l'information est disponible.

Espèce	Cartes thématique		Fiche "SYSTÈME"	Fichier SPANS
	1:50 000	1:20 000		Répartition
Aiguillat commun	x		x	
Algues filamenteuses		x		x
Alose savoureuse			x	
Anguille d'Amérique	x	x	x	x
Baudroie d'Amérique			x	
Béluga			x	
Buccin	x		x	
Calmar	x		x	
Capelan	x		x	
Capucette	x	x	x	x
Carex écailleux	x	x		
Chaboisseau bronzé		x		x
Choquemort		x		x
Crabe commun	x	x	x	x
Crabe des neiges	x		x	
Crabe araignée			x	
Crevette des sables	x	x		x
Entéromorphes	x	x		x
Éperlan arc-en-ciel	x	x	x	x
Épinoche à trois épines		x		x
Épinoche à quatre épines		x		x
Épinoche à neuf épines		x		x
Épinoche tachetée	x	x		x
Esturgeon noir			x	
Flétan atlantique	x		x	
Flétan du Groenland			x	
Fucus bifide	x	x	x	x
Gaspareau			x	
Hareng atlantique	x		x	x
Herbaciaie salée		x		x
Homard	x		x	
Lamproie marine			x	
Lançon d'Amérique	x	x	x	x
Limande à queue jaune	x		x	x
Loup atlantique			x	
Maquereau bleu	x	x	x	x
Marsouin commun			x	
Merluche blanche	x		x	
Merluche-écureuil	x	x	x	x
Morue franche	x	x	x	x
Motelle à quatre barbillons		x		x
Moule bleue	x	x	x	x
Mousse d'Irlande crépue		x		x
Mye commune	x	x	x	x
Ogac	x		x	
Omble de fontaine		x	x	x
Oursin vert	x		x	
Pétoncle d'Islande	x		x	
Pétoncle géant	x		x	x

TABLEAU 3.(suite) Liste des ressources pour lesquelles l'information est disponible.

Espèce	Carte thématique		Fiche "SYSTÈME"	Fichier SPANS
	1:50 000	1:20 000		Répartition
Phoque commun			X	
Phoque gris			X	
Plie canadienne	X	X	X	X
Plie lisse	X	X		X
Plie grise	X		X	X
Plie rouge	X	X	X	X
Poisson-alligator atlantique		X		X
Poulamon atlantique	X	X	X	X
Poule de mer	X		X	
Ruppie maritime		X		X
Saumon atlantique	X	X	X	X
Scirpe maritime	X	X		
Sébaste		X	X	X
Spartine à fleurs alternes	X	X	X	X
Spartine étalée	X	X		X
Tanche-tautogue		X		X
Thon rouge			X	
Ulve	X	X	X	X
Zostère marine	X	X	X	X

TABLEAU 4. Thématiques représentées de façon manuscrite sur les cartes topographiques à l'échelle 1:50 000 et 1:20 000

Numéro de la carte	Échelle 1:50 000	Végétation riveraine	Substrat	Secteur coquillier	Ichtyofaune	Crustacé
1	22 B/2 1)	x	x			
2	22 B/1 1)			x		
3	2)	x	x			
4	22 A/4 1)	x	x			
5	2)			x		
6	22 A/3 1)			x		
7	2)	x	x			
8	22 A/2-22A/1 1)		x			
9	2)			x		
10	22 A/7 1)	x		x		
11	2)			x		
12	3)		x		x	x
13	22 A/8 1)		x			
Échelle 1:50 000 (sorties traceurs avec isobathes 1m à 40m)		Aires de concentration et frayères	Ichtyofaune		Couloirs de migration	Mollusques et autres invertébrés Concentration Exploitation
14	22 B/2 - 21 O/15 1)	x				
14a	2)			x		
14b	3)				x	x
15	22 B/1 - 21O/16 1)	x		x		
16	2)					
17	3)			x		
18	4)				x	x
19	22 A/4 - 21 P/13 1)	x		x		
20	2)					
21	3)			x		
22	4)				x	x
23	22 A/3 - 21 P/14 1)	x				
24	2)					
25	3)			x		
26	4)				x	x
27	22A/2-A/1,22A/7,22A/8 1)	x				
28	2)					
29	3)			x		
30	4)				x	

TABLEAU 4.(suite) Thématiques représentées de façon manuscrite sur les cartes topographiques à l'échelle 1:50 000 et 1:20 000

Numéro de la carte	Échelle 1:20 000	Végétation	Substrat	Secteur coquillier	Ichtyofaune	Autres invertébrés
31	22 B 01-200-0101 1)	x	x			
32	2)			x		
33	22 B 01-200-0102 1)				x	x
34	2)	x	x			
35	3)			x		
36	22 A 04-200-0201 1)	x	x			
37	22 A 03-200-0101 1)			x	x	
38	2)	x	x			
39	22 A 03-200-0102 1)				x	
40	2)	x	x			
41	3)	x	x	x		
42	22 A 02-200-0201 1)			x		
43	2)	x	x			
44	22 A 07-200-0102 1)				x	x
45	2)			x		
46	3)	x	x			
47	22 A 07-200-0202 1)	x	x			

les ressources de façon sommaire par localité en y spécifiant les espèces présentes, leur répartition, les zones d'utilisation spécifique (frayères, alimentation, alevinage), les zones d'exploitation et le volume des débarquements s'il y a lieu.

Ces fiches sont présentées à l'annexe 3 selon le format préétabli par Pêches et Océans Canada, sur traitement de texte Word Perfect 5.1.

3.1.3 Fichiers informatiques

Toutes les fiches "SYSTÈME" ont été regroupées en un seul répertoire format Word Perfect (syscha.).

Les fichiers SPANS comprennent:

- les fichiers du système (univers);
- les fichiers d'entités vectorielles binaires (.TOP/.VTX);
- les fichiers d'archivage vectoriel (.VEC/.VEH);
- quelques fichiers "RASTER" (.MAP);
- quelques fichiers de présentation (.PCX).

La liste de tous ces fichiers, brièvement décrits, est présentée à l'annexe 4. Ils ont été regroupés et compressés en format .ZIP.

3.2 **Fiabilité des résultats**

Cette section commente brièvement la fiabilité des résultats relatifs à chacune des thématiques.

3.2.1 Végétation riveraine et substrat

Cette information provient essentiellement des travaux de Dryade (1980) basés sur l'interprétation de photos aériennes à différentes échelles. Elle est considérée comme relativement valable même si elle n'a pas fait l'objet d'une validation de terrain.

Tous les marais pouvant être spatialisés à l'échelle 1:20 000 l'ont été. Seules quelques franges de végétation riveraine bordant certains littoraux échappent à cette représentation cartographique en raison de l'échelle.

Quant au substrat, seules les zones intertidales suffisamment grandes pour être spatialisées à l'échelle 1:20 000 ont été caractérisées sur ce plan. La qualité de l'information disponible est adéquate.

3.2.2 Végétation aquatique

La seule information disponible sur la végétation aquatique (herbiers de zostère et algues) se concentre dans quelques barachois et provient d'études détaillées, combinées à des travaux de validation sur le terrain (Logimer, 1985; Groupe Environnement Shooner, 1992). Cette information est jugée très fiable.

3.2.3 Secteurs coquilliers

L'information disponible sur les secteurs coquilliers (mye, moule) provient essentiellement des travaux d'inventaires réalisés dans le cadre du programme de salubrité des eaux coquillières d'Environnement Canada.

Les travaux les plus récents, donc les plus à jour, ont été consultés, de sorte que l'information spatialisée est jugée complète et fiable.

Notons que l'information portant sur le pétoncle géant et le buccin sera traitée à la section suivante.

3.2.4 Poissons, crustacés et autres mollusques

L'information sur les poissons a été traitée selon quatre niveaux: la répartition générale, les zones d'exploitation, les aires de concentration et les frayères, et les couloirs de migration. Pour les crustacés (homard et crabe) et pour les mollusques (pétoncle géant et buccin), l'information n'existe que pour la répartition et les aires d'exploitation.

Répartition générale

L'information sur la répartition générale des ressources provient de quatre sources:

- les consultations auprès des pêcheurs, des agents des pêches et des scientifiques;
- les statistiques de débarquement par localité;
- la banque de données du programme des observateurs en mer (MPO);
- la documentation scientifique et technique.

L'information sur la diversité spécifique des ressources est fiable. Les recoupements d'information entre les quatre sources permettent d'atteindre un niveau de fiabilité très acceptable pour la répartition des espèces abondantes et/ou exploitées par les pêcheurs. Par contre, l'information pour les espèces moins abondantes ou sans intérêt commercial apparaît plus théorique que réelle, provenant surtout de documents généraux qui couvrent toute la côte atlantique du Canada.

Exploitation

Trois sources d'information ont permis de localiser assez précisément les principales zones d'exploitation de la baie des Chaleurs:

- les consultations auprès des pêcheurs et des agents des pêches;
- les statistiques de débarquement par localité;
- la banque de données du programme des observateurs en mer.

L'information est générale et fiable car elle reflète la réalité, les zones traditionnelles de pêche étant liées à l'espèce visée et au type de permis de pêche. Toutefois, l'information n'est sans doute pas complète, bien que les consultations représentent un échantillonnage représentatif de l'ensemble de la zone d'étude.

Aires de concentration et frayères

L'information provient des consultations auprès des pêcheurs et des scientifiques. L'échantillonnage couvre l'ensemble de la zone d'étude et fournit une information générale dont le niveau de résolution pourrait être amélioré. Il est probable que l'inventaire ne soit pas exhaustif, reflétant surtout les connaissances des pêcheurs. L'information est donc plus abondante pour les espèces exploitées.

Couloirs de migration

L'information sur les couloirs de migration pour l'ensemble de la baie est théorique et n'est fondée que sur des intuitions non validées. Par contre, les voies de migration des espèces anadromes et catadromes dans les estuaires de rivière sont relativement bien connues et l'information a été validée par les responsables du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF). Toutefois, cette information n'est que partielle, n'incluant pas tous les cours d'eau mineurs, ni toutes les espèces.

3.2.5 Mammifères marins

En ce qui a trait aux mammifères marins, aucune donnée récente n'est venue compléter ni valider l'information théorique existante sur la présence et la répartition des

différentes espèces.

3.3 Données manquantes

3.3.1 Végétation

À l'extérieur des barachois, il existe de grands herbiers de zostère marine et des colonies d'algues qui n'ont jamais été cartographiés; de même la végétation subaquatique à l'intérieur de certains barachois devrait faire l'objet d'une cartographie détaillée. Ces herbiers constituent probablement des habitats importants pour certains stades de vie ou certaines activités biologiques des poissons.

3.3.2 Substrat

L'information sur la nature du substrat n'est généralement pas disponible, autant pour la zone intertidale que marine.

3.3.3 Espèces rares ou absentes

Il y a 22 espèces (poisson, mollusque, crustacé, algue et mammifère marin) qui sont rares ou absentes de la baie des Chaleurs. Il s'agit des espèces suivantes:

Poissons: Aiglefin, aiguillat noir, bar rayé, goberge, grenadier, merlu argenté.

Mollusques: Coque du Groenland, huître américaine, mactre de Stimpson.

Crustacé: Crevette nordique.

Algue: Mousse crépue d'Irlande.

Mammifères marins: Phoque à capuchon, phoque annelé, phoque du Groenland, baleine à bec commune, rorqual à bosse, dauphin commun, épaulard, petit rorqual, rorqual bleu, rorqual commun.

Poissons

Aiglefin

L'espèce est réputée rare dans la baie des Chaleurs, mais elle aurait été abondante autrefois. Il n'y a pas de population connue qui fréquente régulièrement la baie (O'Boyle, 1985), bien que Scott et Scott (1988) l'incluent dans l'aire de répartition de l'espèce, à des profondeurs de 20 brasses et plus.

Aiguillat noir

L'espèce est absente de la baie des Chaleurs, ne se trouvant qu'à des profondeurs supérieures à 100 (Parsons et coll., 1974) ou 200 brasses (Scott et Scott, 1988).

Bar rayé

L'espèce est quasi-absente de la baie des Chaleurs. Un ou deux spécimens y sont capturés annuellement, vraisemblablement en provenance de la population du Nouveau-Brunswick.

Goberge

L'espèce est réputée rare dans la baie des Chaleurs. Elle se trouve à des profondeurs variant de 18 à 180 brasses, mais surtout à plus de 55 brasses, et son aire de répartition actuelle inclut la baie des Chaleurs (Scott et Scott, 1988).

Grenadier

L'espèce est réputée rare dans la baie des Chaleurs. On la retrouve à des profondeurs variant de 8 à 1150 brasses, mais surtout à plus de 100 brasses (Parsons *et al.*, 1974; Scott et Scott, 1988).

Merlu argenté

Il y a eu des débarquements de 309 kg dans le district de Gaspé-Sud en 1992, mais il est possible que la pêche ait été effectuée à l'extérieur de la baie des Chaleurs. Le merlu argenté se retrouve à des profondeurs variant de 0 à 450 brasses et son aire de répartition actuelle inclut la baie des Chaleurs (Scott et Scott, 1988). L'espèce est peu connue des pêcheurs consultés.

Mollusques

Coque du Groenland

Selon les pêcheurs, cette espèce peu connue n'est pas commune dans la baie. Enfouie dans le sable, elle serait difficilement capturable avec les engins de pêche traditionnellement employés. Elle se trouve à des profondeurs variant de 2 à 50 brasses et son aire de répartition actuelle inclut la baie des Chaleurs (Gosner, 1971).

Huître américaine

L'espèce serait absente de la portion nord de la baie des Chaleurs, mais il existe une population dans la portion sud, près de Miscou, à la limite nord de son aire de répartition (Stewart, 1989).

Mactre de Stimpson

Selon les pêcheurs, cette espèce peu connue n'est pas commune dans la baie. Enfouie dans le sable, elle serait difficilement capturable avec les engins de pêche traditionnellement employés. Elle se trouve à des profondeurs variant de la limite des basses mers jusqu'à 50 brasses et son aire de répartition actuelle inclut la baie des Chaleurs (Rehder, 1981).

Crustacé

Crevette nordique

L'espèce est rare dans la baie des Chaleurs; on en capture de très faibles quantités au chalut de fond. Elle préfère les eaux plus froides à des profondeurs supérieures à 100 brasses.

Algue

Mousse crépue d'Irlande

L'espèce est présente à l'intérieur de quelques barachois, mais serait plutôt rare le long du littoral de la baie des Chaleurs. Les plus grandes densités et l'essentiel de son exploitation sont concentrées dans la portion sud du golfe du Saint-Laurent, particulièrement autour de l'Ile du Prince-Édouard (Bell, 1990).

Mammifères marins

Béluga

Il n'y a pas eu d'observations récentes rapportées dans la baie des Chaleurs, à l'exception de deux échouages. Ceci ne signifie pas nécessairement que les deux spécimens étaient encore vivants lorsqu'ils ont pénétré dans la baie. Néanmoins, la baie des Chaleurs est incluse dans l'aire de répartition de l'espèce (Reeves et Mitchell, 1988).

Autres espèces

Quant aux autres espèces de mammifères marins (phoque annelé, phoque à capuchon, phoque du Groenland, baleine à bec commune, dauphin commun, épaulard, rorqual à bosse, rorqual bleu et rorqual commun), la baie des Chaleurs est incluse dans leur aire de distribution respective. Leur présence dans la zone d'étude n'est pas confirmée par des observations récentes.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ce rapport, de nature essentiellement méthodologique, présente la démarche préconisée par le Groupe Environnement Shooner et l'INRS-Eau, pour mettre à jour, pour numériser et pour éditer dans SPANS l'information pertinente sur l'habitat du poisson de la baie des Chaleurs (de Pointe-à-la-Croix à Grande-Rivière).

L'exercice a permis de cartographier les données les plus récentes sur la végétation riveraine, le substrat, les secteurs coquilliers, les poissons et les crustacés. L'information est représentée sur des cartes synthèses à l'échelle 1:150 000 et sur des cartes topographiques aux échelles 1:50 000 et 1:20 000 (pour les barachois seulement).

L'information sur les ressources est également colligée sur des fiches "SYSTÈME", par municipalité.

L'ensemble des produits livrables constitue un outil privilégié de la DGHP, lui permettant d'atteindre ses objectifs de gestion, de conservation, d'aménagement et de restauration de l'habitat du poisson de la baie des Chaleurs.

Les recommandations suivantes sont proposées pour mieux orienter les actions permettant d'améliorer les connaissances sur l'habitat du poisson de la zone d'étude:

- 1) Cartographie de la végétation. Il existe plusieurs grands herbiers de zostère marine de même que de grandes colonies d'algues le long du littoral de la baie des Chaleurs qui peuvent être considérés à juste titre comme des habitats de qualité pour le poisson.

Il est donc recommandé de procéder à leur cartographie à l'échelle 1:50 000 et de spatialiser l'information dans l'univers SPANS.

Il est évident que les barachois pour lesquels cette information est manquante devront être inclus dans l'inventaire (ex.: Nouvelle, Saint-Omer, Barachois, etc.).

- 2) Cartographie des substrats littoraux et marins. Dans l'état actuel des connaissances, c'est l'absence quasi généralisée d'information sur la nature des substrats à partir de la zone intertidale jusqu'à 20m de profondeur.

Par conséquent, il est recommandé d'acquérir certaines données de base sur ce paramètre, ne serait-ce que d'ordre général.

- 3) Pêches exploratoires dans les barachois. Quelques études spécifiques (Harvey et Brouard, 1992; Logimer, 1985) démontrent l'importance des barachois pour certains stades de développement de plusieurs espèces de poisson. À cet égard, la présence d'herbiers submergés pourrait être liée à cette qualité d'habitat.

En conséquence, il est recommandé d'entreprendre une campagne de pêches exploratoires à l'intérieur de quelques barachois. Celle-ci devrait comporter des pêches récurrentes tout au cours de la saison de croissance, à l'aide d'une multiplicité d'engins (en particulier, la seine à mailles fines).

- 4) Valider les connaissances sur les frayères. Ces habitats critiques sont documentés de façon générale. Pour en assurer une protection adéquate, il est recommandé de valider la présence des principales frayères (ex.: hareng) et d'en préciser les limites spatiales.

- 5) Numérisation à l'aide du logiciel MICROSTATION. L'utilisation d'un outil puissant et performant de numérisation tel que le logiciel MICROSTATION s'est avérée un atout important pour la saisie numérique et l'intégration de ces données dans SPANS à l'aide des utilitaires de TYDAC (VECMENU ET VECED). Par conséquent, il est recommandé, dans d'éventuels travaux de même type, d'utiliser cette approche.
- 6) Période d'enquêtes auprès des pêcheurs. Tel que recommandé par la majorité des pêcheurs commerciaux rencontrés dans le cadre de ce mandat, la tenue d'une prochaine enquête pour actualiser et mettre à jour l'information pourrait se faire en période de ralentissement des activités de pêche.
- 7) Compléter l'intégration des données numérisées dans SPANS. La numérisation et l'édition des entités sur l'habitat du poisson permet de représenter sous forme vectorielle (polygone) la répartition spatiale de chacune des thématiques. Afin que cet ensemble de données puisse être géré de façon pleinement fonctionnelle dans SPANS et servir à générer des cartes thématiques et à combler des besoins d'interrogation d'informations supplémentaires, il est recommandé de compléter l'intégration des données dans SPANS:
- en transformant en "quads" chacun des polygones afin de pouvoir générer des cartes servant à des fins de calculs (superficie, longueur, pourcentage de recouvrement, ...) et d'analyse spatiale (superposition, combinaison, jonction de couches d'information, ...);
 - en définissant des fichiers d'attributs décrivant pour chacun des polygones des caractéristiques telles que le type d'espèce, la saisonnalité, le type d'habitat, la présence d'exploitation, ...);

- de créer un ensemble de cartes (sous formes de "slides"), décrivant l'information de base sur les principales thématiques avec légendes et titres appropriés, de façon à représenter rapidement l'information de base à partir de laquelle il sera possible d'interroger les différentes couches d'information.

5. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AHRENS, M.A. 1985. Le maquereau bleu. Série "Le Monde sous-marin". Pêches et Océans Canada, Direction générale des communications, Ottawa, 6 p.
- ANDERSEN, A. et M. GAGNON. 1980. Les ressources halieutiques de l'estuaire du Saint-Laurent. Rapp. can. ind. sci. halieut. aquat. 119: iv + 56 p.
- BAILEY, R. 1990. Le crabe des neiges de l'Atlantique. Série "Le Monde sous-marin". Pêches et Océans Canada, Direction générale des communications, Ottawa, 8 p.
- BELL, W. 1990. La mousse d'Irlande. Série "Le monde sous-marin". Pêches et Océans Canada, Direction générale des communications, Ottawa, 6 p.
- BISHOP, C.A. 1984. La merluche blanche. Série "Le Monde sous-marin". Pêches et Océans Canada, Direction générale des communications, Ottawa, 4 p.
- BOWERING, W.R. 1984. Le turbot du Groenland. Série "Le Monde sous-marin". Pêches et Océans Canada, Direction générale des communications, Ottawa, 5 p.
- BOWERING, W.R. 1990. La plie grise. Série "Le Monde sous-marin". Pêches et Océans Canada, Direction générale des communications, Ottawa, 6 p.
- CENTRE SPÉCIALISÉ DES PÊCHES ET GROUPE ENVIRONNEMENT SHOONER INC. 1990. Relevés sanitaires et bactériologiques de quinze secteurs coquilliers de la péninsule gaspésienne (Port-Daniel à Gaspé, 1989). Baie des Chaleurs. Rapport présenté à Environnement Canada, Conservation et protection. Programme de salubrité des eaux coquillières.
- CENTRE SPÉCIALISÉ DES PÊCHES ET GROUPE ENVIRONNEMENT SHOONER INC. 1991. Relevés sanitaires et bactériologiques de vingt zones coquillières de la péninsule gaspésienne (Miguasha à Anse-au-Griffon, 1990). Baie des Chaleurs. Rapport présenté à Environnement Canada, Conservation et protection. Programme de salubrité des eaux coquillières.

- CENTRE SPÉCIALISÉ DES PÊCHES. 1992. Relevés sanitaires et bactériologiques de onze zones de la péninsule gaspésienne (Miguasha et Douglastown, 1992). Baie des Chaleurs. Rapport présenté à Environnement Canada, Conservation et protection. Programme de salubrité des eaux coquillières.
- CENTRE SPÉCIALISÉ DES PÊCHES. 1993. Relevés sanitaires et bactériologiques de douze zones de la Gaspésie (Miguasha au Parc de Penouilles, 1993). Baie des Chaleurs. Rapport présenté à Environnement Canada, Conservation et protection. Programme de salubrité des eaux coquillières.
- ELNER, R.W. 1989. Les crabes de la côte atlantique du Canada. Série "Le Monde sous-marin". Pêches et Océans Canada, Direction générale des communications, Ottawa, 8 p.
- GAUTHIER ET GUILLEMETTE CONSULTANTS INC., CENTRE SPÉCIALISÉ DES PÊCHES. 1993. Mise à jour des informations biologiques visant la cartographie de la sensibilité des habitats du poisson. Rapport préliminaire présenté à Pêches et Océans Canada. 17 p. + annexes.
- GOSNER, K.L. 1971. Guide to identification of marine and estuarine invertebrates. Wiley-Interscience Publication, John Wiley & Sons. New York. 693 p.
- HARVEY, C. et D. BROUARD. 1992. Étude exploratoire du barachois de Chandler: aspects biophysiques et contamination. Rapport présenté à Environnement Canada, Direction de la protection de l'environnement région du Québec. 39 p. et annexes.
- JACQUAZ, B., COUILLARD, L., PELLETIER, M., SARAZIN, M. et G. WALSH. 1990. Étude biophysique de l'habitat du poisson de quatre barachois de la baie des Chaleurs. Direction des sciences biologiques. Ministère des Pêches et des Océans, Institut Maurice-Lamontagne. Rapport manuscrit canadien des sciences halieutiques et aquatiques n° 2089. 68 p. et annexes.
- JEAN BÉLAND ET ASSOCIÉS INC. 1987. Relevés sanitaires et bactériologiques des territoires coquilliers de Carleton et Maria. Environnement Canada, Service de la protection de l'environnement.
- JEAN BÉLAND ET ASSOCIÉS INC. 1989. Relevés sanitaires et bactériologiques de dix secteurs coquilliers et d'un parc de moules (Miguasha à Bonaventure). Baie des Chaleurs. Rapport présenté à Environnement Canada, Conservation et Protection.

- JEAN BÉLAND ET ASSOCIÉS INC. 1990. Inventaire des secteurs coquilliers et planification des relevés du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine. Rapport présenté à Environnement Canada, Conservation et Protection, Direction de la Protection de l'environnement. 43 p. et fiches techniques.
- LE GROUPE DRYADE. 1980. Habitats propices aux oiseaux migrateurs le long des rives de la rivière Richelieu, de la rivière des Outaouais, du fleuve Saint-Laurent, de l'estuaire du Saint-Laurent, de la côte nord du golfe Saint-Laurent, de la Péninsule gaspésienne, des Îles de la Madeleine. Rapport présenté au Service canadien de la faune, Environnement Canada. Québec. 66 p. et cartes.
- LEMAY, Y., BROUARD, D. et D. LAMONTAGNE. 1988. Relevés sanitaires et bactériologiques des secteurs coquilliers de la Côte gaspésienne (Baie des Chaleurs). Rapport de Gilles Shooner et associés inc. et du Centre spécialisé des Pêches présenté à Environnement Canada, Direction de la Protection de l'Environnement.
- LOGIMER. 1985. Développement d'un programme de conservation et de reconstitution des habitats lagunaires gaspésiens. Rapport présenté à Pêches et Océans Canada, section Habitat du poisson. 306 p. et annexes.
- MARKLE, F.D. 1981. Le merluche-écureuil. Série "Le Monde sous-marin". Pêches et Océans Canada, Direction générale des communications, Ottawa, 4 p.
- McKONE, W.D. et E.M. LEGROW. 1991. Le sébaste. Série "Le Monde sous-marin". Pêches et Océans Canada, Direction générale des communications, Ottawa, 6 p.
- O'BOYLE, R.N. 1985. L'aiglefin. Série "Le Monde sous-marin". Pêches et Océans Canada, Direction générale des communications, Ottawa, 6 p.
- PARSONS, L.S., MERCER, M.C., WELLS, R. et J.S. CAMPBELL. 1974. Distribution, Abundance and Biology of Some Underexploited Northwest Atlantic Finfish and Shellfish p. 107-135 *In* Proceedings government-industry meeting on the utilization of Atlantic resources.
- PITT, T.K. 1984. La limande à queue jaune. Série "Le Monde sous-marin". Pêches et Océans Canada, Direction générale des communications, Ottawa, 6 p.
- REEVES, R. et E. MITCHELL. 1988. Les cétacés du Canada. Série "Le Monde sous-marin". Pêches et Océans Canada, Direction générale des communications, Ottawa, 30 p.

- REHDER, H.A. 1981. The Audubon Society field guide to North American seashells. Chanticleer Press Inc. New York. 894 p.
- SCOTT, J.S. 1985. Le lançon. Série "Le Monde sous-marin". Pêches et Océans Canada, Direction générale des communications, Ottawa, 6 p.
- SCOTT, W.B. et E.S. CROSSMAN. 1974. Poissons d'eau douce du Canada. Fish. Res. Board. Can. Bull. 184, 1026 p.
- SCOTT, W.B. et M.G. SCOTT. 1988. Atlantic fishes of Canada. Can. Bull. Fish. Aquat. Sci. 219:731 p.
- STEWART, K.D. 1989. L'huître américaine. Série "Le Monde sous-marin". Pêches et Océans Canada, Direction générale des communications, Ottawa, 6 p.
- WALSH, S.J. 1984. L'aiguillat commun. Série "Le Monde sous-marin". Pêches et Océans Canada, Direction générale des communications, Ottawa, 6 p.
- ZWANENBURG, K. 1984. Le flétan de l'Atlantique. Série "Le Monde sous-marin". Pêches et Océans Canada, Direction générale des communications, Ottawa, 8 p.

ANNEXE 1

Guide d'entrevue des pêcheurs
et des agents des pêches

1. Introduction

Ce guide d'entrevue s'inspire de celui décrit dans l'étude de Gauthier et Guillemette inc. et du Centre spécialisé des pêches (1993) lors de l'enquête pilote réalisée en mars 1993 à Chandler. Il comprend essentiellement la planification du déroulement de chacune des entrevues ainsi qu'un horaire initial de rencontres avec les pêcheurs.

2. Déroulement d'une entrevue

Le déroulement des entrevues a été planifié pour favoriser la collaboration des pêcheurs, lesquels pourraient être réticents puisqu'ils sont déjà fréquemment sollicités par leurs associations à cette époque de l'année, qu'ils ont débuté la préparation de leur matériel de pêche pour la prochaine saison et que certains d'entre eux ont été très affectés par la récente coupure des quotas de morue (juillet 1993). Pour chacune des entrevues, les neuf points suivants sont abordés dans cet ordre:

- 1- Présentation des enquêteurs: en l'occurrence, Jean Therrien, biologiste pour le Groupe Environnement Shooner inc. et Jean-François La Rue, biologiste pour Pêches et Océans Canada. Il est précisé que cette étude est effectuée par Groupe Environnement Shooner inc. pour le compte de la DGHP, région de Québec;
- 2- Objectif: mise à jour d'un atlas des habitats de poissons de la baie des Chaleurs réalisé il y a plus d'une dizaine d'années. L'outil ainsi créé permettra d'identifier rapidement les habitats à risques advenant des urgences environnementales et pourra être utilisé dans le cadre d'études d'impacts. Il a déjà servi notamment pour identifier des sites de dépôts de dragage. Cette mise à jour doit être effectuée pour la région côtière comprise entre Grande-Rivière et Pointe-à-la-Croix, à l'embouchure de la Ristigouche. Pour ce faire, il est nécessaire de rencontrer diverses personnes-ressources oeuvrant dans le domaine des pêcheries, principalement les pêcheurs;
- 3- Présentation des cartes: des photocopies de l'atlas actuel sont examinées par les pêcheurs;
- 4- Type d'information requise: les habitats côtiers visés sont ceux utilisés par les poissons, les crustacés, les mollusques, les mammifères marins et certaines plantes aquatiques jusqu'à un km de l'embouchure des rivières. L'information requise pour chaque espèce est la suivante:
 - la zone de répartition générale où une espèce peut être trouvée durant l'année, même en faible densité;
 - la zone de concentration qui correspond généralement à la zone d'exploitation de l'espèce, laquelle peut être liée à une saison en particulier;

- la zone d'utilisation spécifique, reconnue pour les activités liées à la reproduction, l'alevinage, l'alimentation ou la migration, laquelle peut également être liée à une saison spécifique;
- 5- Confidentialité de l'information: toute l'information recueillie servira uniquement à des fins de protection et de conservation des ressources halieutiques et des habitats;
 - 6- Type de pêche pratiquée: chacun des pêcheurs précise les espèces pêchées et les engins utilisés;
 - 7- Zone de pêche: chacun des pêcheurs précise l'étendue du territoire couvert par ses activités de pêche;
 - 8- Données spécifiques: les espèces visées par l'enquête sont abordées une à une selon la liste du tableau A-1. Des illustrations tirées de divers guides et documents de référence permettent de préciser de quelles espèces il s'agit, au besoin;
 - 9- Identification des personnes-ressources: le nom de chacun des pêcheurs est noté.

TABLEAU A-1. Liste des espèces potentielles couvertes par cette enquête.

Nom vernaculaire	Nom latin
Aiglefin (haddeck)	<i>Melanogrammus aeglefinus</i>
Aiguillat commun (squalé)	<i>Squalus acanthias</i>
Aiguillat noir	<i>Centroscyllum fabricii</i>
Algues et plantes du littoral ayant une importance pour le poisson	
Alose savoureuse	<i>Alosa sapidissima</i>
Anguille d'Amérique	<i>Anguilla rostrata</i>
Baleines ¹	
Bar rayé	<i>Morone saxatilis</i>
Baudroie d'Amérique	<i>Lophius americanus</i>
Béluga	<i>Delphinapterus leucas</i>
Buccin (bourgot)	<i>Buccinum undatum</i>
Calmar (squid)	<i>Illex illecebrosus</i>
Capelan	<i>Mallotus villosus</i>
Capucette	<i>Menidia menidia</i>
Coque du Groenland	<i>Serripes groenlandicus</i>
Crabe commun (crabe tourteau)	<i>Cancer irroratus</i>
Crabe des neiges	<i>Chionoecetes opilio</i>
Crabe-araignée (casque de police)	<i>Hyas araneus/Hyas coarctatus</i>
Crevette nordique	<i>Pandalus borealis</i>
Enteromorphe	<i>Enteromorpha sp.</i>
Éperlan d'Amérique	<i>Osmerus mordax</i>
Esturgeon noir	<i>Acipenser oxyrinchus</i>
Flétan atlantique	<i>Hippoglossus hippoglossus</i>
Flétan du Groenland (turbot)	<i>Reinhardtius hippoglossoides</i>
Fucus bifide	<i>Fucus distichus</i>
Gaspareau	<i>Alosa pseudoharengus</i>
Goberge	<i>Pollachius virens</i>
Grenadier	<i>Nezumia bairdi</i>
Hareng atlantique	<i>Clupea harengus harengus</i>
Homard	<i>Homarus americanus</i>
Huître américaine	<i>Crassostrea virginica</i>
Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>
Lançon d'Amérique	<i>Ammodytes americanus</i>

TABLEAU A-1.(suite) Liste des espèces potentielles couvertes par cette enquête.

Nom vernaculaire	Nom latin
Limande à queue jaune	<i>Limanda ferruginea</i>
Loup atlantique	<i>Anarhichas lupus</i>
Mactre de Stimpson	<i>Mactromeris polynyma</i>
Maquereau bleu	<i>Scomber scombrus</i>
Marsouin commun	<i>Phocoena phocoena</i>
Merlu argenté	<i>Merluccius bilinearis</i>
Merluche blanche (barbue)	<i>Urophycis tenuis</i>
Merluche-écureuil	<i>Urophycis chuss</i>
Morue franche	<i>Gadus morhua</i>
Moule bleue (coque)	<i>Mytilus edulis</i>
Mousse d'Irlande crépue	<i>Chondrus crispus</i>
Mye commune (clam)	<i>Mya arenaria</i>
Ogac (morue de roche)	<i>Godus ogac</i>
Omble de fontaine (truite de mer)	<i>Salvelinus fontinalis</i>
Oursin vert	<i>Strongylocentrus droebachiensis</i>
Pétoncle d'Islande	<i>Chlamys islandica</i>
Pétoncle géant	<i>Placopecten magellanicus</i>
Phoque à capuchon	<i>Cystophora cristata</i>
Phoque annelé	<i>Phoca hispida</i>
Phoque commun	<i>Phoca vitulina</i>
Phoque du Groenland	<i>Phoca groenlandica</i>
Phoque gris	<i>Halichoerus grypus</i>
Plie canadienne (sole)	<i>Hippoglossoides platessoides</i>
Plie grise	<i>Glyptocephalus cynoglossus</i>
Plie rouge	<i>Pseudopleuronectes americanus</i>
Poulamon atlantique (pouffin)	<i>Microgadus tomcod</i>
Poule de mer	<i>Cyclopterus lumpus</i>
Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>
Sébaste	<i>Sebastes mentella</i>
Spartine à fleurs alternes	<i>Spartina alterniflora</i>
Thon rouge	<i>Thunnus thynnus</i>
Ulve	<i>Ulva sp.</i>
Zostère marine	<i>Zostera marina</i>
Baleine à bec commune	<i>Hyperoodon ampulatus</i>
Rorqual à bosse	<i>Megaptera novaeangliae</i>
Dauphin commun	<i>Delphinus delphis</i>
Épaulard	<i>Orcinus orca</i>
Petit rorqual	<i>Balaenoptera acutorostrata</i>
Rorqual bleu	<i>Balaenoptera musculus</i>
Rorqual commun	<i>Balaenoptera physalus</i>

3. Horaire initial des rencontres

L'horaire initial des rencontres, livré au tableau A-2, a été conçu afin de rencontrer des représentants de chacune des associations de pêcheurs présentes dans la zone d'étude. Il est prévu de terminer la série d'enquêtes par des rencontres avec les agents des pêches des bureaux de Grande-Rivière et de Bonaventure, afin de valider l'information recueillie auprès des pêcheurs. Des entrevues supplémentaires peuvent s'ajouter en cours de route.

TABLEAU A-2. Horaire initial des rencontres.

Heure	Date			
	7 février 1994	8 février 1994	9 février 1994	10 février 1994
	<i>Hope Town</i>			
08h00		Association des pêcheurs côtiers de Saint-Godefroi		
	<i>Saint-Godefroi</i>	<i>Shigawake</i>	<i>Newport</i>	<i>Anse-aux-Gascons</i>
10h30	Association la Relève de Saint-Godefroi	Association des pêcheurs professionnels de Shigawake et Port-Daniel	Association des pêcheurs de la MRC de Pabok	Association des petits seineurs de la Gaspésie-sud
	<i>Bonaventure</i>	<i>Newport</i>	<i>Pabos</i>	<i>Grande-Rivière</i>
13h30	Association des pêcheurs côtiers Nouvelle-Vague	Association des pêcheurs côtiers de Pabos' Mills- Newport	Association des petits seineurs côtiers de la Gaspésie	MPO-agents de pêche
		<i>Grande-Rivière</i>		<i>Bonaventure</i>
16h00		Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie		MPO-agents de pêche
			<i>Carleton</i>	
19h00			Pêcheurs sans affiliation	

ANNEXE 2

Liste des personnes rencontrées

ANNEXE 2. Liste des personnes rencontrées.

Date	Organisme	Lieu	Identité	Occupation ¹	Pêche		
					Type ²	Engin ³	Secteur
07-02-1994	Association La Relève de Saint-Godefroi	Saint-Godefroi	Georges Chapados (prés.)	PC	AP, HO, PF, PP	C, F	Paspebiac Ouest
			Delphis Chapados (v.-prés.)	PC	AP, HO, PF, PP	C, F	à
			Pierre Chapados	PC	AP, HO, PF, PP	C, F	Port Daniel Ouest
07-02-1994	Association des pêcheurs côtiers Nouvelle-Vague	Bonaventure	Roland Babin (prés.)	PC	AP, HO, PP	C, F	Maria
			Gaston Geoffroy	PC	AP, HO, PF, PP	C, F	à
			Sylvain Arsenault	PC	AP, HO, PF, PP	C, F	New-Carlisle
			Gaston Paquet	PC	AP, HO, PF, PP	C, F	
			Richard Audet	PC	AP, HO, PP		
			Daniel Mercier	PC	AP, HO, PF, PP	C, F C, F	
08-02-1994	Association des pêcheurs côtiers de Saint-Godefroi (a) et Association des petits seigneurs de la Gaspésie Sud (b)	Hope Town	Christian Huard (prés. a, secr. b)	PC	AP, CA, HO, PF, PP	C, F, S	Maria à
			André-Gilles Huard	PC	AP, HO, PF, PP	C, F	Port-Daniel
08-02-1994	Association des pêcheurs professionnels de Shigawake et Port-Daniel	Shigawake	Donald Walker (prés.)	PC	AP, HO, PF, PP	C, F	Saint-Godefroi
			Robert Sullivan	PC	AP, HO, PF, PP, TR	C, F, L	à
			Robert Sullivan jr.	PC	AP, HO, PF, PP	C, F	Port-Daniel

¹ AP: agent de pêche; B: biologiste; MB: microbiologiste; PC: pêcheur commercial; T: technicien; US: travaille en usine de transformation.

² AP: appât; BU: buccin; CA: capelan (exploratoire); CN: crabe des neiges; HO: homard; PE: pétoncle; PF: poissons de fond; PP: poissons pélagiques; TR: thon rouge.

³ C: casier; D: drague; F: fixe; L: ligne traînante (thon); M: mobile; S: seine.

<i>Date</i>	Organisme	Lieu	Identité	Occupation ¹	Pêche		
					Type ²	Engin ³	Secteur
08-02-1994	Association des pêcheurs côtiers de Pabos Mills - Newport	Newport	Jean-Marc Lambert (prés.)	PC	AP, HO, PF, PP	C, F	Saint-Godefroi à Grande-Rivière
08-02-1994	Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie	Grande-Rivière	Léo Cauvier (prés. secteur homard)	PC	AP, HO, PF, PP	C, F, S	Grande-Rivière
08-02-1994	Association des pêcheurs de la MRC de Pabok	Grande-Rivière	Olivier Lelièvre (prés. secteur crabe)	PC	AP, CN, PP	C, F	Baie des Chaleurs et Golfe du Saint-Laurent
08-02-1994	Association des pêcheurs professionnels de Shigawake et Port-Daniel	Port-Daniel	Léo Langlois (secr.)	US			
09-02-1994	Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie	Newport	Horace Legresley	PC	PE, PP	D, F	Anse-aux-Gascons à Chandler

¹ AP: agent de pêche; B: biologiste; MB: microbiologiste; PC: pêcheur commercial; T: technicien; US: travaille en usine de transformation.

² AP: appât; BU: buccin; CA: capelan (exploratoire); CN: crabe des neiges; HO: homard; PE: pétoncle; PF: poissons de fond; PP: poissons pélagiques; TR: thon rouge.

³ C: casier; D: drague; F: fixe; L: ligne traînante (thon); M: mobile; S: seine.

Date	Organisme	Lieu	Identité	Occupation ¹	Pêche		
					Type ²	Engin ³	Secteur
09-02-1994	Association des pêcheurs de la MRC de Pabok	Newport	Francis Parisé	PC	AP, CN, PP	C, F	Baie des Chaleurs et Golfe du Saint-Laurent
			Daniel Desbois	PC	AP, BU, PF, PP	C, F	
			Roland Roussy	PC	AP, CN, PP	C, F	
			Louis Duguay	PC	AP, CN, PP	C, F	
			Steven Roussy	PC	AP, CN, PP	C, F	
			Roland Anglehart	PC	AP, CN, PP	C, F	
			Gérard Desbois	PC	AP, CN, PF, PP	C, F	
			Marius Syvrais	PC	AP, CN, PP	C, F	
09-02-1994	Association des petits seigneurs côtiers de la Gaspésie	Pabos	Bruno Duguay (prés.)	PC	AP, BU, CA, HO, PF, PP	C, F, S	Chandler à Grande-Rivière
09-02-1994		Carleton	Sylvain Bujold	PC	PF, PP	F, M	Miguasha à Port Daniel
			Charles Bujold	PC	PE, PP		
			Louis Barriault	PC	PE	D, F	
			Michel Deslauriers	PC	AP, PF, PP	D C, F	
10-02-1994	Association des petits seigneurs de la Gaspésie Sud	Anse-aux-Gascons	Conrad Alain	PC	AP, PF, PP	F, S	Bonaventure à Grande-Rivière
10-02-1994	Ministère des Pêches et des Océans	Grande-Rivière	Lucien Rail	AP			Port-Daniel à Grande-Rivière

¹ AP: agent de pêche; B: biologiste; MB: microbiologiste; PC: pêcheur commercial; T: technicien; US: travaille en usine de transformation.

² AP: appât; BU: buccin; CA: capelan (exploratoire); CN: crabe des neiges; HO: homard; PE: pétoncle; PF: poissons de fond; PP: poissons pélagiques; TR: thon rouge.

³ C: casier; D: drague; F: fixe; L: ligne traînante (thon); M: mobile; S: seine.

<i>Date</i>	Organisme	Lieu	Identité	Occupation ¹	Pêche		
					Type ²	Engin ³	Secteur
10-02-1994	Ministère des Pêches et des Océans	Bonaventure	Pierre Gagnon	AP			Matapédia à Port-Daniel
fév.-mars 1994	Ministère des Pêches et des Océans	Entretien téléphonique	Luci Bossé	B			
			Ross Claytor	B			
			Marcel Fréchette	B			
			Louise Gendron	B			
			Mike O. Hammill	B			
			Sylvain Hurtubise	B			
			Michael C.S. Kingsley	B			
			Jean Lambert	B			
			Louise Savard	B			
fév.-mars 1994	Ministère de l'Environnement du Canada	Entretien téléphonique	Claude Grenier	T			
			Chantal Duhaime	B			
			Jacques Sénéchal	MB			
fév.-mars 1994	Ministère de l'Environnement et de la Faune	Entretien téléphonique	Anthony Assels	B			
			Charles Banville	B			
			François Caron	B			
			Martin Dorais	T			
			Gilles Landry	B			
fév.-mars 1994	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Entretien téléphonique	Louise Therrien	T			
fév.-mars 1994	Université Laval	Entretien téléphonique	Jean Côté	B			

¹ AP: agent de pêche; B: biologiste; MB: microbiologiste; PC: pêcheur commercial; T: technicien; US: travaille en usine de transformation.

² AP: appât; BU: buccin; CA: capelan (exploratoire); CN: crabe des neiges; HO: homard; PE: pétoncle; PF: poissons de fond; PP: poissons pélagiques; TR: thon rouge.

³ C: casier; D: drague; F: fixe; L: ligne traînante (thon); M: mobile; S: seine.

<i>Date</i>	Organisme	Lieu	Identité	Occupation ¹	Pêche		
					Type ²	Engin ³	Secteur
fév.-mars 1994	Centre spécialisé des pêches (Grande- Rivière)	Entretien téléphonique	Laurent Millot	B			

¹ AP: agent de pêche; B: biologiste; MB: microbiologiste; PC: pêcheur commercial; T: technicien; US: travaille en usine de transformation.

² AP: appât; BU: buccin; CA: capelan (exploratoire); CN: crabe des neiges; HO: homard; PE: pétoncle; PF: poissons de fond; PP: poissons pélagiques; TR: thon rouge.

³ C: casier; D: drague; F: fixe; L: ligne traînante (thon); M: mobile; S: seine.

ANNEXE 3

Fiches "SYSTÈME"

-NO-
1-PAC01
-Municipalité-
POINTE-A-LA-CROIX
-Site_géograph-
04600; Baie-des-Chaleurs; Avignon; 4426; 22B/2
-Espèces_discuté-
ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILLE D'AMERIQUE; EPERLAN ARC-EN-CIEL; GASPAREAU;
HARENG ATLANTIQUE; HERBAÇAIES SALEES; LAMPROIE MARINE; MERLUCHE-ECUREUIL;
MEUNIER NOIR; MEUNIER ROUGE; OMBLE DE FONTAINE; PLIE LISSE; SAUMON
ATLANTIQUE; SPARTINE À FLEURS ALTERNES; SPARTINE ETALEE; TANCHE-TAUTOGUE;
-Date_info-
830101; 840101; 940301
-Source-
1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE
(AP); LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC);
M.LEBLANC/FILS (PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP);
FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;
1994: PIERRE GAGNON (AP); SYLVAIN BUJOLD (PC); CHARLES BUJOLD (PC);
LOUIS BARRIAULT (PC); MICHEL DESLAURIERS (PC); GILLES LANDRY (MEF);
CHARLES BANVILLE (MEF); JACQUES SENECHAL (MDE).
1-L'ASSOCIATION POUR LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE, 1980.
2-LE GROUPE DRYADE, 1980.
3-BANVILLE, 1986.
-Résumé-
1-Saumon: Fraie dans la rivière Ristigouche. (Réf.: 1).
2-Végétation supralittorale: de la Pointe à la Croix jusqu'à la Pointe
à la Garde (Réf.: 2).
3-Substrat: estran sableux de la Pointe à la Croix jusqu'à la Pointe à
la Batterie (Réf. 2).
4-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose
savoureuse, l'anguille, l'éperlan, le gaspateau, le hareng, la
lamproie marine, la merluce-écureuil, le meunier rouge, le meunier
noir, l'omble de fontaine, la plie lisse, le saumon et la tanche-
tautogue (Réf. 3).
5-Espèces anadromes-catadromes utilisant la rivière Ristigouche:
alose, anguille, éperlan, gaspateau, lamproie, omble de fontaine et
saumon.

-FIN-

NO-

1-SOM01

Municipalité-

SAINT-OMER

-Site_géograph-

04500; Baie-des-Chaleurs; Avignon; SAINT-OMER; 4486; 22B/1

Espèces_discuté-

ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILLE D'AMERIQUE; BEAUDROIE D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR;
CAPELAN; CAPUCETTE; CRABE-ARAIGNEE; CRABE COMMUN; EPERLAN ARC-EN-CIEL
ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; HARENG ATLANTIQUE; HERBAÇAIES; HOMARD
D'AMERIQUE; LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; MAQUEREAU BLEU;
MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE
BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETITE MACOMA;
PETONCLE GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE
CANADIENNE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; POULE DE MER; SAUMON
ATLANTIQUE; SPARTINE A FLEURS ALTERNES.

Date_info-

830101; 840101; 940301

-Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP);
LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS
(PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE
NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;

1994: PIERRE GAGNON (AP); SYLVAIN BUJOLD (PC); CHARLES BUJOLD (PC); LOUIS
BARRIAULT (PC); GILLES LANDRY (MEF); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN
HURTUBISE (MPO); JACQUES SENECHAL (MDE).

1-LAMOUREUX, P., 1974. (CAHIER NO. 62).

2-LAMOUREUX, P., 1977. (CAHIER NO. 78).

3-BRUNEL, P., 1961. (CAHIER NO. 9).

4-CENTRE SPECIALISE DES PECHEs, 1992.

5-JEAN BELAND ET ASS. INC., 1989.

6-JEAN BELAND ET ASS. INC., 1990.

7-GIGUERE, M. ET P. LAMOUREUX, 1978. (CAHIER NO. 85).

8-SOUCY, R., P. LAMOUREUX, C. BLAISE ET Y. DUSSAULT, 1978.

9-LE GROUPE DRYADE, 1980.

10-PECHEs ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).

11-PECHEs ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

-Résumé-

1-Mye com.: Banc situé entre Robitaille et l'Ile aux Groseilles à
l'entrée du Bassin de la rivière Nouvelle. (Réf.: 1, 2, 3 et 4).

1.1 Le banc a une superficie de 54 acres et un rendement de 102
boisseaux/acre. Il est d'une exploitation difficile à cause
de l'abondance des cailloux dans les sédiments.

1.2 Ce banc se trouve aussi en partie localisé dans la
municipalité de Nouvelle.

1.3 Ouvert conditionnellement du 1 oct. au 31 mai.

2-Mye com.: Banc à l'extérieur de l'Ile Laviolette. (Réf.: 3 et 4).

3-Moule bleue: Présence sur le banc de myes situé entre
Robitaille et l'Ile aux Groseilles, à l'entrée du bassin de la
rivière Nouvelle. (Réf.: 4 et 5).

3.1 Forte densité: 17 individus/m2.

3.2 Ce banc se trouve aussi en partie localisé dans la

municipalité de Nouvelle.

3.3 Ouvert conditionnellement du 1 oct. au 31 mai

4-Petite Macoma: Présence sur le banc de myes situé entre Robitaille et l'Ile aux Groseilles à l'entrée du bassin de la rivière Nouvelle. (Réf.: 7).

4.1 Densité faible: 1 individu/m². Ce chiffre doit être considéré uniquement comme un indice étant donné la grosseur des mailles du tamis utilisé pour l'échantillonnage.

4.2 Ce banc se trouve aussi en partie localisé dans la municipalité de Nouvelle.

5-Mollusque général: Présence tout le long de la côte. (Réf.: 8).

5.1 Bancs de myes et de moules entre Robitaille et l'Ile Laviolette dans le barachois de St-Omer et banc de myes à l'embouchure du ruisseau Alain (Réf. 5); bancs de myes dans le bassin de la rivière Nouvelle (Réf. 6); secteurs fermés depuis les évaluations d'octobre-novembre 1987, avril-mai 1988 et de juin à août 1989.

5.2 Bancs de myes en face de Miguasha (Réf. 4); secteur "ouvert" conditionnellement du 1 oct. au 31 mai.

6-Végétation supralittorale:

6.1 à l'extrémité est du barachois de St-Omer et à l'embouchure de la rivière Samuels (Réf. 9).

6.2 au nord (dans le barachois) du Banc de Miguasha (Réf. 9).

6.3 dans le bassin de la rivière Nouvelle (Réf. 9).

7-Substrat: estran sableux de Robitaille à St-Omer (Réf. 9)

8-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'aloise savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, la capucette, le crabe commun, l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, le lançon d'Amérique; la limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert, le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; beaudroie d'Amérique (10 br et +); crabe-araignée (4 br et +); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +).

9-Zone d'exploitation: homard (0-12 br); hareng, limande à queue jaune, merluche blanche, morue, ogac et poule de mer (4 br et +); plie rouge (4-12 br); maquereau (6 br et +); flétan atlantique (10 br et +).

10-Zone particulière: frayère de hareng (1-5 br); zone d'alimentation pour le maquereau, la morue, la poule de mer et le poulamon (1-5 br); concentration d'ogac (0-10 br).

11-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.

12-Espèces anadromes-catadromes utilisant: la rivière Stewart: anguille, éperlan, omble de fontaine et saumon; la rivière Nouvelle: éperlan, omble de fontaine et saumon.

-NO-

1-ESC01

-Municipalité-

ESCUMINAC

-Site_géograph-

04560; Baie-des-Chaleurs; Avignon; ESCUMINAC; 4426; 22B/1

-Espèces_discuté-

ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILLE D'AMERIQUE; BUCCIN; CAPUCETTE; EPERLAN ARC-EN-CIEL; FLETAN ATLANTIQUE; GASPAREAU; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD D'AMERIQUE; LAMPROIE MARINE; LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OURSIN VERT; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; SAUMON ATLANTIQUE; SPARTINE À FLEURS ALTERNES.

-Date_info-

830101; 840101; 940301

-Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP); LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS (PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;

1994: PIERRE GAGNON (AP); SYLVAIN BUJOLD (PC); CHARLES BUJOLD (PC); LOUIS BARRIAULT (PC); MICHEL DESLAURIERS (PC); GILLES LANDRY (MEF); CHARLES BANVILLE (MEF); JACQUES SENECHAL (MDE).

1-L'ASSOCIATION POUR LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE, 1980.

2-LE GROUPE DRYADE, 1980.

-Résumé-

1-Saumon: Fraie dans la rivière Ristigouche. (Réf.: 1).

2-Végétation supralittorale: à l'embouchure de la rivière Escuminac et à la Pointe à la Garde (Réf. 2).

3-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose savoureuse, le buccin, le capelan, la capucette, l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, le lançon d'Amérique, la limande à queue jaune, la merluce-écureuil, la morue franche, la moule bleue, l'ogac, l'oursin vert, la plie rouge, le poulamon atlantique et le saumon atlantique; crabe-araignée (4 br et +); flétan atlantique (3 br et +); merluce blanche (4 br et +); mye commune (0-5 br).

4-Zone d'exploitation: homard (0-12 br); hareng, maquereau, plie rouge, merluce blanche, ogac et limande à queue jaune (4 br et +); éperlan dans la baie d'Escuminac

5-Zone particulière: concentration d'ogac (0-10 br).

6-Espèces anadromes-catadromes utilisant: la rivière Escuminac: omble de fontaine et saumon; le ruisseau Glenn: saumon; la rivière Ristigouche; alose, anguille, éperlan, gaspateau, lamproie, omble de fontaine et saumon.

-FIN-

-NO-

1-CAR01

-Municipalité-

CARLETON

-Site_géograph-

04480; Baie-des-Chaleurs; Avignon; 4486; 4921; 22B/1

-Espèces_discuté-

ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILLE D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CHOQUEMORT; CRABE-ARAIGNEE; CRABE COMMUN; ENTEROMORPHE; EPERLAN ARC-EN-CIEL; EPINOCHÉ SP; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; *FUCUS DISTICHUS*; HARENG ATLANTIQUE; HERBACAIES SALEES; HOMARD D'AMERIQUE; LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETONCLE GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE LISSE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; POULE DE MER; SAUMON ATLANTIQUE; ULVE; ZOSTERE MARINE.

-Date_info-

830101; 840101; 940301

-Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP); LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS (PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;
1994: PIERRE GAGNON (AP); SYLVAIN BUJOLD (PC); CHARLES BUJOLD (PC); LOUIS BARRIAULT (PC); MICHEL DESLAURIERS (PC); GILLES LANDRY (MEF); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE (MPO); JACQUES SENECHAL (MDE).
1-FRECHET, A., J.J. DODSON ET H. POWLER, 1983).
1A-SOUCY, R., P. LAMOUREUX, C. BLAISE ET Y. DUSSAULT, 1978.
2A-JEAN BELAND ET ASS. INC., 1989.
2B-CENTRE SPECIALISE DES PECHEES, 1992.
2C-CENTRE SPECIALISE DES PECHEES ET GROUPE ENVIRONNEMENT SHOONER, 1990.
3-LOGIMER INC., 1985.
4-LE GROUPE DRYADE, 1980.
5-PECHEES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).
6-PECHEES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

-Résumé-

- 1-Éperlan: site de fraie et de pêche commerciale. (Réf.: 1).
- 2-Mollusques: quatre (4) bancs de myes:
 - A-à l'ouest de Carleton Ouest jusqu'à la pointe située à l'est du Motel Tradition (Réf. 2);
 - B-du ruisseau de l'Éperlan jusqu'à l'extrémité nord du chemin du Quai (Réf. 2);
 - C-à l'embouchure du barachois de Carleton (Réf. 2);
 - D-de la Pointe Tracadigache jusqu'à la Pointe des Bourque (Réf. 2B).
- 2.1 Du motel Tradition jusqu'à la Pointe Tracadigache, les secteurs sont considérés "fermé" depuis leur première évaluation, soit de juil. à sept. 1987, d'août à octobre 1988 et de juin-sept. 1989;
- 2.2 De la Pointe Tracadigache à la Pointe des Bourque, le secteur est considéré "ouvert" conditionnel du 1 oct. au 31 mai depuis la dernière ré-évaluation effectuée de mai à oct. 1992.
- 3-Mollusques: cinq (5) bancs de moules
 - A-idem 2 (A);

- B-idem 2(B);
C-idem 2(C);
D-de la Pointe Tracadigache jusqu'à l'extrémité est du Camping de Carleton (Réf. 2B);
E-Parc Mytilicole dans la baie Tracadigache (Réf. 2C).
- 3.1 Bancs A, B, C idem 2.1; banc D idem 2.2; banc E Parc Mytilicole est considéré "ouvert" et exploité de mai à octobre depuis la première évaluation.
- 4-Faune dans le barachois: hareng atlantique: site de fraie dans le barachois de Carleton; plie rouge: site de fraie et d'élevage dans le barachois; crabe commun: alimentation des juvéniles dans le barachois (Réf. 3).
- 5-Végétation.
5.1 Végétation infralittorale dans le barachois de Carleton (Réf. 3).
5.2 Végétation supralittorale dans le barachois et substrat à l'embouchure du barachois (Réf. 4).
- 6-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, la capucette, le crabe commun, l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, le lançon d'Amérique, la limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert, le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; beaudroie d'Amérique (10 br et +); crabe-araignée (4 br et +); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +).
- 7-Zone d'exploitation: capelan (0-3 br sur frayère); homard (0-12 br); hareng, limande à queue jaune, merluche blanche, morue, ogac et poule de mer (4 br et +); plie rouge (4-12 br); maquereau (6 br et +); flétan atlantique (10-25 br); pétoncle géant sur le banc.
- 8-Zone particulière: frayère de capelan (0-3 br); frayère de hareng (3-8 br et dans le barachois); zone d'alimentation pour le maquereau, le poulamon et la poule de mer (3-8 br); zone d'alimentation pour la morue (0-8 br); concentration de poulamon (3-8 br et dans le barachois); concentration de lançon (0-10 br); concentration de buccin (10-15 br et à l'embouchure du barachois) concentration de calmar à l'embouchure du ruisseau de l'Éperlan; banc de pétoncle géant (10-15 br).
- 9-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.
- 10-Espèces anadromes-catadromes utilisant: le barachois de Carleton et le ruisseau Bastien: anguille, éperlan et poulamon; le ruisseau de l'Éperlan: éperlan.

FIN-

-NO-

1-MAR01

-Municipalité-

MARIA

-Site_géograph-

04460; Baie-des-Chaleurs; Avignon; MARIA; 4486; 22A/4; 22B/1

-Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BEAUDROIE D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CRABE-ARAIGNEE; CRABE COMMUN; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; HARENG ATLANTIQUE; HERBAÇAIES SALEES; HOMARD D'AMERIQUE; LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETITE MACOMA; PETONCLE GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; POULE DE MER; SAUMON ATLANTIQUE.

-Date_info-

830101; 840101; 940301

-Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP); LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS (PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;
1994: PIERRE GAGNON (AP); CHARLES BUJOLD (PC); SYLVAIN BUJOLD (PC); LOUIS BARRIAULT (PC); ROLAND BABIN (PC); GASTON GEOFFROY (PC); SYLVAIN ARSENAULT (PC); GASTON PAQUET (PC); RICHARD AUDET (PC); DANIEL MERCIER (PC); CHRISTIAN HUARD (PC); ANDRE-GILLES HUARD (PC); GILLES LANDRY (MEF); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE (MPO); JACQUES SENECHAL (MDE).
1-L'ASSOCIATION POUR LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE, 1980.
2-FRECHET, A., J.J. DODSON ET H. POWLER, 1983.
3-LAMOUREUX, P., 1974. (CAHIER NO. 62).
4-LAMOUREUX, P., 1977. (CAHIER NO. 78).
4A-JEAN BELAND ET ASS. INC., 1987.
4B-JEAN BELAND ET ASS. INC., 1990.
4C-CENTRE SPECIALISE DES PECHEES, 1992.
4D-LEMAY, Y., D. BROUARD ET D. LAMONTAGNE, 1989.
5-CEJKA, P., 1976.
6-GIGUERE, M. ET P. LAMOUREUX, 1978. (CAHIER NO. 85).
7-SOUCY, R., P. LAMOUREUX, C. BLAISE ET Y. DUSSAULT, 1978.
8-LE GROUPE DRYADE, 1980.
9-PECHEES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).
10-PECHEES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

-Résumé-

- 1-Saumon: frayère dans la rivière Cascapédia. (Réf.: 1).
- 2-Éperlan: site de fraie dans la rivière Cascapédia. (Réf.: 2).
- 3-Mye com.: banc situé au nord-est de la Pointe Verte. (Réf.: 3, 4 et 4A).
 - 3.1 Ce banc a une productivité très basse (15 boisseaux/acre) sur une superficie de 72 acres.
- 4-Mye com.: présence d'un banc allant de la Pointe Verte vers le sud, jusqu'à Clapperton environ. (Réf.: 4D et 5).

- 4.1 La batture de Maria a une productivité en mollusques, du genre MYA et MYTILUS, excellente. La taille des spécimens observés > 7cm, donc sujette à l'exploitation.
- 5-Moule bleue: présence sur le banc de myes allant de la Pointe Verte vers le sud, jusqu'à Clapperton (Réf.: 4A et 5) et sur le banc de myes de la Pointe Noire jusqu'à Pointe des Sauvages (Réf. 4C).
- 5.1 Idem 4.1.
- 6-Petite Macoma: présence sur le banc de myes situé au nord-est de la Pointe Verte. (Réf.: 6).
- 6.1 Densité: 23.3 individus/m². Ce chiffre doit être considéré seulement comme un indice, étant donné la grosseur des mailles du tamis utilisé pour l'échantillonnage.
- 7-Mollusques général: présence tout le long de la batture. (Réf.: 7).
- 7.1 Presque toute la zone était considérée "fermée" en 1978, à la parution de l'ouvrage de référence. Elle est toujours considérée "fermée" depuis les dernières évaluations (Réf. 4A). Le seul secteur ouvert est situé entre la Pointe des Sauvages et la Pointe Kilmore (Réf. 4B et C).
- 8-Végétation supralittorale: herbaçaises salées à l'embouchure de la rivière Verte (Réf. 8).
- 9-Substrat: estran sableux également à l'embouchure de la rivière Verte (Réf. 8).
- 10-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, la capucette, le crabe commun, l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, le lançon d'Amérique, la limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert, le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun (1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); crabe-araignée (4-33 br); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +).
- 11-Zone d'exploitation: homard (0-12 br); hareng, limande à queue jaune, merluche blanche, ogac et poule de mer (4 br et +); plie rouge (4-12 br); maquereau, morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (10-25 br).
- 12-Zone particulière: frayère de hareng (1-5 br); zone d'alimentation pour le maquereau, la morue et la poule de mer (1-5 br); concentration de plie rouge (4-10 br).
- 13-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.
- 14-Espèces anadromes-catadromes utilisant la rivière Verte: omble de fontaine et saumon.

-NO-

1-NRI01

Municipalité-

NEW RICHMOND

-Site_géograph-

04360; Baie-des-Chaleurs; Bonaventure; 4486; 22A/4; 04280; BONAVENTURE;
22A/3

-Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BEAUDROIE
D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CRABE-ARAIGNEE; CRABE
COMMUN; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; HARENG
ATLANTIQUE; HERBAÇAIRES SALEES; HOMARD D'AMERIQUE; LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE
A QUEUE JAUNE; MAQUEREAU BLEU; MARSOVIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-
ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE;
OURSIN VERT; PETONCLE GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS;
PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; POULE DE MER;
SAUMON ATLANTIQUE.

-Date_info-

830101; 840101; 940301

Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP);
LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS
(PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE
NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;

1994: PIERRE GAGNON (AP); CHARLES BUJOLD (PC); SYLVAIN BUJOLD (PC); LOUIS
BARRIAULT (PC); ROLAND BABIN (PC); GASTON GEOFFROY (PC); SYLVAIN
ARSENAULT (PC); GASTON PAQUET (PC); RICHARD AUDET (PC); DANIEL MERCIER
(PC); CHRISTIAN HUARD (PC); ANDRE-GILLES HUARD (PC); GILLES LANDRY (MEF);
ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE (MPO); JACQUES SENECHAL (MDE).

1-LAMOUREUX, P., 1977. (CAHIER NO. 78).

2-SOUCY, R., P. LAMOUREUX, C. BLAISE ET Y. DUSSAULT, 1978.

2A-JEAN BELAND ET ASS. INC., 1990.

3-L'ASSOCIATION POUR LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE, 1980.

4-FRECHET, A., J.J. DODSON ET H. POWLER, 1983.

5-LE GROUPE DRYADE, 1980.

6-PECHES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).

7-PECHES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

-Résumé-

1-Mye com.: banc situé à la Pointe Taylor. (Réf.: 1).

2-Mollusques général: présence sur la batture de la mye à Pointe Duthie
(Réf.: 2 et 2A).

2.1 Tout le secteur à mollusques était considéré "fermé" en 1978,
à la parution de l'ouvrage de référence. Il est toujours fermé
(Réf. 2A).

3-Saumon: frayère dans la Petite rivière Cascapédia. (Réf.: 3).

4-Saumon: frayère dans la rivière Cascapédia. (Réf.: 3).

5-Éperlan: site de fraie dans la rivière Cascapédia. (Réf.: 4).

6-Végétation supralittorale: dans le barachois de New-Richmond et dans
une petite baie de New-Richmond West (Réf. 5).

7-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose
savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, la capucette, le crabe
commun, l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard

- d'Amérique, le lançon d'Amérique, la limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert, le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun (1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); crabe-araignée (4-33 br); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise (10 br et +).
- 8-Zone d'exploitation: homard (0-12 br); hareng, limande à queue jaune, merluche blanche, ogac et poule de mer (4 br et +); plie rouge (4-12 br); maquereau, morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (10-25 br).
- 9-Zone particulière: concentration de plie rouge (4-10 br); concentration de lançon (0-12 br).
- 10-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.
- 11-Espèces anadromes-catadromes utilisant la rivière Cascapédia: anguille, éperlan, omble de fontaine, poulamon et saumon.

FIN-

NO-

1-CAP01

Municipalité-

CAPLAN

-Site_géograph-

04330; Baie-des-Chaleurs; Bonaventure; CAPLAN; 4486; 22A/4; 04280;

BONAVENTURE; 22A/3

-Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BEAUDROIE D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CRABE-ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE-DES-NEIGES; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD D'AMERIQUE; LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; MAQUEREAU BLEU; MARSOVIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETONCLE GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; POULE DE MER; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTE; THON ROUGE.

-Date_info-

830101; 840101; 940301

Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP); LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS (PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;

1994: PIERRE GAGNON (AP); CHARLES BUJOLD (PC); SYLVAIN BUJOLD (PC); LOUIS BARRIAULT (PC); ROLAND BABIN (PC); GASTON GEOFFROY (PC); SYLVAIN ARSENAULT (PC); GASTON PAQUET (PC); RICHARD AUDET (PC); DANIEL MERCIER (PC); CHRISTIAN HUARD (PC); ANDRE-GILLES HUARD (PC); GILLES LANDRY (MEF); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE (MPO); JACQUES SENECHAL (MDE).

1-LEMAY, Y., D. BROUARD ET D. LAMONTAGNE, 1989.

2-PECHES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).

3-PECHES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

Résumé-

1-Mollusques: présence de myes sur toute la batture de 250 m à l'est de la rivière Caplan jusqu'à Les Caps Noirs (Réf. 1).

1.1 Le secteur rivière Caplan est considéré "fermé" depuis la première évaluation d'août à octobre 1988.

2-Mollusques: présence de quatre bancs de moules: un à l'est de la rivière Caplan; un deuxième situé entre Rivière-Caplan et Bourdages; un troisième face à Carey Hill et un quatrième face à Robichaud (Réf. 1).

2.1 Idem 1.1.

3-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, le crabe commun, l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, la limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert, le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun (1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); capucette (0-20 br); crabe-araignée (4-33 br); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); lançon d'Amérique (0-45 br); merluche

- blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise (10 br et +); sébaste (15 br et +); thon rouge (15 br et +).
- 4-Zone d'exploitation: capelan (0-3 br sur frayère); homard (0-12 br); hareng, limande à queue jaune, merluche blanche, ogac et poule de mer (4 br et +); plie rouge (4-12 br); maquereau, morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (10-25 br); plie canadienne (12 br et +).
- 5-Zone particulière: frayère de capelan (0-3 br); frayère de hareng (1-10 br); zone d'alimentation pour le maquereau et la poule de mer (1-10 br); zone d'alimentation pour la morue (0-10 br).
- 6-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.
- 7-Espèce anadrome-catadrome utilisant la rivière Caplan: anguille.

FIN-

-NO-

1-SIM01

Municipalité-

SAINT-SIMEON (BC)

-Site_géograph-

04310; Baie-des-Chaleurs; Bonaventure; 4486; 22A/4; 04280; BONAVENTURE;
22A/3

-Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BEAUDROIE
D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CRABE-ARAIGNEE; CRABE
COMMUN; CRABE-DES-NEIGES; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FLETAN
ATLANTIQUE; HARENG ATLANTIQUE; HERBAÇAIRES SALEES; HOMARD D'AMERIQUE; LANÇON
D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE
BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC;
OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETONCLE GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE
COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON
ATLANTIQUE; POULE DE MER; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTE; THON ROUGE.

-Date_info-

830101; 840101; 940301

Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP);
LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS
(PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE
NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;
1994: PIERRE GAGNON (AP); CHARLES BUJOLD (PC); SYLVAIN BUJOLD (PC); LOUIS
BARRIAULT (PC); ROLAND BABIN (PC); GASTON GEOFFROY (PC); SYLVAIN
ARSENAULT (PC); GASTON PAQUET (PC); RICHARD AUDET (PC); DANIEL MERCIER
(PC); CHRISTIAN HUARD (PC); ANDRE-GILLES HUARD (PC); GILLES LANDRY (MEF);
ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE (MPO); JACQUES SENECHAL (MDE).
1-LAMOUREUX, P. 1977. (CAHIER NO. 78).
1A-CENTRE SPECIALISE DES PECHEES, 1990.
2-SOUCY, R., P. LAMOUREUX, C. BLAISE ET Y. DUSSAULT, 1978.
3-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
4-LE GROUPE DRYADE, 1980.
5-PECHEES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).
6-PECHEES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

Résumé-

- 1-Mye com.: présence d'un banc à Saint-Siméon. (Réf.: 1 et 1A).
- 2-Mollusque général: présence sur la batture à partir de la
limite est de la municipalité jusqu'à un brise-lames situé juste à
l'ouest de la Pointe Rouge. (Réf.: 2).
 - 2.1 Deux secteurs, situés aux extrêmes est et ouest de la zone de
mollusques étaient considérés "fermés" en 1978, à la parution
de l'ouvrage de référence. Ils sont toujours fermés depuis les
réévaluations d'août à oct. 1988 et de mai à oct. 1990.
- 3-Mollusques général: absence en dehors de cette zone.
(Réf.: 2).
 - 3.1 Idem 2.1.
- 4-Capelan: possibilité d'une fraie rare. (Réf.: 3).
 - 4.1 Pas de données sur les dates de fraie en 1972 et 1973.
- 5-Végétation supralittorale: herbaçaires salées dans la baie de Saint-
Siméon Est (Réf. 4).

- 6-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, le crabe commun, l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, la limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert, le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun (1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); capucette (0-20 br); crabe-araignée (4-33 br); crabe-des-neiges (18 br et +); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); lançon d'Amérique (0-45 br); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise (10 br et +); sébaste (15 br et +); thon rouge (15 br et +).
- 7-Zone d'exploitation: homard (0-12 br); hareng, limande à queue jaune, merluche blanche et poule de mer (4 br et +); plie rouge (4-12 br); ogac (4-20 br); maquereau, morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (10-25 br); plie canadienne (12 br et +); crabe-des-neiges (25 br et +); pétoncle géant sur le banc.
- 8-Zone particulière: frayère de hareng (1-10 br); zone d'alimentation pour le maquereau, la morue et la poule de mer (1-10 br); banc de pétoncle géant (8-15 br).
- 9-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.
- 10-Espèce anadrome-catadrome utilisant la Petite rivière Bonaventure: omble de fontaine.

-FIN-

-NO-

1-BON01

Municipalité-

BONAVENTURE

-Site_géograph-

04280; Baie-des-Chaleurs; Bonaventure; BONAVENTURE; 4486; 22A/3; 22A/4

Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BEAUDROIE D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CRABE-ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE-DES-NEIGES; EPERLAN ARC-EN-CIEL; EPINOCHÉ SP; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD D'AMERIQUE; LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOTELLE À QUATRE BARBILLONS; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETONCLE GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE LISSE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; POULE DE MER; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTE; TANCHE-TAUTOGUE; THON ROUGE

-Date_info-

830101; 840101; 940301

Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP); LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS (PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;

1994: PIERRE GAGNON (AP); ROLAND BABIN (PC); GASTON GEOFFREY (PC); SYLVAIN ARSENAULT (PC); GASTON PAQUET (PC); RICHARD AUDET (PC); DANIEL MERCIER (PC); CHARLES BUJOLD (PC); LOUIS BARRIAULT (PC); SYLVAIN BUJOLD (PC); OLIVIER LELIEVRE (PC); FRANCIS PARISE (PC); DANIEL DESBOIS (PC); ROLAND ROUSSY (PC); LOUIS DUGUAY (PC); STEVEN ROUSSY (PC); ROLAND ANGLEHART (PC); GERARD DESBOIS (PC); MARIUS SYVRAIS (PC); CHRISTIAN HUARD (PC); ANDRE-GILLES HUARD (PC); CONRAD ALAIN (PC); GILLES LANDRY (MEF); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE (MPO); JACQUES SENECHAL (MDE).

1-L'ASSOCIATION POUR LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE, 1980.

2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.

3-FRECHET, A., J.J. DODSON ET H. POWLER, 1983.

4-SOUCY, R., P. LAMOUREUX, C. BLAISE ET Y. DUSSAULT, 1978.

5-LE GROUPE DRYADE, 1980.

6-LOGIMER, 1985.

7-CENTRE SPECIALISE DES PECHEES, 1993 (PROGRAMME DE SALUBRITE DES EAUX COQUILLIERES).

8-LEMAY, Y. D. BROUARD ET D. LAMONTAGNE, 1989.

9-PECHEES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).

10-PECHEES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

-Résumé-

1-Saumon: frayère dans la rivière Bonaventure. (Réf.: 1).

2-Capelan: limite ouest de l'axe de fraie dans la Baie des Chaleurs. (Réf.: 2).

2.1 Frayère entre le Havre de Beaubassin et la rivière Cullens.

3-Éperlan: frayère dans la rivière Bonaventure. (Réf.: 3).

4-Mollusques général: présence sur la batture tout le long de la côte. (Réf.: 4).

4.1 Toute la zone était considérée "ouverte" en 1978, à la parution

- de l'ouvrage de référence, à l'exception de deux secteurs:
- 1er Le havre et la Pointe de Beaubassin
 - 2e Un petit secteur à la limite ouest de la municipalité.
- 4.2 Banc de myes: un banc situé à l'extérieur du havre, de la pointe de Beaubassin jusqu'à l'église de Bonaventure à l'ouest. Toute la zone est fermée depuis la première évaluation soit en 1988 (Réf.: 7).
- 4.3 Banc de moules: Pointe de Bonaventure (Réf.: 8).
- 5-Végétation:
- 5.1 Dans le havre de Beaubassin, répartition des herbaçales salées en zone supralittorale (Réf.: 5).
 - 5.2 Dans le havre de Beaubassin, répartition des herbiers de *Ulva* sp., *Enteromorpha* sp. et de la zostère marine (Réf. 6).
- 6-Poissons: dans le havre de Beaubassin, répartition des espèces de poissons suivantes: plie lisse, éperlan arc-en-ciel, plie rouge, poulamon atlantique, anguille d'Amérique, épinoche tachetée, épinoche à quatre épines, motelle à quatre babillons, merluche-écureuil, tanche-tautogue, épinoche à neuf épines, omble de fontaine, saumon atlantique, épinoche à trois épines (Réf. 6).
- 7-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, le crabe commun, l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, la limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert, le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun (1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); capucette (0-20 br); crabe-araignée (4-33 br); crabe-des-neiges (18 br et +); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); lançon d'Amérique (0-45 br); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise (10 br et +); sébaste (15 br et +); thon rouge (15 br et +).
- 8-Zone d'exploitation: capelan (0-3 br sur frayère); homard (0-12 br); hareng et poule de mer (4 br et +); plie rouge (4-12 br); ogac (4-20 br); limande à queue jaune (4-28 br); maquereau, morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (10-25 br); merluche blanche et plie canadienne (12 br et +); crabe-des-neiges (25 br et +); pétoncle géant sur le banc; éperlan dans la rivière Bonaventure.
- 9-Zone particulière: frayère de capelan (0-3 br); concentration de juvénile de hareng (1-5 br); zone d'alimentation pour le maquereau, la poule de mer et le poulamon (1-5 br); zone d'alimentation pour la morue (0-5 br); concentration de poulamon (1-5 br); concentration de lançon (0-12 br); concentration de merluche blanche (12-20 br); banc de pétoncle géant (8-15 br).
- 10-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.
- 11-Espèces anadromes-catadromes utilisant la rivière Bonaventure: anguille, éperlan, omble de fontaine et saumon.

FIN-

-NO-

1-NCA01

Municipalité-

NEW CARLISLE

-Site_géograph-

04260; Baie-des-Chaleurs; Bonaventure; NEW CARLISLE; 4486; 22A/3; 04280;

BONAVENTURE; 22A/4

-Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BEAUDROIE D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CRABE-ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE-DES-NEIGES; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; HARENG ATLANTIQUE; HERBAÇAIES SALEES; HOMARD D'AMERIQUE; LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETONCLE GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; POULE DE MER; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTE; THON ROUGE.

Date_info-

830101; 840101; 940301

-Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP); LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS (PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;

1994: PIERRE GAGNON (AP); ROLAND BABIN (PC); GASTON GEOFFREY (PC); SYLVAIN ARSENAULT (PC); GASTON PAQUET (PC); RICHARD AUDET (PC); DANIEL MERCIER (PC); CHARLES BUJOLD (PC); LOUIS BARRIAULT (PC); SYLVAIN BUJOLD (PC); OLIVIER LELIEVRE (PC); FRANCIS PARISE (PC); DANIEL DESBOIS (PC); ROLAND ROUSSY (PC); LOUIS DUGUAY (PC); STEVEN ROUSSY (PC); ROLAND ANGLEHART (PC); GERARD DESBOIS (PC); MARIUS SYVRAIS (PC); CHRISTIAN HUARD (PC); ANDRE-GILLES HUARD (PC); CONRAD ALAIN (PC); GILLES LANDRY (MEF); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE (MPO); JACQUES SENECHAL (MDE).

1-SOUCY, R., P. LAMOUREUX, C. BLAISE ET Y. DUSSAULT, 1978.

1A-LEMAY, Y., D. BROUARD ET D. LAMONTAGNE, 1988.

2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.

3-LE GROUPE DRYADE, 1980.

4-PECHES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).

5-PECHES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

Résumé-

1-Mollusques général: présence sur la batture tout le long de la côte. (Réf.: 1).

1.1 Le secteur à l'est de New-Carlisle Ouest était considéré "fermé" en 1978, à la parution de l'ouvrage de référence, tandis que le secteur situé à l'ouest de New-Carlisle Ouest était considéré "ouvert".

1.2 Lors de la première évaluation d'août à septembre 1988, aucune ressource n'a été identifiée (Réf. 1A).

2-Capelan: Fraie de façon régulière, probablement en juin. (Réf.: 2).

3-Végétation supralittorale: herbaçaias salées dans la petite baie face à New-Carlisle.

- 4-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, le crabe commun, l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, la limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert, le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun (1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); capucette (0-20 br); crabe-araignée (4-33 br); crabe-des-neiges (18 br et +); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); lançon d'Amérique (0-45 br); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise (10 br et +); sébaste (15 br et +); thon rouge (15 br et +); loup atlantique (30 br et +).
- 5-Zone d'exploitation: capelan (0-3 br sur frayère); homard (0-12 br); hareng et poule de mer (4 br et +); plie rouge (4-12 br); ogac (4-20 br); limande à queue jaune (4-28 br); maquereau, morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (10-25 br); merluche blanche (12 br et +); plie canadienne et crabe-des-neiges (25 br et +); pétoncle géant sur le banc.
- 6-Zone particulière: frayère de capelan (0-3 br); zone d'alimentation, pour la morue (0-3 br); concentration de crabe commun (5-25 br); banc de pétoncle géant (8-20 br).
- 7-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.

FIN-

-NO-

1-PA001

Municipalité-

PASPEBIAC-OUEST

-Site_géograph-

04250; Baie-des-Chaleurs; Bonaventure; PASPEBIAC; 4486; 4921; 22A/3; 04280;
BONAVENTURE; 22A/4; 04230

-Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BEAUDROIE
D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CRABE-ARAIGNEE; CRABE
COMMUN; CRABE-DES-NEIGES; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FLETAN
ATLANTIQUE; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD D'AMERIQUE; LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE
A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE
BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC;
OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETONCLE GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE
COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON
ATLANTIQUE; POULE DE MER; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTE; THON ROUGE.

-Date_info-

830101; 840101; 940301

Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP);
LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS
(PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE
NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;

1994: PIERRE GAGNON (AP); CHARLES BUJOLD (PC); LOUIS BARRIAULT (PC); SYLVAIN
BUJOLD (PC); CHRISTIAN HUARD (PC); ANDRE-GILLES HUARD (PC); GEORGES
CHAPADOS (PC); DELPHIS CHAPADOS (PC); PIERRE CHAPADOS (PC); OLIVIER
LELIEVRE (PC); FRANCIS PARISE (PC); DANIEL DESBOIS (PC); ROLAND ROUSSY
(PC); LOUIS DUGUAY (PC); STEVEN ROUSSY (PC); ROLAND ANGLEHART (PC);
GERARD DESBOIS (PC); MARIUS SYVRAIS (PC); CONRAD ALAIN (PC); GILLES
LANDRY (MEF); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE (MPO); JACQUES
SENECHAL (MDE).

1-PECHES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).

2-PECHES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

-Résumé-

1-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose
savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, le crabe commun,
l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, la
limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la
morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert,
le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon
atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun
(1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); capucette (0-20 br);
crabe-araignée (4-33 br); crabe-des-neiges (18 br et +); esturgeon noir
(0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); lançon
d'Amérique (0-45 br); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun
(1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +);
pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise
(10 br et +); sébaste (15 br et +); thon rouge (15 br et +); loup
atlantique (30 br et +).

2-Zone d'exploitation: capelan (0-3 br sur frayère); homard (0-12 br);
hareng et poule de mer (4 br et +); plie rouge (4-12 br); ogac (4-20

br); limande à queue jaune (4-28 br); maquereau, morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (10-25 br); merluche blanche (12 br et +); plie canadienne et crabe-des-neiges (25 br et +).

3-Zone particulière: frayère de capelan (0-3 br); zone d'alimentation pour la morue (0-3 br); concentration de crabe commun (5-25 br).

4-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.

-FIN-

-NO-

1-PAS01

Municipalité-

PASPEBIAC

-Site_géograph-

04230; Baie-des-Chaleurs; Bonaventure; PASPEBIAC; 4486; 4921; 22A/3; 04280;
BONAVENTURE; 22A/4

-Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALGUES FILAMENTEUSES; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE
D'AMERIQUE; BEAUDROIE D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE;
CHOQUEMORT; CRABE-ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE-DES-NEIGES; EPERLAN ARC-EN-
CIEL; EPINOCHÉ SP; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; HARENG ATLANTIQUE;
HOMARD D'AMERIQUE; LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP
ATLANTIQUE; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-
ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOTELLE À QUATRE BARBILLONS; MOULE BLEUE; MYE
COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETONCLE GEANT; PETONCLE
D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE
LISSE; PLIE ROUGE; POISSON ALLIGATOR ATLANTIQUE; POULAMON ATLANTIQUE; POULE
DE MER; RUPPIE MARITIME; SALICORNE D'EUROPE; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTE;
SPARTINE A FLEURS ALTERNES; SPARTINE ÉTALEE; THON ROUGE.

-Date_info-

830101; 840101; 940301

Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP);
LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS
(PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE
NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;

1994: PIERRE GAGNON (AP); CHARLES BUJOLD (PC); LOUIS BARRIAULT (PC); SYLVAIN
BUJOLD (PC); CHRISTIAN HUARD (PC); ANDRE-GILLES HUARD (PC); GEORGES
CHAPADOS (PC); DELPHIS CHAPADOS (PC); PIERRE CHAPADOS (PC); OLIVIER
LELIEVRE (PC); FRANCIS PARISE (PC); DANIEL DESBOIS (PC); ROLAND ROUSSY
(PC); LOUIS DUGUAY (PC); STEVEN ROUSSY (PC); ROLAND ANGLEHART (PC);
GERARD DESBOIS (PC); MARIUS SYVRAIS (PC); CONRAD ALAIN (PC); GILLES
LANDRY (MEF); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE (MPO); JACQUES
SENECHAL (MDE).

1-COURTOIS, RHEAUME ET PAUL LAMOUREUX, 1983. (CAHIER NO. 106).

2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.

3-LAMOUREUX, P., 1977. (CAHIER NO. 78).

4-LOGIMER, 1985.

5-ENVIRONNEMENT CANADA, 1994.

6-LE GROUPE DRYADE, 1980.

7-PECHES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).

8-PECHES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

-Résumé-

- 1-Hareng: fraie d'automne, en août et septembre, dans le district de
pêche s'étendant de Pointe au Maquereau jusqu'à Paspébiac. (Réf.: 1).
Fraie et alimentation au printemps dans le barachois de la Pointe de
Paspébiac (Réf. 4).
- 2-Capelan: fraie de façon régulière, probablement en juin. (Réf.: 2).
- 3-Motelle à quatre barbillons: fraie et alimentation dans le barachois
(Réf. 4).
- 4-Limande à queue jaune: fraie dans le barachois (Réf. 4).

5-Mye com.: présence d'un banc à Paspébiac. (Réf.: 3).

5.1 Localisation approximative du site car donnée provient d'une carte à petite échelle. Aucune ressource selon MDE dans la région de Paspébiac (Réf. 5).

6-Végétation: herbaçaies salées à spartine étalée (68,5 ha) dans le barachois (Réf. 4).

7-Substrat: estran sableux au pourtour du barachois (Réf. 6).

8-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, le crabe commun, l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, la limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert, le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun (1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); capucette (0-20 br); crabe-araignée (4-33 br); crabe-des-neiges (18 br et +); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); lançon d'Amérique (0-45 br); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise (10 br et +); sébaste (15 br et +); thon rouge (15 br et +); loup atlantique (30 br et +).

9-Zone d'exploitation: capelan (0-3 br sur frayère); homard (0-12 br); hareng et poule de mer (4 br et +); plie rouge (4-12 br); ogac (4-20 br); limande à queue jaune (4-28 br); maquereau, morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (10-25 br); merluche blanche (12 br et +); plie canadienne et crabe-des-neiges (25 br et +); pétoncle géant sur le banc.

10-Zone particulière: frayère de capelan (0-3 br); concentration de juvénile et frayère de hareng (1-10 br); zone d'alimentation pour le maquereau et la poule de mer (1-10 br); zone d'alimentation pour la morue (0-10 br); concentration de crabe commun (5-25 br); banc de pétoncle géant (6-20 br).

11-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.

12-Espèce anadrome-catadrome utilisant le barachois de la Pointe de Paspébiac: anguille.

-FIN-

-NO-

1-HOP01

Municipalité-

HOPE

-Site_géograph-

04220; Baie-des-Chaleurs; Bonaventure; 4486; 22A/3; 04280; BONAVENTURE;
22A/4

-Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILLE D'AMERIQUE; BEAUDROIE
D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CHABOISSEAU BRONZE;
CHOQUEMORT; CRABE-ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE-DES-NEIGES; EPERLAN ARC-EN-
CIEL; EPINOCHÉ SP; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND;
HARENG ATLANTIQUE; HOMARD D'AMERIQUE; JONC DE LA BALTIQUE; LANÇON
D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN
COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOTELLE À QUATRE
BARBILLONS; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT;
PETONCLE GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLAINTAIN
MARITIME; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE LISSE; PLIE ROUGE; POULAMON
ATLANTIQUE; POULE DE MER; RUPPIE MARITIME; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTE;
SPARTINE A FLEURS ALTERNES; SPARTINE ÉTALEE; TANCHE-TAUTOGUE; THON ROUGE;
ULVE SP; ZOSTERE MARINE

-Date_info-

830101; 840101; 940301

-Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP);
LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS
(PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE
NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;

1994: PIERRE GAGNON (AP); CHARLES BUJOLD (PC); LOUIS BARRIAULT (PC); SYLVAIN
BUJOLD (PC); CHRISTIAN HUARD (PC); ANDRE-GILLES HUARD (PC); GEORGES
CHAPADOS (PC); DELPHIS CHAPADOS (PC); PIERRE CHAPADOS (PC); OLIVIER
LELIEVRE (PC); FRANCIS PARISE (PC); DANIEL DESBOIS (PC); ROLAND ROUSSY
(PC); LOUIS DUGUAY (PC); STEVEN ROUSSY (PC); ROLAND ANGLEHART (PC);
GERARD DESBOIS (PC); MARIUS SYVRAIS (PC); CONRAD ALAIN (PC); GILLES
LANDRY (MEF); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE (MPO); JACQUES
SENECHAL (MDE); LEO LANGLOIS (A).

1-COURTOIS, RHEAUME ET PAUL LAMOUREUX, 1983. (CAHIER NO. 106).

2-CENTRE SPECIALISE DES PECHEES ET GROUPE ENVIRONNEMENT SHOONER INC., 1991.

3-LOGIMER, 1985.

4-PECHEES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).

5-PECHEES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

-Résumé-

1-Hareng: fraie d'automne, en août et septembre, dans le district de
pêche s'étendant de Pointe au Maquereau jusqu'à Paspébiac.
(Réf.: 1).

2-Mye: banc de myes dans le barachois de Hope Town (Réf.: 2).

3-Dans le barachois de Hope Town (Réf.: 3):

végétation supralittorale, végétation infralittorale à zostère marine
(18,8 ha) et 16 espèces de poissons, surtout d'eau douce.

4-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'aloise
savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, le crabe commun,
l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, la

limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert, le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun (1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); capucette (0-20 br); crabe-araignée (4-33 br); crabe-des-neiges (18 br et +); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); lançon d'Amérique (0-45 br); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise (10 br et +); sébaste (15 br et +); thon rouge (15 br et +); loup atlantique (30 br et +); flétan du Groenland (40 br et +).

5-Zone d'exploitation: capelan (0-3 br sur frayère); homard (0-12 br); hareng et poule de mer (4 br et +); plie rouge (4-12 br); ogac (4-20 br); limande à queue jaune (4-28 br); maquereau, morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (10-25 br); merluche blanche (12 br et +); plie canadienne et crabe-des-neiges (25 br et +); pétoncle géant sur le banc.

6-Zone particulière: frayère de capelan (0-3 br); concentration de juvénile et frayère de hareng (1-10 br); zone d'alimentation pour le maquereau et la poule de mer (1-10 br); zone d'alimentation pour la morue (0-10 br); banc de pétoncle géant (6-20 br).

7-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.

-FIN-

-NO-

1-HTN01

Municipalité-

HOPE TOWN

-Site_géograph-

04200; Baie-des-Chaleurs; Bonaventure; 4486; 22A/3; 04280; BONAVENTURE;
22A/4

-Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BEAUDROIE
D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CHABOISSEAU BRONZE;
CHOQUEMORT; CRABE-ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE-DES-NEIGES; EPERLAN ARC-EN-
CIEL; EPINOCHÉ SP; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND;
HARENG ATLANTIQUE; HOMARD D'AMERIQUE; JONC DE LA BALTIQUE; LANÇON
D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MAQUEREAU BLEU; MARSOULIN
COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOTELLE À QUATRE
BARBILLONS; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT;
PETONCLE GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLAINTAIN
MARITIME; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE LISSE; PLIE ROUGE; POULAMON
ATLANTIQUE; POULE DE MER; RUPPIE MARITIME; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTE;
SPARTINE A FLEURS ALTERNES; SPARTINE ÉTALEE; TANCHE-TAUTOGUE; THON ROUGE;
ULVE SP; ZOSTERE MARINE

-Date_info-

830101; 840101; 940301

-Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP);
LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS
(PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRÉ
NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;

1994: PIERRE GAGNON (AP); CHARLES BUJOLD (PC); LOUIS BARRIAULT (PC); SYLVAIN
BUJOLD (PC); CHRISTIAN HUARD (PC); ANDRÉ-GILLES HUARD (PC); GEORGES
CHAPADOS (PC); DELPHIS CHAPADOS (PC); PIERRE CHAPADOS (PC); OLIVIER
LELIEVRE (PC); FRANCIS PARISE (PC); DANIEL DESBOIS (PC); ROLAND ROUSSY
(PC); LOUIS DUGUAY (PC); STEVEN ROUSSY (PC); ROLAND ANGLEHART (PC);
GERARD DESBOIS (PC); MARIUS SYVRAIS (PC); CONRAD ALAIN (PC); GILLES
LANDRY (MEF); ANTHONY ASSELS (MEF); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE
(MPO); JACQUES SENECHAL (MDE); LEO LANGLOIS (A).

1-COURTOIS, RHEAUME ET PAUL LAMOUREUX, 1983. (CAHIER NO. 106).

2-CENTRE SPECIALISE DES PECHEES ET GROUPE ENVIRONNEMENT SHOONER INC., 1991.

3-LOGIMER, 1985.

4-PECHEES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).

5-PECHEES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

-Résumé-

1-Hareng: fraie d'automne, en août et septembre, dans le district
de pêche s'étendant de Pointe au Maquereau jusqu'à Paspébiac.
(Réf.: 1).

2-Mye: banc de myes dans le barachois de Hope Town (Réf. 2).

3-Dans le barachois de Hope Town (Réf. 3): végétation supralittorale,
végétation infralittorale à zostère marine (18,8 ha) et 16 espèces de
poissons, surtout d'eau douce.

4-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose
savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, le crabe commun,
l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, la

limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert, le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun (1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); capucette (0-20 br); crabe-araignée (4-33 br); crabe-des-neiges (18 br et +); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); lançon d'Amérique (0-45 br); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise (10 br et +); sébaste (15 br et +); thon rouge (15 br et +); loup atlantique (30 br et +); flétan du Groenland (40 br et +).

5-Zone d'exploitation: capelan (0-3 br sur frayère); homard (0-12 br); hareng et poule de mer (4 br et +); plie rouge (4-12 br); ogac (4-20 br); limande à queue jaune (4-28 br); maquereau, morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (10-25 br); merluche blanche (12 br et +); plie canadienne et crabe-des-neiges (25 br et +); pétoncle géant sur le banc.

6-Zone particulière: frayère de capelan (0-3 br); concentration de juvénile et frayère de hareng (1-10 br); zone d'alimentation pour le maquereau et la poule de mer (1-10 br); zone d'alimentation pour la morue (0-10 br); banc de pétoncle géant (6-20 br).

7-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.

8-Espèces anadromes-catadromes utilisant la rivière Paspébiac (Nouvelle): anguille, éperlan, omble de fontaine, poulamon et saumon.

FIN-

-NO-

1-SG001

Municipalité-

SAINT-GODEFROI

-Site_géograph-

04190; Baie-des-Chaleurs; Bonaventure; SAINT-GODEFROI; 4486; 22A/3; 04280;
BONAVENTURE; 22A/4

-Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BEAUDROIE
D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CRABE-ARaignée; CRABE
COMMUN; CRABE-DES-NEIGES; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FLETAN
ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD D'AMERIQUE;
LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MAQUEREAU BLEU;
MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE
BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETONCLE GEANT;
PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE;
PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; POULE DE MER; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTE;
THON ROUGE

Date_info-

830101; 840101; 940301

-Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP);
LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS
(PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE
NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;
1994: PIERRE GAGNON (AP); CHARLES BUJOLD (PC); LOUIS BARRIAULT (PC); SYLVAIN
BUJOLD (PC); CHRISTIAN HUARD (PC); ANDRE-GILLES HUARD (PC); GEORGES
CHAPADOS (PC); DELPHIS CHAPADOS (PC); PIERRE CHAPADOS (PC); OLIVIER
LELIEVRE (PC); FRANCIS PARISE (PC); DANIEL DESBOIS (PC); ROLAND ROUSSY
(PC); LOUIS DUGUAY (PC); STEVEN ROUSSY (PC); ROLAND ANGLEHART (PC);
GERARD DESBOIS (PC); MARIUS SYVRAIS (PC); CONRAD ALAIN (PC); DONALD
WALKER (PC); ROBERT SULLIVAN (PC); ROBERT SULLIVAN JR (PC); JEAN-MARC
LAMBERT (PC); ANTHONY ASSELS (MEF); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE
(MPO); JACQUES SENECHAL (MDE); LEO LANGLOIS (A).
1-COURTOIS, RHEAUME ET PAUL LAMOUREUX, 1983. (CAHIER NO. 106).
2-LAMOUREUX, P., 1977. (CAHIER NO. 78).
3-JEAN BELAND ET ASS. INC., 1990.
4-PECHES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).
5-PECHES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

Résumé-

- 1-Hareng: fraie d'automne en août et septembre dans le district de
pêche s'étendant de Pointe au Maquereau jusqu'à Paspébiac. (Réf.: 1).
- 2-Mye com.:
 - 2.1 Présence d'un banc à Saint-Godefroi. (Réf.: 2); Présence d'un
banc de mye dans le bassin de la rivière Saint-Godefroi. (Réf.: 2).
 - 2.2 Aucune ressource coquillière (Réf.: 3).
- 3-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose
savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, le crabe commun,
l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, la
limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la
morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert,
le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon

- atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun (1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); capucette (0-20 br); crabe-araignée (4-33 br); crabe-des-neiges (18 br et +); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); lançon d'Amérique (0-45 br); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise (10 br et +); sébaste (15 br et +); thon rouge (15 br et +); loup atlantique (30 br et +); flétan du Groenland (40 br et +).
- 4-Zone d'exploitation: homard (0-12 br); hareng et poule de mer (4 br et +); plie rouge (4-12 br); ogac (4-20 br); limande à queue jaune (4-28 br); maquereau, morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (8-25 br); merluche blanche (12 br et +); plie canadienne et crabe-des-neiges (25 br et +); pétoncle géant sur le banc.
- 5-Zone particulière: frayère de hareng (1-12 br); zone d'alimentation pour le maquereau, la morue et la poule de mer (1-12 br); concentration d'ogac (0-20 br); concentration de flétan atlantique (8-25 br); concentration de merluche blanche (12-20 br); banc de pétoncle géant (8-15 br).
- 6-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.
- 7-Espèces anadromes-catadromes utilisant la rivière Paspébiac (Nouvelle): anguille, éperlan, omble de fontaine, poulamon et saumon.

·FIN-

-NO-

1-SWK01

Municipalité-

SHIGAWAKE

-Site_géograph-

04180; Baie-des-Chaleurs; Bonaventure; SHIGAWAKE; 4486; 22A/3; 04280;
BONAVENTURE; 22A/4

-Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BEAUDROIE
D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CRABE-ARaignée; CRABE
COMMUN; CRABE-DES-NEIGES; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FLETAN
ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD D'AMERIQUE;
LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MAQUEREAU BLEU;
MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE
BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETONCLE GEANT;
PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE;
PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; POULE DE MER; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTE;
THON ROUGE.

Date_info-

830101; 840101; 940301

-Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP);
LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS
(PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE
NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;

1994: PIERRE GAGNON (AP); CHARLES BUJOLD (PC); LOUIS BARRIAULT (PC); SYLVAIN
BUJOLD (PC); CHRISTIAN HUARD (PC); ANDRE-GILLES HUARD (PC); GEORGES
CHAPADOS (PC); DELPHIS CHAPADOS (PC); PIERRE CHAPADOS (PC); OLIVIER
LELIEVRE (PC); FRANCIS PARISE (PC); DANIEL DESBOIS (PC); ROLAND ROUSSY
(PC); LOUIS DUGUAY (PC); STEVEN ROUSSY (PC); ROLAND ANGLEHART (PC);
GERARD DESBOIS (PC); MARIUS SYVRAIS (PC); CONRAD ALAIN (PC); DONALD
WALKER (PC); ROBERT SULLIVAN (PC); ROBERT SULLIVAN JR (PC); JEAN-MARC
LAMBERT (PC); ANTHONY ASSELS (MEF); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE
(MPO); JACQUES SENECHAL (MDE); LEO LANGLOIS (A).

1-COURTOIS, RHEAUME ET PAUL LAMOUREUX, 1983. (CAHIER NO. 106).

2-CENTRE SPECIALISE DES PECHEES ET GROUPE ENVIRONNEMENT SHOONER INC., 1991.

3-LE GROUPE DRYADE, 1980.

4-PECHEES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).

5-PECHEES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

Résumé-

1-Hareng: fraie d'automne en août et septembre, dans le district de
pêche s'étendant de Pointe au Maquereau jusqu'à Paspébiac.
(Réf.: 1).

2-Moule bleue: banc de moule dans l'Anse à Shigawake et à la Pointe
Smith (Réf. 2).

3-Substrat: estran sableux et affleurement rocheux (Réf. 3).

4-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose
savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, le crabe commun,
l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, la
limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la
morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert,
le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon

atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun (1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); capucette (0-20 br); crabe-araignée (4-33 br); crabe-des-neiges (18 br et +); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); lançon d'Amérique (0-45 br); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise (10 br et +); sébaste (15 br et +); thon rouge (15 br et +); loup atlantique (30 br et +); flétan du Groenland (40 br et +).

5-Zone d'exploitation: capelan (0-3 br sur frayère); homard (0-12 br); hareng et poule de mer (4 br et +); plie rouge (4-12 br); ogac (4-20 br); limande à queue jaune (4-28 br); maquereau, morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (8-25 br); merluche blanche (12 br et +); plie canadienne et crabe-des-neiges (25 br et +).

6-Zone particulière: frayère de capelan (0-3 br); frayère de hareng (1-12 br); zone d'alimentation pour le maquereau et la poule de mer (1-12 br); zone d'alimentation pour la morue (0-12 br); concentration d'ogac (0-20 br); concentration de flétan atlantique (8-25 br); concentration de merluche blanche (12-20 br).

7-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.

8-Espèce anadrome-catadrome utilisant la rivière Shigawake: omble de fontaine.

-FIN-

-NO-
1-PDO01

-Municipalité-
PORT-DANIEL-OUEST

-Site_géograph-
PORT-DANIEL-PARTIE-OUEST; 04160; Gaspé-Sud; Bonaventure; 4486; 4921; 22A/3;
04280; Baie-des-Chaleurs; BONAVENTURE; 22A/4

-Espèces_discuté-
AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BEAUDROIE
D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CAREX ECAILLEUX; CRABE-
ARAINNEE; CRABE COMMUN; CRABE-DES-NEIGES; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON
NOIR; FETUQUE ROUGE; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; GLAUCE
MARITIME; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD D'AMERIQUE; JONC DE GERARD; LANÇON
D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN
COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE
COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETITE MACOMA; PETONCLE
GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLANTAIN JONCOÏDE;
PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; POULE DE MER;
SALICORNE D'EUROPE; SAUMON ATLANTIQUE; SCIRPE AMERICAIN; SEBASTE; SPARTINE A
FLEURS ALTERNES; THON ROUGE

-Date_info-
830101; 840101; 940301

-Source-
1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP);
LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS
(PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE
NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;
1994: PIERRE GAGNON (AP); LUCIEN RAIL (AP); CHARLES BUJOLD (PC); LOUIS
BARRIAULT (PC); SYLVAIN BUJOLD (PC); CHRISTIAN HUARD (PC); ANDRE-GILLES
HUARD (PC); GEORGES CHAPADOS (PC); DELPHIS CHAPADOS (PC); PIERRE CHAPADOS
(PC); OLIVIER LELIEVRE (PC); FRANCIS PARISE (PC); DANIEL DESBOIS (PC);
ROLAND ROUSSY (PC); LOUIS DUGUAY (PC); STEVEN ROUSSY (PC); ROLAND
ANGLEHART (PC); GERARD DESBOIS (PC); MARIUS SYVRAIS (PC); CONRAD ALAIN
(PC); DONALD WALKER (PC); ROBERT SULLIVAN (PC); ROBERT SULLIVAN JR (PC);
JEAN-MARC LAMBERT (PC); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE (MPO);
JACQUES SENECHAL (MDE); LEO LANGLOIS (A).
1-COURTOIS, RHEAUME ET PAUL LAMOUREUX, 1983. (CAHIER NO. 106).
2-L'ASSOCIATION POUR LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE, 1980.
3-LAMOUREUX, P., 1977. (CAHIER NO. 78).
4-LAMOUREUX, P., 1974. (CAHIER NO. 62).
5-GIGUERE, M. ET P. LAMOUREUX, 1978. (CAHIER NO. 85).
6-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
7-CENTRE SPECIALISE DES PECHEES, 1993.
8-CENTRE SPECIALISE DES PECHEES ET GROUPE ENVIRONNEMENT SHOONER INC., 1990.
9-LEMAY, Y., D. BROUARD ET D. LAMONTAGNE, 1989.
10-CENTRE SPECIALISE DES PECHEES, 1992.
11-LE GROUPE DRYADE, 1980.
12-PECHEES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).
13-PECHEES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

-Résumé-
1-Hareng: fraie d'automne en août et septembre dans le district de
pêche s'étendant de Pointe au Maquereau jusqu'à Paspébiac. (Réf.: 1).

- 2-Saumon: frayère dans la rivière Port-Daniel. (Réf.: 2).
- 3-Saumon: frayère dans la Petite rivière Port-Daniel.
(Réf.: 2).
- 4-Mye com.: présence d'un banc dans le bassin de la
rivière Port-Daniel (Réf.: 3 et 4) et d'un second à 750 m au sud de
l'embouchure de la Petite rivière Port-Daniel (Réf.: 7).
- 5-Mye com.: présence d'un banc à Port-Daniel, à l'extérieur du
barachois. (Réf.: 3).
- 5.1 Localisation approximative car donnée provient d'une carte à
petite échelle.
- 6-Petite Macoma: présence sur le banc de myes situé dans le
bassin de la rivière Port-Daniel. (Réf.: 5).
- 6.1 Densité: 16.8 individus/m². Ce chiffre doit être considéré
uniquement comme un indice, étant donné la grosseur des
mailles du tamis utilisé pour l'échantillonnage.
- 7-Moule bleue:
- 7.1 Présence sur le banc de myes situé dans le bassin
de la rivière Port-Daniel. (Réf.: 5).
La densité ne fut pas établie lors de l'échantillonnage car elle
n'était pas assez grande. Cette présence n'a pas été recensée lors de
la dernière évaluation (Réf.: 7).
- 7.2 Huit bancs distincts:
- A-Sandy Beach: fermé depuis évaluation 1988 (Réf.: 9).
- B-Anse Elliot et Anse Beebe: ouvert conditionnellement 1 oct-31 mai
(Réf.: 10).
- C-à l'embouchure du ruisseau Hurry: ouvert conditionnellement
1 oct-31 mai (Réf.: 10).
- D-parc Mytilicole dans le centre de la baie de Port-Daniel: ouvert
(Réf.: 10).
- E-Pointe à la Croix: ouvert conditionnellement 1 oct-31 mai
(Réf.: 10).
- F-Anse des McInness: ouvert conditionnellement 1 oct-31 mai
(Réf.: 10).
- G-Parc Mytilicole au sud de l'Anse à la Loutre: ouvert (Réf.: 10).
- H-Anse à la Loutre: fermé (Réf.: 8).
- I-Anse à Pierre Loiselle: fermé (Réf.: 8).
- 8-Capelan: Fraie de façon régulière, vers le début de juin.
(Réf.: 6).
- 8.1 Date de fraie: -en 1972: 7 juin (donnée incomplète).
-en 1973: fraie à des dates inconnues.
- 9-Végétation: herbaçales salées en zone supralittorale dans le barachois
de Port-Daniel et dans le barachois de la Petite rivière Port-Daniel
(Réf.: 11).
- 10-Substrat: estran vaseux dans le barachois de Port-Daniel et à
l'embouchure de la Petite rivière Port-Daniel (Réf.: 11). Estran
sableux dans la baie de Port-Daniel (Réf.: 11). Affleurement rocheux
dans la partie ouest de la baie de Port-Daniel et de l'Anse McInness
jusqu'à la Pointe au Maquereau (Réf.: 11).
- 11-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose
savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, le crabe commun,
l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, la
limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la
morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert,

- le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun (1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); capucette (0-20 br); crabe-araignée (4-33 br); crabe-des-neiges (18 br et +); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); lançon d'Amérique (0-45 br); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise (10 br et +); sébaste (15 br et +); thon rouge (15 br et +); loup atlantique (30 br et +); flétan du Groenland (40 br et +).
- 12-Zone d'exploitation: homard (0-12 br); hareng, maquereau et poule de mer (4 br et +); plie rouge (4-12 br); ogac (4-20 br); limande à queue jaune (4-28 br); morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (10-25 br); merluche blanche (12 br et +); plie canadienne et crabe-des-neiges (25 br et +).
- 13-Zone particulière: frayère de hareng (3-6 br); zone d'alimentation pour la morue et la poule de mer (3-6 br); zone d'alimentation pour le maquereau (3-12 br); concentration de lançon (0-12 br); concentration de crabe commun (3-25 br).
- 14-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.
- 15-Espèces anadromes-catadromes utilisant la Petite rivière Port-Daniel: anguille, éperlan, omble de fontaine et saumon.

FIN-

-NO-

1-PDE01

-Municipalité-

PORT-DANIEL-EST

-Site_géograph-

PORT-DANIEL-PARTIE-EST; 04150; Gaspé-Sud; Pabok; 4486; 4921; 22A/1; 22A/2

-Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BEAUDROIE D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CAREX ÉCAILLEUX; CRABE-ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE-DES-NEIGES; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FETUQUE ROUGE; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; GLAUCE MARITIME; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD D'AMERIQUE; JONC DE GÉRARD; LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETITE MACOMA; PETONCLE GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLANTAIN JONCOÏDE; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; POULE DE MER; SALICORNE D'EUROPE; SAUMON ATLANTIQUE; SCIRPE AMERICAIN; SEBASTE; SPARTINE A FLEURS ALTERNES; THON ROUGE

-Date_info-

830101; 840101; 940301

-Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP); LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS (PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;
1994: PIERRE GAGNON (AP); LUCIEN RAIL (AP); CHARLES BUJOLD (PC); LOUIS BARRIAULT (PC); SYLVAIN BUJOLD (PC); CHRISTIAN HUARD (PC); ANDRE-GILLES HUARD (PC); GEORGES CHAPADOS (PC); DELPHIS CHAPADOS (PC); PIERRE CHAPADOS (PC); OLIVIER LELIEVRE (PC); FRANCIS PARISE (PC); DANIEL DESBOIS (PC); ROLAND ROUSSY (PC); LOUIS DUGUAY (PC); STEVEN ROUSSY (PC); ROLAND ANGLEHART (PC); GERARD DESBOIS (PC); MARIUS SYVRAIS (PC); CONRAD ALAIN (PC); DONALD WALKER (PC); ROBERT SULLIVAN (PC); ROBERT SULLIVAN JR (PC); JEAN-MARC LAMBERT (PC); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE (MPO); JACQUES SENECHAL (MDE); LEO LANGLOIS (A).
1-COURTOIS, RHEAUME ET PAUL LAMOUREUX, 1983. (CAHIER NO. 106).
2-L'ASSOCIATION POUR LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE, 1980.
3-LAMOUREUX, P., 1977. (CAHIER NO. 78).
4-LAMOUREUX, P., 1974. (CAHIER NO. 62).
5-GIGUERE, M. ET P. LAMOUREUX, 1978. (CAHIER NO. 85).
6-CENTRE SPECIALISE DES PECHEES, 1993.
7-CENTRE SPECIALISE DES PECHEES ET GROUPE ENVIRONNEMENT SHOONER INC., 1990.
8-LEMAY, Y., D. BROUARD ET D. LAMONTAGNE, 1989.
9-CENTRE SPECIALISE DES PECHEES, 1992.
10-LE GROUPE DRYADE, 1980.
11-PECHEES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).
12-PECHEES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

-Résumé-

1-Hareng: fraie d'automne en août et septembre dans le district de pêche s'étendant de Pointe au Maquereau jusqu'à Paspébiac. (Réf.: 1).
2-Saumon: frayère de dans la rivière Port-Daniel. (Réf.: 2).
3-Mye com.: présence d'un banc dans le bassin de la rivière Port-Daniel

(Réf.: 3 et 4) et d'un second à 750 m au sud de l'embouchure de la Petite rivière Port-Daniel (Réf.: 6).

3.1 Ce banc a une productivité trop basse (36 boisseaux/acre) pour être exploité commercialement. La superficie du banc est de 11 acres. Il est "fermé" depuis la première évaluation (Réf.: 7).

4-Petite Macoma: présence sur le banc de myes situé dans le bassin de la rivière Port-Daniel. (Réf.: 5).

4.1 Densité: 16.8 individus/m². Ce chiffre doit être considéré uniquement comme un indice, étant donné la grosseur des mailles du tamis utilisé pour l'échantillonnage.

5-Moule bleue:

5.1 Présence sur le banc de myes situé dans le bassin de la rivière Port-Daniel. (Réf.: 5). La densité ne fut pas établie lors de l'échantillonnage car elle n'était pas assez grande. Cette présence n'a pas été recensée lors de la dernière évaluation (Réf.: 6).

5.2 Huit bancs distincts:

A-Sandy Beach: fermé depuis évaluation 1988 (Réf.: 8).

B-Anse Elliot et Anse Beebe: ouvert conditionnellement 1 oct-31 mai (Réf.: 9).

C-à l'embouchure du ruisseau Hurry: ouvert conditionnellement 1 oct-31 mai (Réf.: 9).

D-parc Mytilicole dans le centre de la baie de Port-Daniel: ouvert (Réf.: 9).

E-Pointe à la Croix: ouvert conditionnellement 1 oct-31 mai (Réf.: 9).

F-Anse des McInness: ouvert conditionnellement 1 oct-31 mai (Réf.: 9).

G-Parc Mytilicole au sud de l'Anse à la Loutre: ouvert (Réf.: 9).

H-Anse à la Loutre: fermé (Réf.: 7).

I-Anse à Pierre Loïselle: fermé (Réf.: 7).

6-Végétation: herbaçaises salées en zone supralittorale dans le barachois de Port-Daniel et dans le barachois de la Petite rivière Port-Daniel (Réf.: 10).

7-Substrat: estran vaseux dans le barachois de Port-Daniel et à l'embouchure de la Petite rivière Port-Daniel (Réf.: 10). Estran sableux dans la baie de Port-Daniel (Réf.: 10). Affleurement rocheux dans la partie ouest de la baie de Port-Daniel et de l'Anse McInness jusqu'à la Pointe au Maquereau (Réf.: 10).

8-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'aloise savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, le crabe commun, l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, la limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert, le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun (1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); capucette (0-20 br); crabe-araignée (4-33 br); crabe-des-neiges (18 br et +); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); lançon d'Amérique (0-45 br); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise (10 br et +); sébaste (15 br et +); thon rouge (15 br et +); loup atlantique

(30 br et +); flétan du Groenland (40 br et +).

9-Zone d'exploitation: capelan (0-3 br sur frayère); homard (0-12 br); hareng, maquereau et poule de mer (4 br et +); plie rouge (4-12 br); ogac (4-20 br); limande à queue jaune (4-28 br); morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (10-25 br); merluche blanche (12 br et +); plie canadienne et crabe-des-neiges (25 br et +); éperlan dans les rivières Port-Daniel et Port-Daniel-du-Milieu.

10-Zone particulière: frayère de capelan (0-3 br); frayère de hareng (1-10 br); zone d'alimentation pour la poule de mer (1-10 br); zone d'alimentation pour le maquereau (3-12 br); zone d'alimentation pour la morue (0-10 br); concentration de lançon (0-12 br); concentration de crabe commun (3-25 br).

11-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.

12-Espèces anadromes-catadromes utilisant la rivière Port-Daniel-du-Milieu ou la rivière Port-Daniel: éperlan, omble de fontaine et saumon.

-FIN-

-NO-

1-NEW01

-Municipalité-

NEWPORT

-Site_géograph-

02350; Gaspé-Sud; Pabok; NEWPORT; 4024; 4486; 4921; 22A/1; 22A/2; 22A/7

-Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BEAUDROIE D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CRABE-ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE-DES-NEIGES; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD D'AMERIQUE; LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETONCLE GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; POULE DE MER; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTE; THON ROUGE

-Date_info-

830101; 840101; 940301

-Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP); LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS (PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;
1994: LUCIEN RAIL (AP); JEAN-MARC LAMBERT (PC); OLIVIER LELIEVRE (PC); FRANCIS PARISE (PC); DANIEL DESBOIS (PC); ROLAND ROUSSY (PC); LOUIS DUGUAY (PC); STEVEN ROUSSY (PC); ROLAND ANGLEHART (PC); GERARD DESBOIS (PC); MARIUS SYVRAIS (PC); CONRAD ALAIN (PC); HORACE LEGRESLEY (PC); BRUNO DUGUAY (PC); ANTHONY ASSELS (MEF); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE (MPO); JACQUES SENECHAL (MDE).
1-COURTOIS, RHEAUME ET PAUL LAMOUREUX, 1983. (CAHIER NO. 106).
2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
3-LEMAY, Y., D. BROUARD ET D. LAMONTAGNE, 1989.
4-JEAN BELAND ET ASS. INC., 1990.
5-LE GROUPE DRYADE, 1980.
6-PECHES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).
7-PECHES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

-Résumé-

- 1-Hareng: frayère de printemps dans le district de pêche s'étendant de Sainte-Thérèse jusqu'à la Pointe au Maquereau (Newport). (Réf.: 1).
- 2-Capelan: fraie de façon régulière, vers la fin mai - début juin. (Réf.: 2).
 - 2.1 Dates de fraie: - en 1972: 30 mai - 8 juin (donnée incomplète)
- en 1973: 29 - 30 mai (donnée incomplète).
- 3-Moule bleue:
 - 3.1- banc des moules au nord des îlots (Réf.: 3), secteur fermé depuis 1988.
 - 3.2 banc de moules situé entre la pointe de Newport et la pointe Carnaval (Réf.: 4), secteur fermé depuis 1980.
- 4-Mye commune: banc situé dans l'anse à Carnaval (Réf.: 4), secteur fermé depuis 1980.

- 5-Substrat: - affleurement rocheux de la Pointe au Maquereau jusqu'à la Pointe de Newport (Réf.: 5).
- estran sableux dans l'Anse à Blondel et dans l'Anse à Carnaval (Réf.: 5).
- 6-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, le crabe commun, l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, la limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert, le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun (1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); capucette (0-20 br); crabe-araignée (4-33 br); crabe-des-neiges (18 br et +); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); lançon d'Amérique (0-45 br); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise (10 br et +); sébaste (15 br et +); thon rouge (15 br et +); loup atlantique (30 br et +); flétan du Groenland (40 br et +).
- 7-Zone d'exploitation: capelan (0-3 br sur frayère); homard (0-12 br); hareng et poule de mer (4 br et +); ogac (4-20 br); maquereau, morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (10-25 br); merluche blanche et plie grise (12 br et +); plie canadienne et crabe-des-neiges (25 br et +); pétoncle géant et pétoncle d'Islande sur le banc.
- 8-Zone particulière: frayère de capelan (0-3 br); frayère de hareng (1-10 br); zone d'alimentation pour le maquereau et la poule de mer (1-10 br); zone d'alimentation pour la morue (0-10 br); concentration de buccin (0-20 br); concentration de flétan atlantique (18-28 br); concentration de crabe commun (3-25 br); banc de pétoncle géant (3-20 br); banc de pétoncle d'Islande (15-20 br).
- 9-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.

-FIN

NO-

1-PMI01

Municipalité-

PABOS MILLS

-Site_géograph-

02520; Gaspé-Sud; Pabok; PABOS MILLS; 4486; 22A/7

Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BEAUDROIE D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CAREX ECAILLEUX; CHOQUEMORT; CRABE-ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE-DES-NEIGES; CREVETTE DES SABLES; ENTEROMORPHE; EPERLAN ARC-EN-CIEL; EPINOCHÉ SP; ESTURGEON NOIR; FETUQUE ROUGE; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; FUCUS BIFIDE; GLAUCE MARITIME; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD D'AMERIQUE; JONC DE GERARD; LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MAQUEREAU BLEU; MARSOULIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETONCLE GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLANTAIN JONCOÏDE; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE LISSE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; POULE DE MER; SALICORNE D'EUROPE; SAUMON ATLANTIQUE; SCIRPE AMERICAIN; SEBASTE; SPARTINE A FLEURS ALTERNES; THON ROUGE; ULVE; ZOSTERE MARINE.

Date_info-

830101; 840101; 930301; 940301

Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP); LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS (PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;
1993: RICHARD BERNATCHEZ (AP); JEAN-MARY LANGLOIS (AP); MARIO MOREAU (AP); DONAT ALBERT (PC); GILLES ALBERT (PC); DONALD ALBERT (PC); GERALD ALLAIN (PC); MARC COUTURE (PC); BRUNO DUGUAY (PC); GILBERT DUPUIS (PC); YVON HUARD (PC); ROBERT HUARD (PC); NORBERT HUARD (PC); JEAN-MARC LAMBERT (PC); GILLES MEUNIER (PC); OVIDE PARISE (PC); ANTHONY ASSELS (MLCP); MARGEL CAUVIER (MLCP); LIONEL LANGLAIS (MLCP); FRANCIS COULOMBE (MAPAQ); JEAN DUBE (MAPAQ); GUY OUELLET (MAPAQ); JACQUES BARRIAULT (CSP); FRANÇOIS BOUCHARD (ZECGR); JACQUES SENECHAL (MDE); GAETAN SOUCY (PS).
1994: LUCIEN RAIL (AP); JEAN-MARC LAMBERT (PC); OLIVIER LELIEVRE (PC); FRANCIS PARISE (PC); DANIEL DESBOIS (PC); ROLAND ROUSSY (PC); LOUIS DUGUAY (PC); STEVEN ROUSSY (PC); ROLAND ANGLEHART (PC); GERARD DESBOIS (PC); MARIUS SYVRAIS (PC); CONRAD ALAIN (PC); HORACE LEGRESLEY (PC); BRUNO DUGUAY (PC); ANTHONY ASSELS (MEF); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE (MPO); JACQUES SENECHAL (MDE).
1-COURTOIS, RHEAUME ET PAUL LAMOUREUX, 1983. (CAHIER NO. 106).
2-L'ASSOCIATION POUR LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE, 1980.
3-LAMOUREUX, P., 1977. (CAHIER NO. 78).
4-HARVEY, C. ET D. BROUARD, 1992.
5-JEAN BELAND ET ASS. INC., 1990.
6-LE GROUPE DRYADE, 1980.
7-PECHES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).
8-PECHES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

Résumé-

1-Hareng: frayère de printemps dans le district de pêche s'étendant de Sainte-Thérèse jusqu'à la Pointe au Maquereau.

(Réf.: 1).

2-Saumon: frayère dans la rivière du Grand-Pabos. (Réf.: 2).

3-Saumon: frayère dans la rivière du Grand-Pabos Ouest. (Réf.: 2).

4-Barachois de Grand Pabos:

- voie migratoire: saumon atlantique; omble de fontaine; éperlan arc-en-ciel; poulamon atlantique; alose savoureuse.
- aire alimentation et migration: anguille.
- aire reproduction et alimentation: épinoches; choquemort; lançons; capucette.
- aire de croissance et alimentation: plie; merluche.

5-Mye com.:

5.1 Présence d'un banc dans la Baie du Grand-Pabos. Localisation approximative du site car donnée provient d'une carte à petite échelle (Réf.: 3).

5.2 Présence de cinq bancs dans le barachois de la baie du Grand-Pabos (Réf.: 4):

- un premier est situé au nord de l'île Beauséjour (0,63 km² et 86 boisseaux/ha);
- un second est situé au sud de l'île (0,30 km² et 170 boisseaux/ha);
- trois autres bancs dans le barachois (0,01 km² et de 79 à 136 boisseaux/ha);
- présence générale dans l'Anse aux Canards et dans la Grande Anse (Réf.: 5).

5.3 Tout le secteur y compris le barachois de la baie du Grand-Pabos est considérée "fermé" depuis la première évaluation de mai à juin 1990.

6-Moule bleue:

-Deux bancs de moules dans le barachois de la baie du Grand Pabos qui sont situés de part et d'autre du banc de myes au sud de l'île Beauséjour (Réf.: 4).

-Deux bancs à l'extérieur du barachois, soit dans la Grande Anse et un second à la Pointe de Pabos-Mills (Réf.: 5).

6.1 Tout le secteur y compris le barachois de la baie du Grand-Pabos est considérée "fermé" depuis la première évaluation de mai à juin 1990.

7-Végétation infralittorale: herbiers de zostère marine, d'entéromorphe et d'ulve dans le barachois (Réf.: 4).

8-Végétation supralittorale: herbacées salées à l'embouchure des rivières du Grand Pabos et du Grand Pabos Ouest de même qu'au sud de l'île Beauséjour (Réf.: 6).

9-Crustacé: crevette des sables et crabe commun à l'embouchure du barachois sur les bancs de sable (Réf.: 4).

10-Substrat: subdivision granulométrique des substrats dans le barachois de la baie du Grand Pabos (Réf.: 4). Affleurement rocheux et estrans sableux de l'Anse aux canards jusqu'à la Pointe Pabos Mills (Réf.: 6).

11-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alse savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, le crabe commun, l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, la limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert, le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun

- crabe-araignée (4-33 br); crabe-des-neiges (18 br et +); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); lançon d'Amérique (0-45 br); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise (10 br et +); sébaste (15 br et +); thon rouge (15 br et +); loup atlantique (30 br et +); flétan du Groenland (40 br et +).
- 12-Zone d'exploitation: capelan (0-3 br sur frayère); homard (0-12 br); hareng et poule de mer (4 br et +); ogac (4-20 br); maquereau, morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (10-30 br); merluche blanche, plie canadienne et plie grise (12 br et +); crabe-des-neiges (25 br et +); pétoncle géant et pétoncle d'Islande sur le banc.
- 13-Zone particulière: frayère de capelan (0-3 br); frayère de hareng (1-15 br); zone d'alimentation pour le maquereau et la poule de mer (1-15 br); zone d'alimentation pour la morue (0-15 br); concentration de flétan atlantique (15-30 br); concentration de plie grise et de plie canadienne (12-25 br); concentration de buccin (1-20 br); concentration de crabe commun (4-25 br); concentration de juvéniles de crabe-des-neiges (40-45 br); banc de pétoncle géant (1-20 br); banc de pétoncle d'Islande (15-20 br).
- 14-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.
- 15-Espèces anadromes-catadromes utilisant la rivière de l'Anse-aux-Canards: éperlan, omble de fontaine et poulamon.

-FIN-

-NO-

1-CHA01

Municipalité-

CHANDLER

-Site_géograph-

02300; Gaspé-Sud; Pabok; 4485; 4486; 4921; 22A/7

Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BEAUDROIE D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CAREX ECAILLEUX; CHOQUEMORT; CRABE-ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE-DES-NEIGES; CREVETTE DES SABLES; ENTEROMORPHE; EPERLAN ARC-EN-CIEL; EPINOCHÉ SP; ESTURGEON NOIR; FETUQUE ROUGE; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; FUCUS BIFIDE; GLAUCE MARITIME; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD D'AMERIQUE; JONC DE GERARD; LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANÇHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETONCLE GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLANTAIN JONCOÏDE; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE LISSE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; POULE DE MER; SALICORNE D'EUROPE; SAUMON ATLANTIQUE; SCIRPE AMERICAIN; SEBASTE; SPARTINE A FLEURS ALTERNES; THON ROUGE; ULVE; ZOSTERE MARINE

-Date_info-

830101; 840101; 930301; 940301

Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP); LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS (PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;
1993: RICHARD BERNATCHEZ (AP); JEAN-MARY LANGLOIS (AP); MARIO MOREAU (AP); DONAT ALBERT (PC); GILLES ALBERT (PC); DONALD ALBERT (PC); GERALD ALLAIN (PC); MARC COUTURE (PC); BRUNO DUGUAY (PC); GILBERT DUPUIS (PC); YVON HUARD (PC); ROBERT HUARD (PC); NORBERT HUARD (PC); JEAN-MARC LAMBERT (PC); GILLES MEUNIER (PC); OVIDE PARISE (PC); ANTHONY ASSELS (MLCP); MARGEL CAUVIER (MLCP); LIONEL LANGLAIS (MLCP); FRANCIS COULOMBE (MAPAQ); JEAN DUBE (MAPAQ); GUY OUELLET (MAPAQ); JACQUES BARRIAULT (CSP); FRANÇOIS BOUCHARD (ZECGR); JACQUES SENECHAL (MDE); GAETAN SOUCY (PS).
1994: LUCIEN RAIL (AP); JEAN-MARC LAMBERT (PC); OLIVIER LELIEVRE (PC); FRANCIS PARISE (PC); DANIEL DESBOIS (PC); ROLAND ROUSSY (PC); LOUIS DUGUAY (PC); STEVEN ROUSSY (PC); ROLAND ANGLEHART (PC); GERARD DESBOIS (PC); MARIUS SYVRAIS (PC); CONRAD ALAIN (PC); HORACE LEGRESLEY (PC); BRUNO DUGUAY (PC); ANTHONY ASSELS (MEF); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE (MPO); JACQUES SENECHAL (MDE).
1-COURTOIS, RHEAUME ET PAUL LAMOUREUX, 1983. (CAHIER NO. 106).
2-L'ASSOCIATION POUR LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE, 1980.
3-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
4-MESSIER, D., 1976. (CAHIER NO. 72).
5-LAMOUREUX, P., 1977. (CAHIER NO. 78).
6-JEAN BELAND ET ASS. INC. 1990.
7-LE GROUPE DRYADE, 1980.
8-HARVEY, C. ET D. BROUARD, 1992.
9-PECHES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).
10-PECHES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

-Résumé-

- 1-Hareng: frayère de printemps dans le district de pêche s'étendant de Sainte-Thérèse jusqu'à la Pointe au Maquereau. (Réf.: 1).
- 2-Saumon: frayère dans la rivière du Grand-Pabos. (Réf.: 2).
- 3-Capelan: fraie de façon régulière, probablement au début juin. (Réf.: 3).
 - 3.1 Dates de fraie: -en 1972: 5 - 6 juin (donnée incomplète).
-en 1973: fraie à des dates inconnues.
- 4-Barachois de Grand Pabos (Réf.: 8):
 - voie migratoire: saumon atlantique; omble de fontaine; éperlan arc-en-ciel; poulamon atlantique; alose savoureuse.
 - aire alimentation et migration: anguille.
 - aire reproduction et alimentation: épinoches; choquemort; lançons; capucette.
 - aire de croissance et alimentation: plie; merluche.
- 5-Pétoncle géant: banc d'un rendement supérieur à un boisseau situé en face de Pabos et Chandler. (Réf.: 4).
 - 5.1 Localisation approximative car donnée provient d'une carte à petite échelle.
 - 5.2 Ce banc est l'un des trois seuls bancs d'intérêt qui furent localisés lors d'un échantillonnage ayant eu lieu de Gaspé à Carleton, à des profondeurs < ou = 36 mètres.
- 6-Mye com.:
 - 6.1 Présence d'un banc dans la Baie du Grand-Pabos. Localisation approximative du site car donnée provient d'une carte à petite échelle (Réf. 5)
 - 6.2 Présence de cinq bancs dans le barachois de la baie du Grand-Pabos (Réf.: 8):
 - un premier est situé au nord de l'île Beauséjour (0,63 km² et 86 boisseaux/ha);
 - un second est situé au sud de l'île (0,30 km² et 170 boisseaux/ha);
 - trois autres bancs dans le barachois (0,01 km² et de 79 à 136 boisseaux/ha);
 - présence générale dans l'Anse aux Canards et dans la Grande Anse (Réf.: 6).
 - 6.3 Présence de myes à l'extérieur du barachois de Chandler près de la plage du Grand-Pabos jusqu'au quai (Réf.: 6).
 - 6.4 Tout le secteur y compris le barachois de la baie du Grand-Pabos est considérée "fermé" depuis la première évaluation de mai à juin 1990.
- 7-Moule bleue:
 - Deux bancs de moules dans le barachois de la baie du Grand Pabos qui sont situés de part et d'autre du banc de myes au sud de l'île Beauséjour (Réf.: 8).
 - Deux bancs à l'extérieur du barachois, soit dans la Grande Anse et un second à la Pointe de Pabos-Mills (Réf.: 6).
 - 7.1 Secteur "fermé" (idem 6.3).
- 8-Végétation infralittorale: herbiers de zostère marine, d'entéromorphe et d'ulve dans le barachois (Réf.: 8).
- 9-Végétation supralittorale: herbaçaies salées à l'embouchure des rivières du Grand Pabos et du Grand Pabos Ouest de même qu'au sud de l'île Beauséjour (Réf.: 7).

- 10-Crustacé: crevette des sables et crabe commun à l'embouchure du barachois sur les bancs de sable (Réf.: 8).
- 11-Substrat: subdivision des substrats granulométrique dans le barachois de la baie du Grand Pabos (Réf.: 8). Affleurement rocheux jusqu'à la baie du Petit Pabos (Réf.: 7).
- 12-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, le crabe commun, l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, la limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert, le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun (1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); capucette (0-20 br); crabe-araignée (4-33 br); crabe-des-neiges (18 br et +); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); lançon d'Amérique (0-45 br); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise (10 br et +); sébaste (15 br et +); thon rouge (15 br et +); loup atlantique (30 br et +); flétan du Groenland (40 br et +).
- 13-Zone d'exploitation: capelan (0-3 br sur frayère); homard (0-12 br); hareng et poule de mer (4 br et +); ogac (4-20 br); limande à queue jaune (1-12 br); maquereau, morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (10-30 br); merluche blanche, plie canadienne et plie grise (12 br et +); crabe-des-neiges (25 br et +); pétoncle géant et pétoncle d'Islande sur le banc.
- 14-Zone particulière: frayère de capelan (0-3 br); frayère de hareng (1-15 br); zone d'alimentation pour le maquereau et la poule de mer (1-5 br); zone d'alimentation pour la morue (0-15 br); concentration de flétan atlantique (15-30 br); concentration de plie grise et de plie canadienne (12-25 br); concentration de limande à queue jaune (1-12 br); concentration de buccin (1-20 br); concentration de crabe commun (4-25 br); concentration de juvéniles et de crabe-des-neiges (40-45 br); banc de pétoncle géant (1-20 br); banc de pétoncle d'Islande (15-20 br).
- 15-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.
- 16-Espèces anadromes-catadromes utilisant: les rivières Grand-Pabos ou Grand-Pabos Ouest: anguille, omble de fontaine et saumon; le barachois de Grand Pabos; alose savoureuse, anguille, éperlan, omble de fontaine, poulamon et saumon.

-FIN-

NO-

1-PAB01

Municipalité-

PABOS

-Site_géograph-

02280; Gaspé-Sud; Pabok; 4485; 4486; 22A/7

Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BEAUDROIE D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CAREX ECAILLEUX; CRABE-ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE-DES-NEIGES; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FETUQUE ROUGE; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; GLAUCE MARITIME; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD D'AMERIQUE; JONC DE GERARD; LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETONCLE GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLANTAIN JONCOÏDE; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; POULE DE MER; SALICORNE D'EUROPE; SAUMON ATLANTIQUE; SCIRPE AMERICAIN; SEBASTE; SPARTINE A FLEURS ALTERNES; THON ROUGE

Date_info-

830101; 840101; 930301; 940301

-Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP); LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS (PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;
1993: RICHARD BERNATCHEZ (AP); JEAN-MARY LANGLOIS (AP); MARIO MOREAU (AP); DONAT ALBERT (PC); GILLES ALBERT (PC); DONALD ALBERT (PC); GERALD ALLAIN (PC); MARC COUTURE (PC); BRUNO DUGUAY (PC); GILBERT DUPUIS (PC); YVON HUARD (PC); ROBERT HUARD (PC); NORBERT HUARD (PC); JEAN-MARC LAMBERT (PC); GILLES MEUNIER (PC); OVIDE PARISE (PC); ANTHONY ASSELS (MLCP); MARGEL CAUVIER (MLCP); LIONEL LANGLAIS (MLCP); FRANCIS COULOMBE (MAPAQ); JEAN DUBE (MAPAQ); GUY OUELLET (MAPAQ); JACQUES BARRIAULT (CSP); FRANÇOIS BOUCHARD (ZECGR); JACQUES SENECHAL (MDE); GAETAN SOUCY (PS).
1994: LUCIEN RAIL (AP); JEAN-MARC LAMBERT (PC); OLIVIER LELIEVRE (PC); FRANCIS PARISE (PC); DANIEL DESBOIS (PC); ROLAND ROUSSY (PC); LOUIS DUGUAY (PC); STEVEN ROUSSY (PC); ROLAND ANGLEHART (PC); GERARD DESBOIS (PC); MARIUS SYVRAIS (PC); CONRAD ALAIN (PC); BRUNO DUGUAY (PC); ANTHONY ASSELS (MEF); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE (MPO); JACQUES SENECHAL (MDE).
1-COURTOIS, RHEAUME ET PAUL LAMOUREUX, 1983. (CAHIER NO. 106).
2-L'ASSOCIATION POUR LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE, 1980.
3-MESSIER, D., 1976. (CAHIER NO. 72).
4-SOUCY, R., P. LAMOUREUX, C. BLAISE ET Y. DUSSAULT, 1978.
5-CENTRE SPECIALISE DES PECHEES ET GROUPE ENVIRONNEMENT SHOONER INC., 1991.
6-LE GROUPE DRYADE, 1980.
7-PECHEES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).
8-PECHEES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

-Résumé-

- 1-Hareng: frayère de printemps dans le district de pêche s'étendant de Sainte-Thérèse jusqu'à la Pointe au Marquereau. (Réf.: 1).
- 2-Saumon: frayère dans la rivière du Petit-Pabos. (Réf.: 2).

- 3-Pétoncle géant: banc d'un rendement supérieur à un boisseau situé en face de Pabos et Chandler. (Réf.: 3).
- 3.1 Localisation approximative car donnée provient d'une carte à petite échelle.
- 3.2 Ce banc est l'un des trois seuls bancs d'intérêt qui furent localisés lors d'un échantillonnage ayant eu lieu de Gaspé à Carleton à des profondeurs < ou = 36 mètres.
- 4-Mollusques général: présence dans la baie du Petit-Pabos et à l'embouchure de celle-ci, à l'extérieur du Barachois. (Réf.: 4).
- 4.1 Ce secteur était considéré "ouvert" en 1978, à la parution de l'ouvrage de référence.
- 5-Mye commune: banc dans la baie du Petit Pabos (Réf.: 5), secteur "fermé" depuis l'évaluation de mai à octobre 1990.
- 6-Moule bleue: banc de moules depuis l'Anse aux Basques jusqu'à l'embouchure du barachois de la baie du Petit Pabos (Réf.: 5), secteur "fermé" depuis l'évaluation de mai à octobre 1990.
- 7-Végétation supralittorale: herbaçaies salées dans le barachois de la baie du Petit Pabos (Réf.: 6).
- 8-Substrat: estran sableux à l'embouchure du barachois de la baie du Petit Pabos et affleurement rocheux de Petit Pabos jusqu'au Cap Rouge (Réf.: 6).
- 9-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, le crabe commun, l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, la limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert, le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun (1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); capucette (0-20 br); crabe-araignée (4-33 br); crabe-des-neiges (18 br et +); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); lançon d'Amérique (0-45 br); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise (10 br et +); sébaste (15 br et +); thon rouge (15 br et +); loup atlantique (30 br et +); flétan du Groenland (40 br et +).
- 10-Zone d'exploitation: homard (0-12 br); hareng et poule de mer (4 br et +); ogac (4-20 br); limande à queue jaune (1-12 br); maquereau, morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (10-25 br); merluche blanche et plie grise (12 br et +); plie canadienne et crabe-des-neiges (25 br et +); pétoncle géant et pétoncle d'Islande sur le banc.
- 11-Zone particulière: frayère de hareng (1-15 br); zone d'alimentation pour le maquereau, la morue et la poule de mer (1-15 br); concentration de flétan atlantique (10-12 br); concentration de lançon et limande à queue jaune (1-12 br); concentration de plie grise et de plie canadienne (12-25 br); concentration de plie rouge, alimentation de maquereau et frayère d'éperlan à l'embouchure du barachois; concentration de juvéniles de crabes-des-neiges (40-45 br); concentration de buccin et banc de pétoncle géant (12-20 br); banc de pétoncle d'Islande (15-20 br).
- 12-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.

FIN-

-NO-

1-GRI01

-Municipalité-

GRANDE-RIVIERE

-Site_géograph-

02200; Gaspé-Sud; Pabok; 4485; 4486; 4921; 22A/7; 22A/8

-Espèces_discuté-

AIGUILLAT COMMUN; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BEAUDROIE D'AMERIQUE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CAPUCETTE; CRABE-ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE-DES-NEIGES; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD D'AMERIQUE; LANÇON D'AMERIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE; MERLUCHE-ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OGAC; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETONCLE GEANT; PETONCLE D'ISLANDE; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; POULE DE MER; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTE; THON ROUGE.

-Date_info-

830101; 840101; 940301

-Source-

1983-1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP); LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS (PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS;
1994: LUCIEN RAIL (AP); JEAN-MARC LAMBERT (PC); OLIVIER LELIEVRE (PC); FRANCIS PARISE (PC); DANIEL DESBOIS (PC); ROLAND ROUSSY (PC); LOUIS DUGUAY (PC); STEVEN ROUSSY (PC); ROLAND ANGLEHART (PC); GERARD DESBOIS (PC); MARIUS SYVRAIS (PC); CONRAD ALAIN (PC); LÉO CAUVIER (PC); ANTHONY ASSELS (MEF); ROSS CLAYTOR (MPO); SYLVAIN HURTUBISE (MPO); JACQUES SENECHAL (MDE).

1-L'ASSOCIATION POUR LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE, 1980.

2-HAEGELE, C.W. ET J.F. SCHWEIGERT, 1985.

3-COURTOIS, RHEAUME ET PAUL LAMOUREUX, 1983. (CAHIER NO. 106).

4-FRECHET, A., J.J. DODSON ET H. POWLER, 1983.

5-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.

6-SOUCY, R., P. LAMOUREUX, C. BLAISE ET Y. DUSSAULT, 1978.

7-COULOMBE, FRANCIS ET AL., 1985.

8-LE GROUPE DRYADE, 1980.

9-PECHES ET OCEANS, 1994 (STAT. PECHE COMMERCIALE).

10-PECHES ET OCEANS, 1994 (DONNEES NON-PUBLIEES, PGM OBSERVATEUR).

-Résumé-

1-Saumon: frayère dans la Grande Rivière.

(Réf.: 1).

2-Hareng: frayère un peu au large aux mois d'août et septembre.

(Réf.: 2).

3-Hareng: frayère de printemps dans le district de pêche s'étendant de Sainte-Thérèse jusqu'à la Pointe au Maquereau.

(Réf.: 3).

4-Éperlan: site de fraie et de pêche commerciale. (Réf.: 4).

5-Capelan: fraie de façon régulière. (Réf.: 5).

5.1 Dates de fraie:

-en 1972: dates inconnues.

- en 1973: 28 mai - 8 juin (données incomplètes).
- 6-Mollusques général: présence dans l'Anse-du-Loup.
(Réf.: 6).
- 6.1 Ce secteur était considéré "ouvert" en 1978, à la parution de l'ouvrage de référence.
- 7-Crabe des neiges: présence à des profondeurs inférieures à 75 mètres, sur des substrats de vase ou de vase sableuse ou sur fonds hétérogènes envasés. (Réf.: 7).
- 7.1 De façon générale, les individus immatures se situent sur des fonds hétérogènes et sur des fonds de profondeur inférieure à 90 mètres. Les adultes sont pêchés sur des fonds plus vaseux et plus profonds.
- 8-Substrat: affleurement rocheux du côté ouest de l'embouchure de la Grande Rivière et estran sableux entre le Cap Rouge et l'embouchure de la rivière (Réf.: 8).
- 9-Répartition générale: toute la zone (0 br et +) pour l'alose savoureuse, le buccin, le calmar, le capelan, le crabe commun, l'éperlan arc-en-ciel, le hareng atlantique, le homard d'Amérique, la limande à queue jaune, le maquereau bleu, la merluche-écureuil, la morue franche, la moule bleue (surtout côtier), l'ogac, l'oursin vert, le phoque commun, le phoque gris, la plie rouge, le poulamon atlantique, la poule de mer et le saumon atlantique; aiguillat commun (1 br et +); beaudroie d'Amérique (10 br et +); capucette (0-20 br); crabe-araignée (4-33 br); crabe-des-neiges (18 br et +); esturgeon noir (0-? br, surtout côtier); flétan atlantique (3 br et +); lançon d'Amérique (0-45 br); merluche blanche (4 br et +); marsouin commun (1 br et +); mye commune (0-5 br); pétoncle géant (5 br et +); pétoncle d'Islande (9 br et +); plie canadienne (8 br et +); plie grise (10 br et +); sébaste (15 br et +); thon rouge (15 br et +); loup atlantique (30 br et +); flétan du Groenland (40 br et +).
- 10-Zone d'exploitation: capelan (0-3 br sur frayère); homard (0-12 br); hareng et poule de mer (4 br et +); ogac (4-20 br); maquereau, morue et aiguillat commun (6 br et +); flétan atlantique (10-25 br); merluche blanche et plie grise (12 br et +); plie canadienne et crabe des-neiges (25 br et +); éperlan dans la Grande Rivière.
- 11-Zone particulière: frayère de capelan (0-3 br); frayère de hareng (1-12 br); zone d'alimentation pour le maquereau et la poule de mer (1-12 br); zone d'alimentation pour la morue (0-12 br).
- 12-Espèces anadromes-catadromes qui peuvent migrer près des côtes: anguille, éperlan, esturgeon noir, omble de fontaine, poulamon et saumon.
- 13-Espèces anadromes-catadromes utilisant la Grande Rivière: anguille, éperlan, omble de fontaine et saumon.

FIN-

ANNEXE 4

Liste des fichiers SPANS

TERRITOIRE BAIE-DES-CHALEURS

1. UNIVERS SPANS (FICHIERS SYSTÈME)

CURPARAM.DAT

CUR.OLD

PALET.DAT

RGB.DAT

WINDICT.INP

MAPDICT.INP

LEGDICT.INP

BRODICT.INP

SPANS.DAT

SPANS.DBD

SPANS.KEY

VISTA.LOG

VISTA.TAF

2. ENTITÉS DE BASE

2.1 Fichiers vectoriels binaires (.TOP/.VTX)

2.1.1 Fichiers par BARACHOIS

Échelle : 1:20 000

PTDANIEL Port-Daniel, feuillet 22A 02-200-0201

BOBASSIN Beaubassin, feuillet 22A 03-200-0101

PASPEBIA Pasbébiac, feuillets 22A 03-200-0101 et 22A 03-200-0102

BARACHOIS Le Barachois, feuillet 22A 03-200-0102

RICHMOND New-Richmond, feuillet 22A 04-200-0201

CHANDLER Chandler, feuillet 22A 07-200-0102

PABOS Petit-Pabos, feuillets 22A 07-200-0202 et 22A 07-200-0102

RVNOUVEL Rivière-Nouvelle, feuillet 22B 01-200-0101

CARLETON Carleton, feuillet 22B 01-200-0102

2.1.2 Fichiers BATHYMÉTRIE

Échelles : 1:150 000 et 1:36 360 (Ristigouche)

BATHY05 Bathymétrie 5 brasses

BATHY10 Bathymétrie 10 brasses

BATHY20 Bathymétrie 20 brasses

BATHY30 Bathymétrie 30 brasses

BATHY40 Bathymétrie 40 brasses

BATHY50 Bathymétrie 50 brasses

2.1.3 Mosaïques (fichiers RIVE et BATHYMÉTRIE)

CHALEURS	Fusion des feuillets RIVE au 1:50 000
BAIEMOD	Fusion des feuillets RIVE au 1:50 000 et au 1:20 000
RIVE	Fusion des feuillets RIVE au 1:50 000 sans îles
RIVEMOD	Fusion des feuillets RIVE au 1:50 000 et au 1:20 000 sans îles
ILES	Iles des feuillets topographiques au 1:50 000
ILESMOD	Iles des feuillets topographiques au 1:50 000 et 1:20 000
HERON	L'île héron
BATHYM	Fusion des feuillets BATHYMÉTRIE au 1:150 000 et 1:36 360 et Rives au 1:50 000
RTE132	Route 132, secteur Québec

2.2 **Fichiers vectoriels ASCII (.VEC/.VEH)**

2.2.1 Fichiers par BARACHOIS

Échelle : 1:20 000

PTDANIEL	Port-Daniel, feuillet 22A 02-200-0201
BOBASSIN	Beaubassin, feuillet 22A 03-200-0101
PASPEBIA	Pasbébiac, feuillets 22A 03-200-0101 et 22A 03-200-0102
BARACHOI	Le Barachois, feuillet 22A 03-200-0102
RICHMOND	New-Richmond, feuillet 22A 04-200-0201
CHANDLER	Chandler, feuillet 22A 07-200-0102
PABOS	Petit-Pabos, feuillets 22A 07-200-0202 et 22A 07-200-0102
RVNOUVEL	Rivière-Nouvelle, feuillet 22B 01-200-0101
CARLETON	Carleton, feuillet 22B 01-200-0102

2.2.2 Fichiers BATHYMÉTRIE

Échelles : 1:150 000 et 1:36 360 (Ristigouche)

BATHY05	Bathymétrie 5 brasses
BATHY10	Bathymétrie 10 brasses
BATHY20	Bathymétrie 20 brasses
BATHY30	Bathymétrie 30 brasses
BATHY40	Bathymétrie 40 brasses
BATHY50	Bathymétrie 50 brasses

2.2.3 Mosaïques (fichiers RIVE et BATHYMÉTRIE)

CHALEURS	Fusion des feuillets RIVE au 1:50 000
BAIEMOD	Fusion des feuillets RIVE au 1:50 000 et au 1:20 000
RIVE	Fusion des feuillets RIVE au 1:50 000 sans îles
RIVEMOD	Fusion des feuillets RIVE au 1:50 000 et au 1:20 000 sans îles
ILES	Iles des feuillets topographiques au 1:50 000
ILESMOD	Iles des feuillets topographiques au 1:50 000 et 1:20 000
HERON	L'île héron
BATHYM	Fusion des feuillets BATHYMÉTRIE au 1:150 000 et 1:36 360 et Rives au 1:50 000
RTE132	Route 132, secteur Québec

3. ENTITÉS THÉMATIQUES

3.1 Fichiers vectoriels binaires (.TOP/.VTX)

3.1.1 Fichiers par Barachois

BAMMYAR	Le Barachois, catégorie Mollusque, Mye commune
BAPAMAM	Le Barachois, catégorie Poisson, Lançon d'Amérique
BAPAMSP	Le Barachois, catégorie Poisson, Lançon sp.
BAPANRO	Le Barachois, catégorie Poisson, Anguille d'Amérique
BAPAPQU	Le Barachois, catégorie Poisson, Épinoche à quatre épines
BAPENCI	Le Barachois, catégorie Poisson, Motelle à quatre barbillons
BAPFUHE	Le Barachois, catégorie Poisson, Choquemort
BAPGAAC	Le Barachois, catégorie Poisson, Épinoche à trois épines
BAPGAWH	Le Barachois, catégorie Poisson, Épinoche tachetée
BAPGLCY	Le Barachois, catégorie Poisson, Plie grise
BAPLIPU	Le Barachois, catégorie Poisson, Plie lisse
BAPMEME	Le Barachois, catégorie Poisson, Capucette
BAPMITO	Le Barachois, catégorie Poisson, Poulamon atlantique
BAPMYAE	Le Barachois, catégorie Poisson, Chaboisseau bronzé
BAPOSMO	Le Barachois, catégorie Poisson, Éperlan arc-en-ciel
BAPPSAM	Le Barachois, catégorie Poisson, Plie rouge
BAPPUPU	Le Barachois, catégorie Poisson, Épinoche à neuf épines
BAPSESP	Le Barachois, catégorie Poisson, Sébaste sp.
BAPTAAD	Le Barachois, catégorie Poisson, Tanche-tautogue
BASESTV	Le Barachois, catégorie Substrat, Estran vaseux
BAVHERS	Le Barachois, catégorie Végétation, Herbaçaie salée
BAVSPAL	Le Barachois, catégorie Végétation, Spartine à fleurs alternes
BAVSPPA	Le Barachois, catégorie Végétation, Spartine étalée
BAVULSP	Le Barachois, catégorie Végétation, Ulve sp.

BAVZOMA	Le Barachois, catégorie Végétation, Zostère marine
BOMMYAR	Beaubassin, catégorie Mollusque, Mye commune
BOPANRO	Beaubassin, catégorie Poisson, Anguille d'Amérique
BOPAPQU	Beaubassin, catégorie Poisson, Épinoche à quatre épines
BOPENCI	Beaubassin, catégorie Poisson, Motelle à quatre barbillons
BOPGAAC	Beaubassin, catégorie Poisson, Épinoche à trois épines
BOPGAWH	Beaubassin, catégorie Poisson, Épinoche tachetée
BOPLIPU	Beaubassin, catégorie Poisson, Plie lisse
BOPMITO	Beaubassin, catégorie Poisson, Poulamon atlantique
BOPOSOMO	Beaubassin, catégorie Poisson, Éperlan arc-en-ciel
BOPPSAM	Beaubassin, catégorie Poisson, Plie rouge
BOPPUPU	Beaubassin, catégorie Poisson, Épinoche à neuf épines
BOPSAFO	Beaubassin, catégorie Poisson, Omble de fontaine
BOPSASA	Beaubassin, catégorie Poisson, Saumon atlantique
BOPTAAD	Beaubassin, catégorie Poisson, Tanche-tautogue
BOPURCH	Beaubassin, catégorie Poisson, Merluce-écureuil
BOSCHEN	Beaubassin, catégorie Substrat, Chenal d'écoulement
BOSESTS	Beaubassin, catégorie Substrat, Estran sableux
BOSESTV	Beaubassin, catégorie Substrat, Estran vaseux
BOVALFI	Beaubassin, catégorie Végétation, Algues filamenteuses
BOVENSP	Beaubassin, catégorie Végétation, Entéromorphe sp.
BOVHERS	Beaubassin, catégorie Végétation, Herbaçaie salée
BOVSPAL	Beaubassin, catégorie Végétation, Spartine à fleurs alternes
BOVULSP	Beaubassin, catégorie Végétation, Ulve sp.
BOVZOMA	Beaubassin, catégorie Végétation, Zostère marine
CACCAIR	Carleton, catégorie Crustacé, Crabe commun
CAMMYAR	Carleton, catégorie Mollusque, Mye commune
CAMMYED	Carleton, catégorie Mollusque, Moule bleue
CAPAMAM	Carleton, catégorie Poisson, Lançon d'Amérique
CAPAMSP	Carleton, catégorie Poisson, Lançon sp.
CAPANRO	Carleton, catégorie Poisson, Anguille d'Amérique

CAPAPQU	Carleton, catégorie Poisson, Épinoche à quatre épines
CAPCLHA	Carleton, catégorie Poisson, Hareng atlantique
CAPFUHE	Carleton, catégorie Poisson, Choquemort
CAPGAAC	Carleton, catégorie Poisson, Épinoche à trois épines
CAPHIPL	Carleton, catégorie Poisson, Plie canadienne
CAPLIPU	Carleton, catégorie Poisson, Plie lisse
CAPMEME	Carleton, catégorie Poisson, Capucette
CAPMITO	Carleton, catégorie Poisson, Poulamon atlantique
CAPOSMO	Carleton, catégorie Poisson, Éperlan arc-en-ciel
CAPPSAM	Carleton, catégorie Poisson, Plie rouge
CAPPUPU	Carleton, catégorie Poisson, Épinoche à neuf épines
CASESTV	Carleton, catégorie Substrat, Estran vaseux
CAVCHCR	Carleton, catégorie Végétation, Mousse d'Irlande crépue
CAVFUDI	Carleton, catégorie Végétation, Fucus bifide
CAVPLMA	Carleton, catégorie Végétation, Plantain maritime
CAVRUMA	Carleton, catégorie Végétation, Ruppie maritime
CAVSPAL	Carleton, catégorie Végétation, Spartine à fleurs alternes
CAVSPPA	Carleton, catégorie Végétation, Spartine étalée
CAVULSP	Carleton, catégorie Végétation, Ulve sp.
CAVZOMA	Carleton, catégorie Végétation, Zostère marine
CHCCAIR	Chandler, catégorie Crustacé, Crabe commun
CHCCRSE	Chandler, catégorie Crustacé, Crevette des sables
CHMMYAR	Chandler, catégorie Mollusque, Mye commune
CHMMYED	Chandler, catégorie Mollusque, Moule bleue
CHPAMSP	Chandler, catégorie Poisson, Lançon sp.
CHPANRO	Chandler, catégorie Poisson, Anguille d'Amérique
CHPAPQU	Chandler, catégorie Poisson, Épinoche à quatre épines
CHPFUHE	Chandler, catégorie Poisson, Choquemort
CHPGAAC	Chandler, catégorie Poisson, Épinoche à trois épines
CHPGAWH	Chandler, catégorie Poisson, Épinoche tachetée
CHPHIPL	Chandler, catégorie Poisson, Plie canadienne

CHPLIPU	Chandler, catégorie Poisson, Plie lisse
CHPMEME	Chandler, catégorie Poisson, Capucette
CHPMITO	Chandler, catégorie Poisson, Poulamon atlantique
CHPOSMO	Chandler, catégorie Poisson, Éperlan arc-en-ciel
CHPPSAM	Chandler, catégorie Poisson, Plie rouge
CHPPUPU	Chandler, catégorie Poisson, Épinoche à neuf épines
CHPSCSC	Chandler, catégorie Poisson, Maquereau bleu
CHPURCH	Chandler, catégorie Poisson, Merluche-écureuil
CHSAFFR	Chandler, catégorie Substrat, Affleurement rocheux
CHSCHEN	Chandler, catégorie Substrat, Chenal d'écoulement
CHSESTS	Chandler, catégorie Substrat, Estran sableux
CHSESTV	Chandler, catégorie Substrat, Estran vaseux
CHVENSP	Chandler, catégorie Végétation, Entéromorphe sp.
CHVFUDI	Chandler, catégorie Végétation, Fucus bifide
CHVHERS	Chandler, catégorie Végétation, Herbaçaie salée
CHVSPAL	Chandler, catégorie Végétation, Spartine à fleurs alternes
CHVULSP	Chandler, catégorie Végétation, Ulve sp.
CHVZOMA	Chandler, catégorie Végétation, Zostère marine
PAPAMAM	Paspébiac, catégorie Poisson, Lançon d'Amérique
PAPAMSP	Paspébiac, catégorie Poisson, Lançon sp.
PAPANRO	Paspébiac, catégorie Poisson, Anguille d'Amérique
PAPASMO	Paspébiac, catégorie Poisson, Poisson-alligator atlantique
PAPCLHA	Paspébiac, catégorie Poisson, Hareng atlantique
PAPENCI	Paspébiac, catégorie Poisson, Motelle à quatre barbillons
PAPFUHE	Paspébiac, catégorie Poisson, Choquemort
PAPGAAC	Paspébiac, catégorie Poisson, Épinoche à trois épines
PAPGAMO	Paspébiac, catégorie Poisson, Morue franche
PAPHIPL	Paspébiac, catégorie Poisson, Plie canadienne
PAPLIFE	Paspébiac, catégorie Poisson, Limande à queue jaune
PAPLIPU	Paspébiac, catégorie Poisson, Plie lisse
PAPPSAM	Paspébiac, catégorie Poisson, Plie rouge

PAPPUPU	Paspébiac, catégorie Poisson, Épinoche à neuf épines
PAPURCH	Paspébiac, catégorie Poisson, Merluche-écureuil
PASCHEN	Paspébiac, catégorie Substrat, Chenal d'écoulement
PASESTS	Paspébiac, catégorie Substrat, Estran sableux
PASESTV	Paspébiac, catégorie Substrat, Estran vaseux
PAVALFI	Paspébiac, catégorie Végétation, Algues filamenteuses
PAVRUMA	Paspébiac, catégorie Végétation, Ruppie maritime
PAVSAEU	Paspébiac, catégorie Végétation, Salicorne d'Europe
PAVSPAL	Paspébiac, catégorie Végétation, Spartine à fleurs alternes
PAVSPPA	Paspébiac, catégorie Végétation, Spartine étalée
PBMMYAR	Petit Pabos, catégorie Mollusque, Mye commune
PBMMYED	Petit Pabos, catégorie Mollusque, Moule bleue
PBSAFFR	Petit Pabos, catégorie Substrat, Affleurement rocheux
PBSCHEN	petit pabos, catégorie Substrat, Chenal d'écoulement
PBSESTS	Petit Pabos, catégorie Substrat, Estran sableux
PBSESTV	Petit Pabos, catégorie Substrat, Estran vaseux
PBVHERS	Petit Pabos, catégorie Végétation, Herbaçaie salée
PBVSPAL	Petit Pabos, catégorie Végétation, Spartine à fleurs étalées
PDMMYAR	Port-Daniel, catégorie Mollusque, Mye commune
PDMMYED	Port-Daniel, catégorie Mollusque, Moule bleue
PDMPLMA	Port-Daniel, catégorie Mollusque, Plantain maritime
PDSAFFR	Port-Daniel, catégorie Substrat, Affleurement rocheux
PDSCHEN	Port-Daniel, catégorie Substrat, Chenal d'écoulement
PDSESTS	Port-Daniel, catégorie Substrat, Estran sableux
PDSESTV	Port-Daniel, catégorie Substrat, Estran vaseux
PDVHERS	Port-Daniel, catégorie Végétation, Herbaçaie salée
PDVSPAL	Port-Daniel, catégorie Végétation, Spartine à fleurs alternes
RISCHEN	New-Richmond, catégorie Substrat, Chenal d'écoulement
RIVHERS	New-Richmond, catégorie Végétation, Herbaçaie salée
RIVSPAL	New-Richmond, catégorie Végétation, Spartine à fleurs alternes
RNMMYAR	Rivière-Nouvelle, catégorie Mollusque, Mye commune

RNMMYED	Rivière-Nouvelle, catégorie Mollusque, Moule bleue
RNSAFFR	Rivière-Nouvelle, catégorie Substrat, Affleurement rocheux
RNSCHEN	Rivière-Nouvelle, catégorie Substrat, Chenal d'écoulement
RNSESTS	Rivière-Nouvelle, catégorie Substrat, Estran sableux
RNSESTV	Rivière-Nouvelle, catégorie Substrat, Estran vaseux
RNVHERS	Rivière-Nouvelle, catégorie Végétation, Herbaçaie salée
RNVSPAL	Rivière-Nouvelle, catégorie Végétation, Spartine à fleurs alternes
PNVSPPA	Rivière-Nouvelle, catégorie Végétation, Spartine étalée

3.1.2 Mosaïques (échelle 1:20 000)

Crustacés:

BCAIR	Crabe commun
BCRSE	Crevette des sables

Mollusques:

BMYAR	Mye commune
BMYED	Moule bleue
BMPLMA	Pétoncle géant

Poissons:

BAMAM	Lançon d'Amérique
BAMSP	Lançon sp.
BANRO	Anguille d'Amérique
BAPQU	Épinoche à quatre épines
BASMO	Poisson-alligator atlantique
BCLHA	Hareng atlantique
BENCI	Motelle à quatre barbillons
BFUHE	Choquemort
BGAAC	Épinoche à trois épines
BGAMO	Morue franche
BGAWH	Épinoche tachetée
BGLCY	Plie grise
BHIPL	Plie canadienne

BLIFE	Limande à queue jaune
BLIPU	Plie lisse
BMEME	Capucette
BMITO	Poulamon atlantique
BMYAE	Chaboisseau bronzé
BOSMO	Éperlan arc-en-ciel
BPSAM	Plie rouge
BPUPU	Épinoche à neuf épines
BSAFO	Omble de fontaine
BSASA	Saumon atlantique
BSCSC	Maquereau bleu
BSESP	Sébaste sp.
BTAAD	Tanche-tautogue
BURCH	Merluche-écureuil

Substrat:

BAFFR	Affleurement rocheux
BCHEN	Chenal d'écoulement
BESTS	Estran sableux
BESTV	Estran vaseux

Végétation :

BALFI	Algues filamenteuses
BCHCR	Mousse d'Irlande crépue
BENSP	Entéromorphe sp.
BFUDI	Fucus bifide
BHERS	Herbaciaie salée
BVPLMA	Plantain maritime
BRUMA	Ruppie maritime
BSAEU	Salicorne d'Europe
BSPAL	Spartine à fleurs alternes
BSPPA	Spartine étalée

BULSP Ulve sp
BZOMA Zostère marine

3.1.3 Mosaïques (échelle : 1:50 000)

Mollusques :

BCHMMYAR Mye commune
BCHMMYED Moule bleue
BCHMPLMA Pétoncle géant

Substrat :

BCHSAFFR Affleurement rocheux
BCHSCHEN Chenal d'écoulement
BCHSESTS Estran sableux
BCHSESTV Estran vaseux

Végétation:

BCHVHERS Herbaçaie salée
BCHVSPAL Spartine à fleurs alternes
BCHVSPPA Spartine étalée

3.1.4 Fichiers EXPLOITATION

Crustacés :

BCHXCHOP Crabe des neiges
BCHXHOAM Homard américain

Poissons:

BCHXCLHA Hareng atlantique
BCHXCYLU Poule de mer
BCHXGAMO Morue franche

CHXGAOG	Ogac
BCHXGLCY	Plie grise
BCHXHHI	Flétan atlantique
BCHXHIPL	Plie canadienne
BCHXLIFE	Limande à queue jaune
BCHXPSAM	Plie rouge
BCHXSCSC	Maquereau bleu
BCHXSQAC	Anguillat commun
BCHXURTE	Merluche blanche

3.1.5 Fichiers RESSOURCES

Crustacés :

BCHRCAIR	Crabe commun
BCHRCHOP	Crabe des neiges

Échinoderme :

BCHRSTDR	Oursin vert
----------	-------------

Mollusques :

BCHRBUUN	Buccin
BCHRCHIS	Pétoncle d'Islande
BCHRILIL	Calmar
BCHRPLMA	Pétoncle géant

Poissons:

BCHRAMAM	Lançon d'Amérique
BCHRCLHA	Hareng atlantique
BCHRCYLU	Poule de mer
BCHRGAMO	Morue franche
BCHRGAOG	Ogac

BCHRGLCY	Plie grise
BCHRHIHI	Flétan atlantique
BCHRHIPL	Plie canadienne
BCHRLIFE	Limande à queue jaune
BCHRMABI	Capelan
BCHRMITO	Poulamon atlantique
BCHROSMO	Éperlan arc-en-ciel
BCHRPSAM	Plie rouge
BCHRSASA	Saumon atlantique
BCHRSCSC	Maquereau bleu
BCHRURTE	Merluche blanche

3.2 Fichiers vectoriels ASCII (VEC/VEH)

3.2.1 Fichiers par Barachois

BAMMYAR	Le Barachois, catégorie Mollusque, Mye commune
BAPAMAM	Le Barachois, catégorie Poisson, Lançon d'Amérique
BAPAMSP	Le Barachois, catégorie Poisson, Lançon sp.
BAPANRO	Le Barachois, catégorie Poisson, Anguille d'Amérique
BAPAPQU	Le Barachois, catégorie Poisson, Épinoche à quatre épines
BAPENCI	Le Barachois, catégorie Poisson, Motelle à quatre barbillons
BAPFUHE	Le Barachois, catégorie Poisson, Choquemort
BAPGAAC	Le Barachois, catégorie Poisson, Épinoche à trois épines
BAPGAWH	Le Barachois, catégorie Poisson, Épinoche tachetée
BAPGLCY	Le Barachois, catégorie Poisson, Plie grise
BAPLIPU	Le Barachois, catégorie Poisson, Plie lisse
BAPMEME	Le Barachois, catégorie Poisson, Capucette
BAPMITO	Le Barachois, catégorie Poisson, Poulamon atlantique
BAPMYAE	Le Barachois, catégorie Poisson, Chaboisseau bronzé
BAPOSMO	Le Barachois, catégorie Poisson, Éperlan arc-en-ciel

BAPPSAM	Le Barachois, catégorie Poisson, Plie rouge
BAPPUPU	Le Barachois, catégorie Poisson, Épinoche à neuf épines
BAPSESP	Le Barachois, catégorie Poisson, Sébaste sp.
BAPTAAD	Le Barachois, catégorie Poisson, Tanche-tautogue
BASESTV	Le Barachois, catégorie Substrat, Estran vaseux
BAVHERS	Le Barachois, catégorie Végétation, Herbaçaie salée
BAVSPAL	Le Barachois, catégorie Végétation, Spartine à fleurs alternes
BAVSPPA	Le Barachois, catégorie Végétation, Spartine étalée
BAVULSP	Le Barachois, catégorie Végétation, Ulve sp.
BAVZOMA	Le Barachois, catégorie Végétation, Zostère marine
BOPANRO	Beaubassin, catégorie Poisson, Anguille d'Amérique
BOPAPQU	Beaubassin, catégorie Poisson, Épinoche à quatre épines
BOPENCI	Beaubassin, catégorie Poisson, Motelle à quatre barbillons
BOPGAAC	Beaubassin, catégorie Poisson, Épinoche à trois épines
BOPGAWH	Beaubassin, catégorie Poisson, Épinoche tachetée
BOPLIPU	Beaubassin, catégorie Poisson, Plie lisse
BOPMITO	Beaubassin, catégorie Poisson, Poulamon atlantique
BOPOSMO	Beaubassin, catégorie Poisson, Éperlan arc-en-ciel
BOPPSAM	Beaubassin, catégorie Poisson, Plie rouge
BOPPUPU	Beaubassin, catégorie Poisson, Épinoche à neuf épines
BOPSAFO	Beaubassin, catégorie Poisson, Omble de fontaine
BOPSASA	Beaubassin, catégorie Poisson, Saumon atlantique
BOPTAAD	Beaubassin, catégorie Poisson, Tanche-tautogue
BOPURCH	Beaubassin, catégorie Poisson, Merluche-écureuil
BOSCHEN	Beaubassin, catégorie Substrat, Chenal d'écoulement
BOSESTS	Beaubassin, catégorie Substrat, Estran sableux
BOSESTV	Beaubassin, catégorie Substrat, Estran vaseux
BOVALFI	Beaubassin, catégorie Végétation, Algues filamenteuses
BOVENSP	Beaubassin, catégorie Végétation, Entéromorphe sp.
BOVHERS	Beaubassin, catégorie Végétation, Herbaçaie salée
BOVSPAL	Beaubassin, catégorie Végétation, Spartine à fleurs alternes

BOVULSP	Beaubassin, catégorie Végétation, Ulve sp.
BOVZOMA	Beaubassin, catégorie Végétation, Zostère marine
CACCAIR	Carleton, catégorie Crustacé, Crabe commun
CAMMYAR	Carleton, catégorie Mollusque, Mye commune
CAMMYED	Carleton, catégorie Mollusque, Moule bleue
CAPAMAM	Carleton, catégorie Poisson, Lançon d'Amérique
CAPAMSP	Carleton, catégorie Poisson, Lançon sp.
CAPANRO	Carleton, catégorie Poisson, Anguille d'Amérique
CAPAPQU	Carleton, catégorie Poisson, Épinoche à quatre épines
CAPCLHA	Carleton, catégorie Poisson, Hareng atlantique
CAPFUHE	Carleton, catégorie Poisson, Choquemort
CAPGAAC	Carleton, catégorie Poisson, Épinoche à trois épines
CAPHIPL	Carleton, catégorie Poisson, Plie canadienne
CAPLIPU	Carleton, catégorie Poisson, Plie lisse
CAPMEME	Carleton, catégorie Poisson, Capucette
CAPMITO	Carleton, catégorie Poisson, Poulamon atlantique
CAPOSMO	Carleton, catégorie Poisson, Éperlan arc-en-ciel
CAPPSAM	Carleton, catégorie Poisson, Plie rouge
CAPPUPU	Carleton, catégorie Poisson, Épinoche à neuf épines
CASESTV	Carleton, catégorie Substrat, Estran vaseux
CAVCHCR	Carleton, catégorie Végétation, Mousse d'Irlande crépue
CAVFUDI	Carleton, catégorie Végétation, Fucus bifide
CAVPLMA	Carleton, catégorie Végétation, Plantain marine
CAVRUMA	Carleton, catégorie Végétation, Ruppie maritime
CAVSPAL	Carleton, catégorie Végétation, Spartine à fleurs alternes
CAVSPPA	Carleton, catégorie Végétation, Spartine étalée
CAVULSP	Carleton, catégorie Végétation, Ulve sp.
CAVZOMA	Carleton, catégorie Végétation, Zostère marine
CHCCAIR	Chandler, catégorie Crustacé, Crabe commun
CHCCRSE	Chandler, catégorie Crustacé, Crevette des sables
CHMMYAR	Chandler, catégorie Mollusque, Mye commune

CHMMYED	Chandler, catégorie Mollusque, Moule bleue
CHPAMSP	Chandler, catégorie Poisson, Lançon sp.
CHPANRO	Chandler, catégorie Poisson, Anguille d'Amérique
CHPAPQU	Chandler, catégorie Poisson, Épinoche à quatre épines
CHPFUHE	Chandler, catégorie Poisson, Choquemort
CHPGAAC	Chandler, catégorie Poisson, Épinoche à trois épines
CHPGAWH	Chandler, catégorie Poisson, Épinoche tachetée
CHPHIPL	Chandler, catégorie Poisson, Plie canadienne
CHPLIPU	Chandler, catégorie Poisson, Plie lisse
CHPMEME	Chandler, catégorie Poisson, Capucette
CHPMITO	Chandler, catégorie Poisson, Poulamon atlantique
CHPOSMO	Chandler, catégorie Poisson, Éperlan arc-en-ciel
CHPPSAM	Chandler, catégorie Poisson, Plie rouge
CHPPUPU	Chandler, catégorie Poisson, Épinoche à neuf épines
CHPSCSC	Chandler, catégorie Poisson, Maquereau bleu
CHPURCH	Chandler, catégorie Poisson, Merluche-écureuil
CHSAFFR	Chandler, catégorie Substrat, Affleurement rocheux
CHSCHEN	Chandler, catégorie Substrat, Chenal d'écoulement
CHSESTS	Chandler, catégorie Substrat, Estran sableux
CHSESTV	Chandler, catégorie Substrat, Estran vaseux
CHVENSP	Chandler, catégorie Végétation, Entéromorphe sp.
CHVFUDI	Chandler, catégorie Végétation, Fucus bifide
CHVHERS	Chandler, catégorie Végétation, Herbaçaie salée
CHVSPAL	Chandler, catégorie Végétation, Spartine à fleurs alternes
CHVULSP	Chandler, catégorie Végétation, Ulve sp.
CHVZOMA	Chandler, catégorie Végétation, Zostère marine
PAPAMAM	Paspébiac, catégorie Poisson, Lançon d'Amérique
PAPAMSP	Paspébiac, catégorie Poisson, Lançon sp.
PAPANRO	Paspébiac, catégorie Poisson, Anguille d'Amérique
PAPCLHA	Paspébiac, catégorie Poisson, Hareng atlantique
PAPENCI	Paspébiac, catégorie Poisson, Motelle à quatre barbillons

PAPFUHE	Paspébiac, catégorie Poisson, Choquemort
PAPGAAC	Paspébiac, catégorie Poisson, Épinoche à trois épines
PAPGAMO	Paspébiac, catégorie Poisson, Morue franche
PAPHIPL	Paspébiac, catégorie Poisson, Plie canadienne
PAPLIFE	Paspébiac, catégorie Poisson, Limande à queue jaune
PAPLIPU	Paspébiac, catégorie Poisson, Plie lisse
PAPPSAM	Paspébiac, catégorie Poisson, Plie rouge
PAPPUPU	Paspébiac, catégorie Poisson, Épinoche à neuf épines
PAPURCH	Paspébiac, catégorie Poisson, Merluche-écureuil
PASCHEN	Paspébiac, catégorie Substrat, Chenal d'écoulement
PASESTS	Paspébiac, catégorie Substrat, Estran sableux
PASESTV	Paspébiac, catégorie Substrat, Estran vaseux
PAVALFI	Paspébiac, catégorie Végétation, Algues filamenteuses
PAVRUMA	Paspébiac, catégorie Végétation, Ruppie maritime
PAVSAEU	Paspébiac, catégorie Végétation, Salicorne d'Europe
PAVSPAL	Paspébiac, catégorie Végétation, Spartine à fleurs alternes
PAVSPPA	Paspébiac, catégorie Végétation, Spartine étalée
PBSAFFR	Petit Pabos, catégorie Substrat, Affleurement rocheux
PBSCHEN	Petit Pabos, catégorie Substrat, Chenal d'écoulement
PBSESTS	Petit Pabos, catégorie Substrat, Estran sableux
PBSESTV	Petit Pabos, catégorie Substrat, Estran vaseux
PBVHERS	Petit Pabos, catégorie Végétation, Herbaçaie salée
PBVSPAL	Petit Pabos, catégorie Végétation, Spartine étalée
PDMMYAR	Port-Daniel, catégorie Mollusque, Mye commune
PDMMYED	Port-Daniel, catégorie Mollusque, Moule bleue
PDMPPLMA	Port-Daniel, catégorie Mollusque, Plantain maritime
PDSAFFR	Port-Daniel, catégorie Substrat, Affleurement rocheux
PDSCHEN	Port-Daniel, catégorie Substrat, Chenal d'écoulement
PDSESTS	Port-Daniel, catégorie Substrat, Estran sableux
PDSESTV	Port-Daniel, catégorie Substrat, Estran vaseux
PDVHERS	Port-Daniel, catégorie Végétation, Herbaçaie salée

PDVSPAL	Port-Daniel, catégorie Végétation, Spartine à fleurs alternes
RISCHEN	New-Richmond, catégorie Substrat, Chenal d'écoulement
RIVHERS	New-Richmond, catégorie Végétation, Herbaçaie salée
RIVSPAL	New-Richmond, catégorie Végétation, Spartine à fleurs alternes
RNMMYAR	Rivière-Nouvelle, catégorie Mollusque, Mye commune
RNMMYED	Rivière-Nouvelle, catégorie Mollusque, Moule bleue
RNSAFFR	Rivière-Nouvelle, catégorie Substrat, Affleurement rocheux
RNSCHEN	Rivière-Nouvelle, catégorie Substrat, Chenal d'écoulement
RNSESTS	Rivière-Nouvelle, catégorie Substrat, Estran sableux
RNSESTV	Rivière-Nouvelle, catégorie Substrat, Estran vaseux
RNVHERS	Rivière-Nouvelle, catégorie Végétation, Herbaçaie salée
RNVSPAL	Rivière-Nouvelle, catégorie Végétation, Spartine à fleurs alternes

3.2.2 Mosaïques (échelle 1:20 000)

Crustacés:

BCAIR	Crabe commun
BCRSE	Crevette des sables

Mollusques:

BMYAR	Mye commune
BMYED	Moule bleue
BMPLMA	Pétoncle géant

Poissons:

BAMAM	Lançon d'Amérique
BAMSP	Lançon sp.
BANRO	Anguille d'Amérique
BAPQU	Épinoche à quatre épines
BASMO	Poisson-alligator atlantique

BCLHA	Hareng atlantique
BENCI	Motelle à quatre barbillons
BFUHE	Choquemort
BGAAC	Épinoche à trois épines
BGAMO	Morue franche
BGAWH	Épinoche tachetée
BGLCY	Plie grise
BHIPL	Plie canadienne
BLIFE	Limande à queue jaune
BLIPU	Plie lisse
BMEME	Capucette
BMITO	Poulamon atlantique
BMYAE	Chaboisseau bronzé
BOSMO	Éperlan arc-en-ciel
BPSAM	Plie rouge
BPUPU	Épinoche à neuf épines
BSAFO	Omble de fontaine
BSASA	Saumon atlantique
BSCSC	Maquereau bleu
BSESP	Sébaste sp.
BTAAD	Tanche-tautogue
BURCH	Merluce-écureuil

Substrat:

BAFFR	Affleurement rocheux
BCHEN	Chenal d'écoulement
BESTS	Estran sableux
BESTV	Estran vaseux

Végétation :

BALFI	Algues filamenteuses
BCHCR	Mousse d'Irlande crépue
BENSP	Entéromorphe sp.
BFUDI	Fucus bifide
BHERS	Herbaciaie salée
BVPLMA	Plantain maritime
BRUMA	Ruppie maritime
BSAEU	Salicorne d'Europe
BSPAL	Spartine à fleurs alternes
BSPPA	Spartine étalée
BULSP	Ulve sp
BZOMA	Zostère marine

3.2.3 Mosaïques (échelle : 1:50 000)

Mollusques :

BCHMMYAR	Mye commune
BCHMMYED	Moule bleue
BCHMPLMA	Pétoncle géant

Substrat :

BCHSAFFR	Affleurement rocheux
BCHSCHEN	Chenal d'écoulement
BCHSESTS	Estran sableux

BCHSESTV Estran vaseux

Végétation:

BCHVHERS Herbaçaie salée

BCHVSPAL Spartine à fleurs alternes

BCHVSPPA Spartine étalée

3.2.4 Fichiers EXPLOITATION

Crustacés :

BCHXCHOP Crabe des neiges

BCHXHOAM Homard américain

Poissons:

BCHXCLHA Hareng atlantique

BCHXCYLU Poule de mer

BCHXGAMO Morue franche

CHXGAOG Ogac

BCHXGLCY Plie grise

BCHXHIHI Flétan atlantique

BCHXHIPL Plie canadienne

BCHXLIFE Limande à queue jaune

BCHXPSAM Plie rouge

BCHXSCSC Maquereau bleu

BCHXSQAC Aiguillat commun

BCHXURTE Merluche blanche

3.2.5 Fichiers RESSOURCES

Crustacés :

BCHRCAIR	Crabe commun
BCHRCHOP	Crabe des neiges

Échinoderme :

BCHRSTDR	Oursin vert
----------	-------------

Mollusques :

BCHRBUUN	Buccin
BCHRCHIS	Pétoncle d'Islande
BCHRILIL	Calmar
BCHRPLMA	Pétoncle géant

Poissons:

BCHRAMAM	Lançon d'Amérique
BCHRCLHA	Hareng atlantique
BCHRCYLU	Poule de mer
BCHRGAMO	Morue franche
BCHRGAOG	Ogac
BCHRGLCY	Plie grise
BCHRHIHI	Flétan atlantique
BCHRHIPL	Plie canadienne
BCHRLIFE	Limande à queue jaune
BCHRMAVI	Capelan
BCHRMITO	Poulamon atlantique
BCHROSMO	Éperlan arc-en-ciel
BCHRPSAM	Plie rouge
BCHRSASA	Saumon atlantique
BCHRSCSC	Maquereau bleu
BCHRURTE	Merluche blanche

4. FICHIERS D'ATTRIBUTS DE TOPONYMIE (.TBA/.TBB)

MUNIC Localisation des principales municipalités

5. FICHIERS ENQUADÉS (.MAP)

BAIE Baie des Chaleurs (rive et îles)

BATHY Bathymétrie (8 classes)

6. FICHIERS DE PRÉSENTATION (.PCX)

BAIE Baie des Chaleurs (rive et îles)

BATHY Courbes bathymétriques

BATHYM Bathymétrie (8 classes)